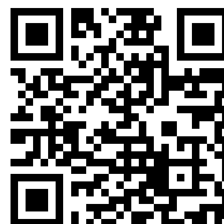
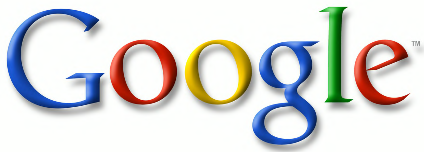




RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

Société des Bibliophiles de Belgique

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1871


KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0534 5811

SOCIETÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

N° 4 des Publications

N° 10

Exemplaire de Mr Campbell, à La Haye.

LE PRÉSIDENT.

LE SECRÉTAIRE,

RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

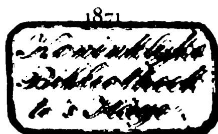
Société des Bibliophiles de Belgique

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société

1871



N° 10

Exemplaire de Mr Campbell, à La Haye.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE,

RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

Société des Bibliophiles de Belgique

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1871

Nº 10

Exemplaire de Mr Campbell, à La Haye.

LE PRÉSIDENT,

H. de Theux

LE SECRÉTAIRE,

Jules Delecourt

RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

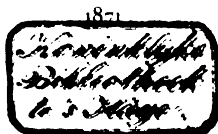
Société des Bibliophiles de Belgique

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société

187[illegible]



BRUXELLES
TOINT-SCOHIER, IMPRIMEUR
11, *rue de la Commune*



LES CHANSONS DE NAMUR

PAR

JEAN LE MAIRE DE BELGES

1507

Cette pièce a pour ſujet un épiſode aſſez obſcur de notre histoire, la défaite à Saint-Hubert d'un corps de Français alliés de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui faiſait la guerre au jeune Charles-Quint alors ſous la tutelle de ſon aïeul Maximilien. La diſcorde s'étant miſe entre les confédérés, les Français voulurent retourner en France. Un de leurs corps d'armée, paſſant par Saint-Hubert, le 18 octobre 1507, y fut enveloppé par 400 Namurois & complètement défait. « Comme la compagnie d'hommes d'armes du duc de Gueldres arrivait à Saint-Hubert, un gentilhomme du ſeigneur de Sedan, Jean de la Fontaine, accourut prévenir Téligny qu'une troupe de Namurois, payſans, mineurs & carriers, étaient en marche pour l'attaquer. En vain Téligny ordonna-t-il ſur le champ à ſes gendarmes de ſe remettre en ſelle, ils refuſèrent de lui obéir & s'établirent dans les maiſons des habitants. Le châtiment ſuivit de près leur déſobéiſſance. Vers minuit, la ville de Saint-Hubert fut cernée par 200 cavaliers & 200 piétons guidés par un meunier des environs de Marche,

& portant des rameaux à leurs caſques pour ſe diſtinguer de l'ennemi. Les Français perdirent 34 hommes, un grand nombre de priſonniers, entr'autres Téligny bleſſé, & « y laiſſèrent cocq, plumeaulx, baghes, harnois, or, argent & chevaulx. » De ſix cents chevaux chargés de butin qu'ils amenaient, pas un ſeul n'échappa ; on en vendit publiquement 500 à Namur... L'honneur de ce combat, ſouvent célébré par des chanſons & par des cantilènes, revient excluſivement à la population belliqueuſe des Namurois. » (Alex. Henne, *Hiſtoire du règne de Charles-Quint*. Brux. 1858. I, p. 167.)

Jean Le Maire de Belges fut, ſans doute, un des premiers à célébrer cet événement. Il fit paraître, la même année, à Anvers, chez Henri Eckert van Homberch, le poème que nous reproduiſons ici en entier & — typographiquement — pour la première fois. M. Polydore van der Meerſch le fit connaître par une notice un peu hyperbolique inſérée dans les *Annales de la Société Royale des beaux-arts & de la littérature de Gand* (Tome III. 1848-1850, p. 44-54) ; ſix ſtrophes du poème y ſont inſérées comme échantillon du ſtyle, mais avec des erreurs de lecture qui étonnent de la part d'un homme habitué, comme l'était M. van der Meerſch, aux caractères des typographes primitifs. M. de Reiffenberg (*Bull. du bibl. belge*, VI, 150) en relève deux, ſans avoir vu le texte & il y en a d'autres. Il faut dire, toutefois, que l'impreſſion dans l'original eſt mauvaiſe & néceſſite de nombreuſes & indiſpenſables corrections.

Les *Chanſons de Namur* forment une plaquette de ſix feuillets, in-4°, imprimée en caractères gothiques aſſez uſés, ſans chiffres ni réclames, avec ſign. ai-aiij. Le poème n'a pas de titre ſpécial, il commence au recto du 1er f. & ſe termine par la ſouſcription au verso du dernier feuillet.

Le ſeul exemplaire connu de cet opuſcule ſe trouve aujour-

d'hui dans la riche bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles. Il provient de ſir Richard Heber (V. nº 2644 Bibl. Heber. IX) d'où il paſſa au libraire Crozet.

En 1841, à la vente du fonds de ce bibliopole, il fut acquis, pour 63 fr. (fr. 72,35 frais compris) par M. Briſart, de Gand. Le cabinet de cet amateur fut vendu le 10 décembre 1849 & jours ſuivants : notre volume figure au catalogue ſous le nº 348 & fut acquis par M. de Reiffenberg pour la ſomme très minime de fr. 54. Puis il paſſa ſucceſſivement à MM. Serrure, de Pitteurs, Olivier &, enfin, à ſon propriétaire actuel.

Les *Chanſons de Namur* ont paru en fac-ſimile photolithographique (procédé Aſſer & Toovey), & tirées à 50 exemplaires à la librairie ancienne de G. A. van Trigt à Bruxelles. L'original eſt une des rares impreſſions en français qui aient paru à Anvers, à cette date. Nous n'en connaiſſons guère d'autres que celle-ci & le poème *l'An des ſept dames* (V. Brunet au mot ŒUVRE) publié en cette ville avec la marque typographique de Gérard Leeu & de Thierry Martens, en 1503, poème que nous croyons pouvoir attribuer à Jean Le Maire pour divers motifs à expoſer ailleurs.

Eckert van Homberch qui demeurait à Anvers *binnen die Cammerpoorte*, imprima d'abord à Delft, où ſon nom figure pour la première fois ſur un livre en 1498 : de Delft il alla s'établir à Anvers, vers 1500 & y imprima juſqu'en 1520 (V. Holtrop, *Monuments typograph. des Pays-Bas, etc.*, p. 87). M. Polyd. van der Meerſch, qui le nomme Eckert van Hombourg, avance, nous ne ſavons ſur quel fondement, qu'il imprima d'abord à Anvers, puis à Delft, pour revenir enſuite à Anvers.

Nous ne dirons rien du mérite littéraire du poème de Jean Le Maire. Nous renvoyons pour ce point à la notice de M. van der Meerſch & au mémoire de M. Ch. Fétis en réponſe à la

queſtion : apprécier Jean Le Maire (de Belges) comme proſateur & comme poète, mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles, le 11 mai 1868 & inſéré au T. XXI des Mém. couronnés, Coll. in-8°. Mais nous ferons remarquer ſon importance pour l'hiſtoire de l'événement & de ceux qui y ont pris part. (V. auſſi Dinaux, *Archives du Nord de la France*, 1849, p. 505.)

C. R.



Les chansons de Namur.

Pour la victoire eue contre les francois a saint Hubert dardenne.

¶ Composees par Jehan lemaire de belges Indiciaire et historiographe de la tresillustre maison daustriche castille bourgoigne et de Namur. &c.

A lhōneur du paps Et de treshaulte & tresclere pricesse madame Marguerite daustriche & de bourgoigne. duchesse douagiere de sauoie Contesse de villars. dame de bresse &c. Regēte et gouuernante des pays de pardeca. pour le Roy son pere Cesaraugusste. Tuteur et manbourg de monseigneur larchiduc Charles. Prince des espaignes. &c. duc de bourgoigne de brabant. &c. Conte de flandres &c. Palatin de haynau. &c.

Taisez vous or Trompettes et clarons
Jadis forgez. pour resueiller la guerre
Tenez vous coys. tant q̄ seigneurs barōs
Et cheualiers aux dorez esperons
Vous feront bruire. affin de los acquerre
Soit or ouy. tant par mer q̄ par terre
Le doulx recort des faictz de bergerie
Tendans au bruit de grant haubergerie

Reposez vous fiffres et gros tabours
Tous instrumentz de belliqueux effroy

LES CHANSONS DE NAMUR

POUR LA VICTOIRE EUE CONTRE LES FRANÇOIS A SAINT HUBERT DARDENNE

¶ Compoſées par Jehan le maire de belges Indiciaire et hiſtoriographe de la treſilluſtre maiſon dauſtriche caſtille bourgoigne et de Namur. etc.

A l'honneur du pays Et de treshaulte & treſciere princeſſe madame Marguerite dauſtriche & de bourgoigne. ducheſſe douagiere de ſauoie Conteſſe de villars. dame de breſſe &c. Regente et gouuernante des pays de pardeça. pour le Roy ſon pere Ceſarauguſte. Tuteur et manbourg de monſeigneur larchiduc Charles. Prince des eſpaignes. &c. duc de bourgoigne de brabant. &c. Conte de flandres &c. Palatin de haynau. &c.

Taiſez vous or, trompettes & clarons,
Jadis forgez pour reueiller la guerre,
Tenez vous coys; tant que ſeigneurs, barons
Et chevaliers aux dorez eſperons
Vous feront bruire, affin de los acquerre,
Soit or ouy, tant par mer que par terre,
Le doulx recort des faictz de bergerie,
Tendans au bruit de grant haubergerie.

Repoſez vous fiffres & gros tambours,
Tous inſtrumentz de belliqueux effroy,
Haulx meneſtriers en villes & en bourgs,
Ne ſoufflez plus, le vent eſt à rebours,
Habandonnez & feneſtre & beffroy,
Trop meilleur fait ouyr, comme je croy,
Les flaioletz de simple concordance
Que les accordz de trop confuſe danſe.

Or ſonnez doncq, muſettes, chalemies
Des francz bergiers que Dieu gard d'encombrier;
Puis que ores ſont les trompes endormies,
Donnez ſoulas à voz gentes amies,
Car de nobleſſe eſtes le recouvrier.
Mars le tirant, des grandz hutins ouvrier,
A eſpoanté les moutons & les parcz,
Mais le dieu Pan a ſes fiers loupz eſpars.

Le bon dieu Pan, le dieu de paſtouraige,
A eſtonné le grand dieu des batailles,
Il a rompu ſa vantiſe & ſa raige,
Il a briſé ſon arrogant couraige,
Et recouvré les peaux de ſes beſtailles,
Il a ſouſpris en ſes boſquetz & tailles
Le grand gentdarme acouſtré de plumars,
L'orgueil françois qui ſe dit ung droit Mars.

Filles d'honneur, gentilles bergerettes,
Se vous avez par ſouſpirs langoureux
Plainct & plouré les fortunes durettes
Dont guerre & mort, contraire aux amourettes,
Ont l'an paſſé rendu maint malheureux,
Reprenez ioye en voz cueurs amoureux,
Favoriſans à vos loyaulx amiz
Qui ſont en gloire & grand triumphe miz.

Faictes chapeaux, danſez au viroly,
Solemniſez ceſte feſte preſente ;
Soit tout malheur mis en parfond oubly
Et ce jour ſoit de lieſſe ennobly.
Ainſi le veult celle qui vous regente :
C'eſt la princeſſe illuſtre, clère & gente
La Marguerite, inclite paſtourelle,
Aſſemblez vous & chantez entour elle.

Fleurs de valeur, gentilles namuroiſes,
De voſtre amour la contrée eſt eſpriſe ;
Auſſi de vous, treſgentes bouuinoiſes,
Chantez, danſez, menez joyeuſes noiſes.
Bien le pouez, chaſcun vous loue & priſe,
Car voz amyz ont fait ſi haulte empriſe,
Que dignes ſont d'eſtre tous couronnez
De laurier verd & de gloire aournez.

Se vous chantez, c'eſt pour conjouyr celle
Qui tant vous ayme et qui tant pour vous veille :
Or doncq chaſcune, eſpouſée & pucelle,
Et mère & fille, & maiſtreſſe et ancelle,
A bien chanter s'eſtudie & traueille,
Voire ſi hault que France ſ'esmerveille
De voz accordz et ſonoreuſes voix
Retentiſſant partout là où je vois.

Chantez comment voz gentilz paſtoureaux,
Pour le pays leur propre vie offrans,
Ont aſſailly ces braghars vantereaux,
Fiers que lyons, farouches que toreaux,
Frecz, fins françois de grand orgueil non francz,
Neantmoins treſtous les ont rendu ſouffrans
Playes & mort, ou captivité dure
Et griefue perte en grand honte & laidure.

Chantez comment voz vrayz loyaulx amans
Ont conqueſté ſur mortelz ennemis
Armez au cler, veillans & non dormans,
Chaines, aneaux, rubis & dyamans,
Drap d'or, veloux, & damas & ſamiz,
Quoy que françois non laſches ne remis
Par grand vigheur tinſſent ferme long tamps
En rechargant ſur noz preux combatans.

Aucuns bergiers, à pié & ſans holette,
A Sainct Hubert vouèrent ung voyage;
Là furent ceulx que nourrit & alette
France au pillaige, ayans mainte malette
Plaine d'argent & plentureux bagaige;
Nos pelerins ſans guières de langaige
Ont faict au ſainct prières treſdeuotes
Et dechargé leurs bourdons ſur ſes hoſtes.

De ce corps ſainct, jadis noble veneur,
Le cor ſembla bondir comme à la chaſſe,
N'y fut claron ne trompette en honneur,
Peu chailloit lors de leur contre ou teneur;
L'un ſe deffent, l'autre aſſaillir pourchaſſe,
De ce deduit fut ouy longue eſpace
Le bruit perchant mur, trenchiz & dodenne,
Retombiſſant par la foreſt d'Ardenne.

Là noz limiers leuriers & bons brachets
Encontre loups & ſenglers eſtriuèrent,
Nos braconniers veſtuz de blancz rochetz,
De leurs fors dars, ſans autres trebuſchetz,
Les porcz eſpicz horriblement greuèrent;
Les cerfz volans au courre ſe ſauluèrent,
Mais jà pourtant n'attaindront leurs riuaiges,
Ains ſeront pris par les hommes ſauluaiges.

Grand veneur fut Jehan feigneur de Spontin.
Jehan de Houloigne y dreffa maintz faictz d'armes,
Holuechft y eut & honneur & butin,
Olivier d'Aue, ancien, duyt au hutin,
Rajouenift en ces rudes alarmes,
Leur fang jà noble ayant pitié des larmes
De noftre peuple eftant en piteux trouble
Fit la vengance & fa nobleffe double.

Longchamp, Spontin, baftardz treflegitimes,
Donnèrent gloire à leur noble lignée
Bloux Gobeletz, freres de grandz eftimes,
Y ont acquis renoms haulx & fublimes,
Et Goffin Groufe à tout fa grand coignée,
Colin bouchier y receut grand feignée,
Mais Coiceau guide y devint immortel,
Depuis cent ans Ardenne ne vit tel.

Jaques Motet, grand Jehan porteur d'enfeigne,
Crupet, Grifeau & Colinet preudoms,
Le bon Hubert, qui la victoire enfeigne,
Et autres maintz, dont les noms on apreigne,
Y eurent bruit dignes de grandz guerdons ;
Si ne fault pas que le renom perdons
Du fort Jennin Coufturier & Poluache
Et de Zollers, tardif mais non pas lafche.

Des braconniers, pafteurs & pelerins
Nul lors à pié retourner ne daigna,
Ains fur courfiers & genetz barbarins,
Bardez, armez, plains d'efcuz & florins,
Furent montez, car chafcun y gaigna
Et fe de ce defpit & engaigne a
L'orgueil françois que prifonnier on maine,
C'eft au pourchas de fa raige inhumaine.


KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
534 5811



SOCIETÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

N° 4 des Publications

N° 10

Exemplaire de Mr Campbell, à La Haye.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE,

RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

Société des Bibliophiles de Belgique

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1871

BRUXELLES
TOINT-SCOHIER, IMPRIMEUR
11, *rue de la Commune*



LES CHANSONS DE NAMUR

PAR

JEAN LE MAIRE DE BELGES

1507

Cette pièce a pour fujet un épifode affez obfcur de notre histoire, la défaite à Saint-Hubert d'un corps de Français alliés de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui faifait la guerre au jeune Charles-Quint alors fous la tutelle de fon aïeul Maximilien. La difcorde s'étant mife entre les confédérés, les Français voulurent retourner en France. Un de leurs corps d'armée, paffant par Saint-Hubert, le 18 octobre 1507, y fut enveloppé par 400 Namurois & complètement défait. « Comme la compagnie d'hommes d'armes du duc de Gueldres arrivait à Saint-Hubert, un gentilhomme du feigneur de Sedan, Jean de la Fontaine, accourut prévenir Téligny qu'une troupe de Namurois, payfans, mineurs & carriers, étaient en marche pour l'attaquer. En vain Téligny ordonna-t-il fur le champ à fes gendarmes de fe remettre en felle, ils refufèrent de lui obéir & s'établirent dans les maifons des habitants. Le châtiment fuivit de près leur défobéiffance. Vers minuit, la ville de Saint-Hubert fut cernée par 200 cavaliers & 200 piétons guidés par un meunier des environs de Marche,

& portant des rameaux à leurs casques pour se distinguer de l'ennemi. Les Français perdirent 34 hommes, un grand nombre de prisonniers, entr'autres Téligny blessé, & « y laissèrent cocq, plumeaulx, baghes, harnois, or, argent & chevaulx. » De six cents chevaux chargés de butin qu'ils amenaient, pas un seul n'échappa; on en vendit publiquement 500 à Namur... L'honneur de ce combat, souvent célébré par des chansons & par des cantilènes, revient exclusivement à la population belliqueuse des Namurois.» (Alex. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint*. Brux. 1858. I, p. 167.)

Jean Le Maire de Belges fut, sans doute, un des premiers à célébrer cet événement. Il fit paraître, la même année, à Anvers, chez Henri Eckert van Homberch, le poème que nous reproduisons ici en entier & — typographiquement — pour la première fois. M. Polydore van der Meersch le fit connaître par une notice un peu hyperbolique insérée dans les *Annales de la Société Royale des beaux-arts & de la littérature de Gand* (Tome III. 1848-1850, p. 44-54); six strophes du poème y sont insérées comme échantillon du style, mais avec des erreurs de lecture qui étonnent de la part d'un homme habitué, comme l'était M. van der Meersch, aux caractères des typographes primitifs. M. de Reiffenberg (*Bull. du bibl. belge*, VI, 150) en relève deux, sans avoir vu le texte & il y en a d'autres. Il faut dire, toutefois, que l'impression dans l'original est mauvaise & nécessite de nombreuses & indispensables corrections.

Les *Chansons de Namur* forment une plaquette de six feuillets, in-4°, imprimée en caractères gothiques assez usés, sans chiffres ni réclames, avec sign. ai-aiij. Le poème n'a pas de titre spécial, il commence au recto du 1er f. & se termine par la souscription au verso du dernier feuillet.

Le seul exemplaire connu de cet opuscule se trouve aujour-

d'hui dans la riche bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles. Il provient de ſir Richard Heber (V. nº 2644 Bibl. Heber. IX) d'où il paſſa au libraire Crozet.

En 1841, à la vente du fonds de ce bibliopole, il fut acquis, pour 63 fr. (fr. 72,35 frais compris) par M. Briſart, de Gand. Le cabinet de cet amateur fut vendu le 10 décembre 1849 & jours ſuivants : notre volume figure au catalogue ſous le nº 348 & fut acquis par M. de Reiffenberg pour la ſomme très minime de fr. 54. Puis il paſſa ſucceſſivement à MM. Serrure, de Pitteurs, Olivier &, enfin, à ſon propriétaire actuel.

Les *Chanſons de Namur* ont paru en fac-ſimile photolithographique (procédé Aſſer & Toovey), & tirées à 50 exemplaires à la librairie ancienne de G. A. van Trigt à Bruxelles. L'original eſt une des rares impreſſions en français qui aient paru à Anvers, à cette date. Nous n'en connaiſſons guère d'autres que celle-ci & le poème *l'An des ſept dames* (V. Brunet au mot ŒUVRE) publié en cette ville avec la marque typographique de Gérard Leeu & de Thierry Martens, en 1503, poème que nous croyons pouvoir attribuer à Jean Le Maire pour divers motifs à expoſer ailleurs.

Eckert van Homberch qui demeurait à Anvers *binnen die Cammerpoorte*, imprima d'abord à Delft, où ſon nom figure pour la première fois ſur un livre en 1498 : de Delft il alla s'établir à Anvers, vers 1500 & y imprima juſqu'en 1520 (V. Holtrop, *Monuments typograph. des Pays-Bas, etc.*, p. 87). M. Polyd. van der Meerſch, qui le nomme Eckert van Hombourg, avance, nous ne ſavons ſur quel fondement, qu'il imprima d'abord à Anvers, puis à Delft, pour revenir enſuite à Anvers.

Nous ne dirons rien du mérite littéraire du poème de Jean Le Maire. Nous renvoyons pour ce point à la notice de M. van der Meerſch & au mémoire de M. Ch. Fétis en réponſe à la

queſtion : apprécier Jean Le Maire (de Belges) comme proſateur & comme poète, mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles, le 11 mai 1868 & inſéré au T. XXI des Mém. couronnés, Coll. in-8°. Mais nous ferons remarquer ſon importance pour l'hiſtoire de l'événement & de ceux qui y ont pris part. (V. auſſi Dinaux, *Archives du Nord de la France*, 1849, p. 505.)

C. R.



Les chansons de Namur.

Pour la victoire eue contre les francois A saint Hubert dardenne.

¶ Composees par Jehan lemaire de belges Indiciaire et historiographe de la tresillustre maison daustriche castille bourgoigne et de Namur. &c.

A lhõneur du pays Et de treshaulte & tresclere pricesse madame Marguerite daustriche & de bourgoigne. duchesse douagiere de sauoie Contesse de villars. dame de bresse &c. Regēte et gouuernante des pays de pardeca. pour le Roy son pere Cesaraugustre. Tuteur et mambourg de monseigneur larchiduc Charles. Prince des espaignes. &c. duc de bourgoigne de brabant. &c. Conte de flandres &c Palatin de haynau. &c.

Taisez vous or Trompettes et clarons
Jadis forgez. pour resueiller la guerre
Tenez vous coys. tant q̄ seigneurs barōs
Et cheualiers aux dorez esperons
Vous feront bruire. affin de los acquerre
Soit or ouy. tant par mer q̄ par terre
Le doulx recort des faictz de bergerie
Tendans au bruit de grant haubergerie

Reposez vous fiffres et gros tabours
Tous instrumentz de belliqueux effroy



LES CHANSONS DE NAMUR

POUR LA VICTOIRE EUE CONTRE LES FRANÇOIS A SAINT HUBERT DARDENNE

¶ Composées par Jehan le maire de belges Indiciaire et hiſtoriographe de la treſilluſtre maiſon dauſtriche caſtille bourgoigne et de Namur. etc.

A l'honneur du pays Et de treshaulte & treſciere princeſſe madame Marguerite dauſtriche & de bourgoigne. ducheſſe douagiere de ſauoie Conteſſe de villars. dame de breſſe &c. Regente et gouuernante des pays de pardeça. pour le Roy ſon pere Ceſarauguſte. Tuteur et manbourg de monſeigneur larchiduc Charles.
Prince des eſpaignes. &c. duc de bourgoigne de brabant. &c. Conte de flandres &c. Palatin de haynau. &c.

Taiſez vous or, trompettes & clarons,
Jadis forgez pour reueiller la guerre,
Tenez vous coys; tant que ſeigneurs, barons
Et chevaliers aux dorez eſperons
Vous feront bruire, affin de los acquerre,
Soit or ouy, tant par mer que par terre,
Le doulx recort des faiꝭz de bergerie,
Tendans au bruit de grant haubergerie.

Repofez vous fiffres & gros tambours,
Tous inftrumentz de belliqueux effroy,
Haulx meneftriers en villes & en bourgs,
Ne fouffiez plus, le vent eft à rebours,
Habandonnez & feneftre & beffroy,
Trop meilleur fait ouyr, comme je croy,
Les flaioletz de simple concordance
Que les accordz de trop confufe danfe.

Or fonnez doncq, mufettes, chalemies
Des francz bergiers que Dieu gard d'encombrier;
Puis que ores font les trompes endormies,
Donnez foulas à voz gentes amies,
Car de nobleffe eftes le recouvrier.
Mars le tirant, des grandz hutins ouvrier,
A efpoanté les moutons & les parcz,
Mais le dieu Pan a fes fiers loupz efpars.

Le bon dieu Pan, le dieu de paftouraige,
A eftonné le grand dieu des batailles,
Il a rompu fa vantife & fa raige,
Il a brifé fon arrogant couraige,
Et recouvré les peaux de fes beftailles,
Il a foufpris en fes bofquetz & tailles
Le grand gentdarme acouftré de plumars,
L'orgueil françois qui fe dit ung droit Mars.

Filles d'honneur, gentilles bergerettes,
Se vous avez par foufpirs langoureux
Plainct & plouré les fortunes durettes
Dont guerre & mort, contraire aux amourettes,
Ont l'an paffé rendu maint malheureux,
Reprenez ioye en voz cueurs amoureux,
Favorifans à vos loyaulx amiz
Qui font en gloire & grand triumphe miz.

Faictes chapeaux, danfez au viroly,
Solemnifez cefte fefte prefente;
Soit tout malheur mis en parfond oubly
Et ce jour foit de lieffe ennobly.
Ainfi le veult celle qui vous regente:
C'eft la princeffe illuftre, clère & gente
La Marguerite, inclite paftourelle,
Affemblez vous & chantez entour elle.

Fleurs de valeur, gentilles namuroifes,
De voftre amour la contrée eft efprife;
Auffi de vous, trefgentes bouuinoifes,
Chantez, danfez, menez joyeufes noifes.
Bien le pouez, chafcun vous loue & prife,
Car voz amyz ont fait fi haulte emprife,
Que dignes font d'eftre tous couronnez
De laurier verd & de gloire aournez.

Se vous chantez, c'eft pour conjouyr celle
Qui tant vous ayme et qui tant pour vous veille:
Or doncq chafcune, efpoufée & pucelle,
Et mère & fille, & maiftreffe et ancelle,
A bien chanter s'eftudie & traueille,
Voire fi hault que France f'esmerveille
De voz accordz et fonoreufes voix
Retentiffant partout là où je vois.

Chantez comment voz gentilz paftoureaux,
Pour le pays leur propre vie offrans,
Ont affailly ces braghars vantereaux,
Fiers que lyons, farouches que toreaux,
Frecz, fins françois de grand orgueil non francz,
Neantmoins treftous les ont rendu fouffrans
Playes & mort, ou captivité dure
Et griefue perte en grand honte & laidure.

Chantez comment voz vrayz loyaulx amans
Ont conqueſté ſur mortelz ennemis
Armez au cler, veillans & non dormans,
Chaines, aneaux, rubis & dyamans,
Drap d'or, veloux, & damas & ſamiz,
Quoy que françois non laſches ne remis
Par grand vigheur tinſſent ferme long tamps
En rechargant ſur noz preux combatans.

Aucuns bergiers, à pié & ſans holette,
A Sainct Hubert vouèrent ung voyage;
Là furent ceulx que nourrit & alette
France au pillaige, ayans mainte malette
Plaine d'argent & plentureux bagaige;
Nos pelerins ſans guières de langaige
Ont faict au ſainct prières treſdeuotes
Et dechargé leurs bourdons ſur ſes hoſtes.

De ce corps ſainct, jadis noble veneur,
Le cor ſembla bondir comme à la chaſſe,
N'y fut claron ne trompette en honneur,
Peu chailloit lors de leur contre ou teneur;
L'un ſe deffent, l'autre aſſaillir pourchaſſe,
De ce deduit fut ouy longue eſpace
Le bruit perchant mur, trenchiz & dodenne,
Retombiſſant par la foreſt d'Ardenne.

Là noz limiers leuriers & bons brachets
Encontre loups & ſenglers eſtriuèrent,
Nos braconniers veſtuz de blancz rochetz,
De leurs fors dars, ſans autres trebuſchetz,
Les porcz eſpicz horriblement greuèrent;
Les cerfz volans au courre ſe ſauluèrent,
Mais jà pourtant n'attaindront leurs riuaiges,
Ains ſeront pris par les hommes ſauluaiges.

Grand veneur fut Jehan feigneur de Spontin.
Jehan de Houloigne y dreffa maintz faictz d'armes,
Holuechft y eut & honneur & butin,
Olivier d'Aue, ancien, duyt au hutin,
Rajouenift en ces rudes alarmes,
Leur fang jà noble ayant pitié des larmes
De noftre peuple eftant en piteux trouble
Fit la vengance & fa nobleffe double.

Longchamp, Spontin, baftardz treflegitimes,
Donnèrent gloire à leur noble lignée
Bloux Gobeletz, freres de grandz eftimes,
Y ont acquis renoms haulx & fublimes,
Et Goffin Groufe à tout fa grand coignée,
Colin bouchier y receut grand feignée,
Mais Coiceau guide y devint immortel,
Depuis cent ans Ardenne ne vit tel.

Jaques Motet, grand Jehan porteur d'enfeigne,
Crupet, Grifeau & Colinet preudoms,
Le bon Hubert, qui la victoire enfeigne,
Et autres maintz, dont les noms on apreigne,
Y eurent bruit dignes de grandz guerdons ;
Si ne fault pas que le renom perdons
Du fort Jennin Coufturier & Poluache
Et de Zollers, tardif mais non pas lafche.

Des braconniers, pafteurs & pelerins
Nul lors à pié retourner ne daigna,
Ains fur courfiers & genetz barbarins,
Bardez, armez, plains d'efcuz & florins,
Furent montez, car chafcun y gaigna
Et fe de ce defpit & engaigne a
L'orgueil françois que prifonnier on maine,
C'eft au pourchas de fa raige inhumaine.

Que t'a meffait, o nation françoife,
Ce noble enfant, le jeune Archiduc Charles;
Quant ta croix droicte encontre lui fe croife
Pour foubftenir defléauté gheldroife,
Point n'enfuyz tu tes preux gifans en Arles,
Car les Rolans dont encoires tu parles
Ne firent oncq guerre à ung orphenin,
Et encor mains au fexe feminin.

Tu au rebours qui te diz noble gent,
Viens guerroyer quatre petitz pupilles
Avec leur ante au renom refulgent,
Loing d'eulx eftant leur grand pere & regent
Qui quelquefois vengera tes tours viles;
Tu viens piller leurs villaiges & villes,
Tu viens murtrir & ranfonner leur peuple
Et rauir tout fa fubftance & fon meuble.

Et qui plus fait tón bruit anichiller,
C'eft que tu viens courir iufqu'à leur veue
Villes ardoir, monafteres bruler,
Nonnains corrumpre & vierges violer
Par fier oultraige & fureur defpourueue,
Puis fans deftour ta tirannie indeue
Retourne en France en grand pompe & beubant
Compter les feux par toy faictz en Brabant.

Helas, au moins t'en debuoit retarder
De la princeffe ung peu la reverence,
Qui tant labeure à fes nepueux garder
Et qui pouoit tes beaux feux regarder
Luifans partout en fa circumference.
Certes ton roy & la fienne adherence
L'ont autrefois pour leur Royne tenue,
Et tu lui faiz telle defconuenue!

Mais tu n'as eu regard à sa haultesse,
Car le cueur as du tout abastardy;
Desroy ton hoste, injure ton hostesse,
Certes feront tumber en petitesse
Ton arrogance en fin, je le te dy;
On voit tousjours ton oultraige hardy
Sur quelque dame ou enfans sans tuteur,
Sur gens foulez & brebis sans pasteur.

Ce nonobstant, combien que tu t'esjoyes
Presumant gloire en ton iniquité,
Noz bergeretz de tes corps font mont joyes;
Et tu qui or les ferrailles mengoies,
Es maintenant cheute en captiuité.
O natîon plaine d'ignauité,
Cognois tu point que qui quiert gloire faulse
Sa perte accroist & sa honte se haulse?

Doncq se ainsi est que armigere noblesse
N'ayt jà daigné auoir les mains polues
De ton vil sang qui plus que venin blesse,
Neantmoins pasteurs, nonobstant leur humblesse,
N'ont peu souffrir ces euures dissolues
Ains comme on court aux terribles belues,
Aux chiens rabiz, & aux monstres diuers,
Ilz ont rué sur tes souldars peruers.

S'ilz ont rué, aussi ont ilz attaint;
S'ilz ont attaint, ilz ont tout abatu;
Leur glaiue fut de ton sang noble tainct;
Qui cria France, il fut à cop estaint,
Prins ou nauré de quelque dart pointu.
Ainsi le font noz pasteurs de vertu,
Nos francz bergiers, noz nobles paysans,
Plus que l'or fin au cler soleil luisans.

Or chantez doncq, Bouvines & Namur,
Ardenne, Marche, Yvuy, Beaurain, Baftoigne;
Nos champions, auffi fermes qu'ung mur,
Ont triumphé des felons au cueur dur,
Fiers ennemiz du bon fang de Bourgoigne,
Qui fans querelle, à leur honte & vergoigne,
De noftre avoir ont chargé maintz muletz,
Tous enrichiz, tant maiftres que varletz.

Chantez comment ils ont rendu la proye
Par eulx rauie à Hal & Tillemont,
Et à ces fins que mieulx on vous en croye,
Monftrez voz gens tous reueftuz de foye
Et de fins drapz, dont grand loz & fame ont;
Monftrez les or & aual & amont
Emplumaffez, chargez d'orfauerie,
Reprefentans françoife bragherie.

En ce triumphe, en ces pompes heureufes,
Filles d'honneur, pour Dieu feftoyez les,
Si les baifez, n'en foyez jà peureufes,
Couronnez les, loyalles amoureufes,
De romarain & de verdz chapeletz;
Chafcun d'eulx vault ung petit Herculès,
Chafcun vous doibt fembler ung droit Ogier
Ou ung Dauid, qui auffi fut bergier.

Spontin fera ung nouvel Alexandre,
Houloigne Hector, les autres Scipions;
Pour le pays n'ont craint leur fang efpandre,
Aux ennemis ont fait hideux efclandre,
Comme vaillans & hardiz champions.
Ilz ont matté le roc & les pyons,
Car par ung poinct ilz ont à deux endrois
Eftonné France & l'efpoir des Gheldrois.

Tesmoingz en sont enseignes & penons,
Qui des vaincuz sont les despouilles cleres.
Dont & affin que au vray debuoir venons,
Ensemble à Dieu le triumphe en donnons,
Le seul vengeur de noz grandz vituperes;
Gloire à lui soit des victoires prosperes,
Grace à la mere aussy du roy des royz,
Qui favorise aux gentilz Namurois.

Consequemment louons pour son merite
La fille unicque à Cesar tressacré,
Le choix des fleurs, la noble Marguerite.
Dont le cler sens en vertu non irrite
Prent tant de soing pour nous & de son gré
Que son enhort de degré en degré
Fait reschauffer le bon sang du pays,
Dont malvueillans se treuuent esbahiz.

Illustre sang de la troyenne Belges,
Puissans dompteurs de Trèves la rebourse,
Vous Haynuiers, jadis flayaux & verges
De toute Gaule & d'honneur les concierges,
Vous auez or recouuré la royne Ourse,
L'enuoy de Dieu, du pays la ressourse,
Playne de cueur & vertuz celestines,
Qui vous semont à voz valeurs pristines.

Ne pensez plus que France soit à craindre,
Quand vos voisins si petitz l'ont foulée;
Se elle à sa loy toutes gens veult constraindre,
Plus embrassant qu'elle ne peut estraindre,
Si n'estes vous pourtant pour sa gheulée;
Vous estes gent de prouesse meslée,
Ayez à cueur vostre prince & vous mesmes
Et reputez les François moins que femmes.

O Dieu tresjuste, o admirable juge,
De ton pouoir bien voit on les semblances;
Les laboureurs où gist nostre reffuge,
Ont rué jus en horrible deluge
Neuf cent cheuaulx, le choix de six cens lances.
Dont les seigneurs rempliz de grandz vaillances,
Bien esquippez de lances & d'escuz,
Par cent pietons cincq fois furent vaincuz.

Que feront ilz quand gens de noble sang
Donront sur eux à trompette & baniere,
Sur grandz coursiers, armez trestous au blanc,
Veu que gens nudz, excepté de cueur franc,
Les ont traictez en si lourde maniere;
Rusticité a esté parsonniere
De haulte emprise & gloire militaire
A nostre honneur & prouffit salutaire.

François ont eu par laboureurs la biere,
Par paysans passaige plutonicque,
Par villagiers vile mort estrangiere,
Par forestiers fortune fourraigiere,
Malheur meschant par la gent mechanique,
Par charruyers chastoy chault & inicque,
Par bergeretz haubergerie male,
Par charbonniers chartre tresanormale.

Par ainsi doncq Braibant plus ne braira,
Puis que François Namur guieres n'admire,
Haynau les het, Ardenne les ardra,
Bourgoigne boult, mais Artois attendra
Qu'ilz ayent eu par l'Empire du pire,
Ytalle taille & Constance conspire;
Mais que sans plus l'or des Flamengz flamboie,
France est en frische & Gheldres qui guerroie.

Neantmoins, Cefar, vueilles en termes courtz,
Puis que ennemis irritez nous menaffent,
Venir chà bas ou mander bon fecours,
Fay que voyons l'aigle auoler fon cours
Par terre & mer que fes efles embraffent.
Les malvueillans ung grand venin nous braffent,
Pour quoy vers toy tes enfans les bras tendent
Et tes pays nul autre bien n'attendent.

Et ce pendant prens en gré les doulx chantz
De tes bergiers en triumphe exaltez;
Bien fut nobleffe alors armée aux champs,
Cerchant auffi de foubzmettre aux trenchantz
Ceulx qui nous font guerre & hoftilitez,
Mais fortune a les bas nobilitez,
Les haulx n'ont eu leur emprife oportune,
Toufjours vertu ne rencontre fortune.

En octobre mil cincq cens & fept
Imprimé en Anuers par Henri
heckert.

VIRTUTI HONOS

Lemaire de belges

Non minor bello hic labor eft
Que fingula multi
Fortiter egerunt
Ego profequor omnia folus

NOTES

PAGE 6, VERS 2. *Effroy*, bruit. — v. 13. *Recouvrier*, récréation. — v. 15 *Espoanté* doit être prononcé en trois syllabes, contrairement à l'étymologie & à l'usage; je suppose que l'auteur s'est servi de la forme concurrente *espanté*. — Le texte porte *ses moutons* pour *les m*. — v. 21. *Bestaille*. troupeau, forme féminine de *bétail*. — v. 22. *Tailles*, taillis. — v. 24. *Droit*, vrai. — v. 31. La tournure *favoriser à* est fréquente au XVIe siècle; l'ancienne langue avait en outre la forme *favorir*, d'où nous est resté le participe *favori*.

PAGE 7, VERS 1. *Chapeaux*, chapelets, couronnes. — *Au viroly*, en colimaçon, en spirale. — v. 16. *Aourner*, adjornare. — v. 24. *Je vois*, je vais. — v. 27. *Braghard* angl. *braggard*, voy. Scheler, Dictionnaire v° *braguer*. — v. 28. *Que*, comme. — v. 29. *Frecz* ou *fresc*, frais, gaillard (Gachet, Glossaire) — v. 30. *Neantmoins* est dissyllabique

PAGE 8, VERS 6. *Remis*, = *recreant*, *rendu* lâche. — v. 11. *Alette* de *aleter* qui représente un type latin *alitare*, fréquentatif de *alere*. élever, synonyme de *nourrir*. — v. 12. *Malette*, petite malle. — v. 14. *Guières* forme diphthonguée de *gueres*, beaucoup. — v. 18 *Bondir*, ancienne et première signification; retentir. — v. 20. *Chailloit*, imparfait de *chaloir*, être d'importance. La tournure est impersonnelle : *il chault de quelque chose*. — *Contre*, *teneur*, termes de musique : contrepoint, ténor. — v. 22. *Longue espace*, pendant longtemps. — v. 23. *Dodenne*, *dodaine*, rempart ou mur en dos d'âne. Dictionnaire rouchi de Hécart : « Tour audessus d'une rivière selon M. Gohier. » — v. 24. *Retombir*, retentir. — v. 26. *Estriver*, combattre. — v. 25. *Braconnier*, chasseur. — v. 32. *Saulvaige*, sens primitif, forestier, habitant de la forêt.

PAGE 9, VERS 1. *Jehan* ne forme qu'une syllabe. — v. 30. *Engaigne*, courroux, chagrin. — v. 32. *Au pourchas de*, litt. par la machination de, puis = grâce à.

PAGE 10, VERS 1. Le texte a par erreur *maffait*. — v. 17. Le texte a *ainchiller*. — v. 25. *Retarder* anciennement = empêcher.

PAGE 11, VERS 17. *Polues*, latin *pollutus*. — v. 22. *Belues*, belluae. — v. 28. *A cop*, aussitôt.

Page 12, vers 16. *Bragherie* ſynonyme de *beubant*, faſte. — v. 27. Le texte a *non* p. *n'ont*. — v. 30. *Roc*, en termes d'échecs, la tour; ital. *rocca*. du perſan *rokh* chameau monté.

Page 13. vers 12. *Irrite*, adj. latin *irritus*. — v. 14. *Enhort* de *enhorter*, encourage. — v. 18. *Rebours*, adjectif, rebelle. — v. 20. *Concierges*, gardiens. — v. 29. « Vous n'en êtes pas pour cela deſtinés à lui ſervir de pâture. »

Page 14, vers 2. *Semblances*, ſignes. — v. 14. *Ruſticité*, terme collectif, les payſans. — *Parſonnier*, qui obtient une part. — v. 17. *Biere*, cercueil (p. mort). — v. 19. *Eſtrangier*, étrange. — v. 20. *Fourraigier* a ici un ſens inſolite; digne de fourrageurs. — v. 21. *Meſchant*, de mauvaiſe chance. — *Gent mechanique*, gent ouvrière. — v. 22. *Charruyer*, qui manie la *charrue*. On remarquera dans cette ſtance & la ſuivante divers efforts de jeux de mots. — v. 31. « Pourvu que ſeulement. »

Page 18, vers 1. *En termes courtz*, bientôt. — v. 3. *Chà bas*, ici bas. — v. 4. L'aigle impériale. — v. 13. *Nobilitez*, annoblis. — v. 16. Le texte a *recontre*, forme inadmiſſible.

A. S.

Il eût été intéreſſant de donner quelques renſeignements ſur les héros du combat de S[t] Hubert mentionnés dans les *Chanſons de Namur*, mais, pour les uns, il faudrait fouiller les recueils généalogiques dans leurs brouſſailles les plus épaiſſes, ſans être certain de le faire avec ſuccès; pour les autres, pauvres manants obſcurs, toute recherche ferait inutile. Dans une lettre de la *Correſpondance de l'Empereur Maximilien & de Marguerite d'Autriche*, publiée par M. Le Glay (Société de l'Hiſtoire de France, Paris, 1839), t. I[er], p. 16, on nomme les ſeigneurs de Spontin & de Roullers, Jean Derloigne, Engelbert de Holſweſtz & Olivier de Dalve; dans une pièce citée par M. Henne, *Hiſt. de Charles Quint*, I. 169, il eſt dit que « Colin de Hal, dit le beau boucher, demeurant à Namur, reçut une penſion de 4 patars par jour, ſa vie durant. »

Le chef de la petite troupe qui battit les Français, eſt plus connu; c'eſt Jean de Beaufort, ſire de Spontin, de Wavre, Houtain, etc. conſeiller & chambellan de Charles d'Autriche, roi de Caſtille; grand-mayeur de la ville de Namur & grand-veneur de ce comté. C'eſt un type de chevalier batailleur du bon temps féodal. Il mourut en 1517 & ſa tombe eſt à l'égliſe de S[t]-Jean l'Evangéliſte, à Namur. On peut lire ſes exploits de tout genre dans

l'*Histoire généalogique de la maison de* Beaufort-Spontin, par F. V. Goethals. Bruxelles, 1859, p. 194 & suiv.

Jehan de Houloigne ou de Hollogne appartenait sans doute à la famille de ce nom, qui est une des plus notables & des plus anciennes de Liége. Deux Jean de Hollogne ont été bourgmestres de cette ville : mais ni l'un ni l'autre ne peuvent être celui que chante Jean Le Maire.

Olivier de Dalve, d'Ave, ou de Dave, est probablement un membre de la famille liégeoise de Dave, descendant de celle d'Elzée. Néanmoins, nous ne trouvons pas un seul Olivier dans la notice généalogique de cette famille que donne M. L. de Herckenrode, *Collection de tombes*, etc., *de la Hesbaye*. Gand 1845 (p. 213).

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Rollers (& non pas Zollers comme il a été imprimé par erreur, p. 9, v. 24) que la lettre citée nomme le seigneur de Roullers.

Page 12, vers 2. Le texte porte Yvuy, probablement pour Yvois ou Yvoy, plutôt que pour Huy.

Dans la notice en tête des *Chansons de Namur*, nous avons omis de mentionner une pièce de Jean Le Maire sur le combat de St-Hubert, pièce qui est citée par M. Le Glay, dans les *Négociations diplomatiques entre la France & l'Autriche, durant les* 30 *premières années du* XVIe *siècle*. Paris 1845 (Collection des documents inédits sur l'histoire de France), t. I, p. LXXXVII. Cette pièce se compose de 11 strophes de 11 vers chacune. M. Le Glay la croit inédite & en donne la première strophe. La voici :

Franchois mués en Gueldrois par trafficque,
Plorez, musez, considérez comment
Vos fais vilains & œuvre tirannique,
Dieu les perchut, s'en a pris vengement,
Oncques ne fut chose plus merveilleuse.
A Saint-Hubert, d'œuvre miraculeuse,
De nobles gens ainsy estre exilliés
Par paysans! mais de vray le fachiés,
Que Dieu l'a fait, montrant qu'a telles fins
Doivent venir ceulx, sans estre espargniés,
Qui desrobent vesves & orphenins.

Nous ignorons si ce petit poème a été publié en entier.

Nous avons dit que nous ne connaissions que deux impressions françaises faites à Anvers jusqu'à l'an 1509. Il faut y ajouter une troisième & la plus précieuse : l' *Histoire du très vaillant chevalier Paris*, imprimée chez Ghérard Leeu, en 1487 & dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de la rue Richelieu à Paris.

C. R.



LA PROSOPOPÉE D'ANVERS, ETC.

1594 - 1598

Le *Trésor National*, Recueil hiſtorique, littéraire, etc., t. 1er (1842), p. 316, a conſacré un très ſpirituel article à l'auteur dont nous publions les deux poèmes ſuivants : cet article eſt ſigné de M. E. Gachet, un homme qui a rendu les plus grands ſervices à notre hiſtoire & à notre littérature & qui, entr'autres, a ſu tirer de l'oubli le nom de Léon de Meyere. Nous en extrayons le paſſage ſuivant :

« Nous avons bien peu de choſes à vous dire de ce Léon de Meyere, & s'il ne nous avait pas ſoigneuſement indiqué lui-même au titre de ſon livre qu'il était d'Anvers, les villes de la Belgique pourraient aujourd'hui ſe diſputer l'honneur d'avoir donné le jour à ce poète homérique. En quelle année place-t-on ſa naiſſance ? Nous n'en ſavons rien. Foppens, qui lui donne le nom de Leo Meyerus, ne parle pas du tout de cela ; & il ne nous dit pas même s'il était de la famille du célèbre hiſtorien flamand dont il eſt l'homonyme. En revanche, Foppens nous fait connaître que Léon de Meyere, licencié-ès-droits, fut d'abord prévôt de

Sainte Pharaïlde à Gand, & nous trouvons ailleurs qu'il en eût les lettres patentes du roi d'Efpagne, le 16 juin 1599, & qu'il prit poffeffion de fa dignité, le 23 du même mois. Il fuccédait à Nicolas Fierens, qui avait réfigné ces fonctions. En 1615, il quitta la prévoté de Ste-Pharaïlde pour celle de la collégiale de Saint-Sauveur à Harlebecque & c'eft dans cette dernière ville qu'il mourut le 28 décembre 1630. »

On le voit, il eft impoffible à un poète d'avoir une exiftence plus monotone & moins épifodique que celle-là.

M. Gachet fait enfuite une analyfe très exacte de la *Profopopée d'Anvers* & la réfume en ces termes : « Sous le rapport hiftorique, c'eft un pamphlet antifrançais & antihollandais : c'eft l'une de ces étranges pièces littéraires lancées dans la guerre de politique & de religion qui abforbe prefque deux fiècles de notre hiftoire ; les annaliftes peuvent trouver utile de confulter quelquefois cette efpèce de documents. Sous le rapport littéraire, c'eft un des derniers veftiges d'une littérature qui fe meurt ; c'eft de la décrépitude & non de la jeuneffe. Après Léon de Meyere, nous avons encore pu avoir des favants, des littérateurs, mais plus de poètes français, *l'eftoc Auftriçois* leur avait porté un coup mortel. »

« Quatre ans après, continue M. Gachet, nous trouvons encore une fois Léon de Meyere dans la lice politico-poétique. C'était en 1598. On commençait à s'apercevoir en Belgique des difficultés qu'il y avait à écrafer l'héréfie ; la lutte contre la Hollande épuifait déjà l'Efpagne & nos provinces. Le poète adreffa au cardinal Albert d'Autriche, connu plus tard fous le nom d'Archiduc, un fecond ouvrage qu'il intitula : *Poème d'Advis pour la paix Belgique*. »

M. H. Helbig (*Meffager des fciences hiftoriques*, etc. Gand, 1861, p. 413 & fuiv.) s'eft occupé de Léon de Meyere & de fes divers poèmes. Parlant de la *Profopopée*, il décrit fon exemplaire

en ces termes. « In-4°, de 28 ff. non chiffrés, en tout, y compris un f. blanc à la fin, ſign. A2 — G3.

» Le verſo du titre eſt en blanc. Les trois pages ſuivantes ſont occupées par une dédicace, adreſſée en vers latins, par l'auteur, au prince Erneſt d'Autriche. Sur le recto du 4e feuillet, on lit un *Sonet à l'auteur*, ſigné Cl. de Baſſ. H., ce qui ſignifie, ſans aucune doute, Claude de Baſſecourt, Hainonnois. Ce ſonnet, fort emphatique & louangeur, n'eſt pas des meilleurs. Claude de Baſſecourt, auteur de la *Tragicomedie paſtoralle & autres pièces*, qui parurent à Anvers, la même année 1594, in-16, chez le même imprimeur, a été mieux inſpiré en mainte autre circonſtance.

» Le verſo du 4e feuillet eſt en blanc, & le poème commence au feuillet ſuivant.

» Voyons quelle récompenſe l'auteur reçoit pour ce beau poème courtiſaneſque : « Le 12 juillet 1594, Léon de Meyere, licencié, qui avait fait hommage d'un petit livre à ſon alteſſe Erneſt d'Autriche, reçoit 13 florins 20 ſous » (1).

M. Helbig, dans le même article, décrit auſſi l'*Advis*. Ce poème forme un petit in-4° de 16 ff. y compris un f. blanc à la fin.

« Cet *Advis*, dit M. Gachet, fit du bruit en ſon temps. On le répandit en Hollande, & un certain Théophile, qu'il ne faut pas confondre avec le poète français de ce nom, jugea convenable d'y répondre. » M. Helbig (*Meſſager des Sciences*, 1870, p. 248) dans une note conſacrée à cette *Reſponſe*, ne doute pas que ce Théophile ne ſoit le pſeudonyme de Jean François Le Petit, ancien greffier de Béthune & auteur de pluſieurs autres pamphlets rimés.

---

(1) Bull. de la Comm. d'hiſt., XIII, p. 85-139.

La *Refponfe au poème d'Advis* que nous publions également, eft un pet. in-4° de 24 ff. non chiffrés, fuivi du poème *Advis* lui même en 13 ff.

« La reproduction entière & textuelle de l'œuvre de l'adverfaire auquel on a répondu, dit M. Helbig, eft certes un témoignage de loyauté politique affez rare, autant à la fin du XVI[e] fiècle que de nos jours. »

Cette *Refponfe* a été évidemment imprimée à Anvers.

Selon Foppens, le licencié Léon de Meyere a publié auffi :

1° *Panegyres Marianas binas, alteram Annuntiationis, alteram Affumptionis die folemni dictam.* Prior Moreti typis Antv. 1602, in-4°, altera Verduffii, 1607, in-4°. Nous ne les avons pas vus.

Le 1[er] figure à l'*Index librorum qui ex typographia Plantiniana prodierunt. Antv.* 1615, fous ce titre : *Panegyris Mariana in fefto Annuntiationis dicta Gandavi a* Leone de Meyere, Prepofito Ecclefiae D. Pharaïldis, in-4°.

2° *Funus Guilielmi Affonlevillii Bouchautii D. a variis adornatum.* Curator Leo Meyerus Antverp. Antverpiæ, ex off. Plantin. Apud Joannum Moretum M. D. XCIX. 1 v. in-8°.

Ce petit volume eft affez curieux. Il renferme, réunies par de Meyere, les pièces adreffées par divers à Chriftophe d'Affonleville au fujet de la mort du fils de celui-ci, Guillaume d'Affonleville, feigneur de Bouchaut, avec lequel de Meyere dit avoir été très lié. Ces pièces confiftent en lettres, fonnets, pièces de vers, etc., latins, français, flamands. Ces pièces font fignées Jufte Lipfe, Loys d'Orléans, P. Pantinus, I. Bochius, Lud. Lautius, Corn. Camerarius Gandavus, Franc. Harduynus, Max. de Vriendt, Leon de Meyere, Theoderick van Liefvelt, Pierre de Bredam, feigneur de Carilles, I. Bofquet, montois. Quelques-unes font anonymes. La part contributive de Léon de Meyere confifte en

une *Ode*, en français, une Epitaphe & des *Nænia* en latin, plus la préface (1).

M. Gachet, d'après une note de M. Goethals, croit que ces deux ouvrages ont paru auſſi en français. Pour le ſecond, ce ne ſerait pas poſſible & pour le premier, nous en doutons.

3° Aux ouvrages mentionnés par Foppens, M. Helbig ajoute les huit vers français qui expliquent chaque gravure dans les *Horatii Flacci emblemata*, d'Othon Vænius, éditions d'Anvers de 1607 & 1612.

Nous nous abſtenons de donner une appréciation littéraire des poèmes de de Meyere. Nous renvoyons le lecteur aux articles de MM. Gachet & Helbig ou plutôt à ſes propres impreſſions.

Si la poéſie n'eſt pas de premier ordre, on peut dire cependant qu'elle a une certaine énergie & du coloris. Et, en tout cas, elle eſt le vif reflet d'une opinion.

Tous ces poèmes ſont exceſſivement rares. M. Helbig ne connait d'autres exemplaires que les ſiens & ceux de la bibliothèque royale.

C. R.

---

(1) Nous croyons bien faire en reproduiſant, avant la Proſopopée, l'Ode ſur la mort du fils de d'Aſſonleville. Le lecteur aura ainſi, ſauf les huitains placés ſous les gravures d'Othon Vænius, tout le contingent poétique de Léon de Meyere, en langue françaiſe. Il nous ſemble que l'Ode ſuſdite, n'eſt pas trop mauvaiſe. Ce qui ne veut pas dire qu'elle puiſſe être comparée à l'*Ode à du Perrier*, qui date de la même année, 1599.

ODE DE LÉON DE MEYERE D'ANVERS

à Monſieur d'Aſſonleville, ſur la mort de ſon fils

Tout ce qu'icy bas prend naiſſance
Eſt eſclavé ſoubs la chance
De l'inconſtant rouet :
A pouſſer haut le ſort ſe joue,
Qu'il veult plonger puis à la boue,
Du mocqueur monde un dédaigneux jouet.

La mort ou le temps tout moiſſonne,
Dont la grandeur nous eſtonne,
Et nos yeux eſblouit.
Comme un flambeau eſteint ne laiſſe
Qu'un flair fort de fumée eſpaiſſe,
Qui toſt meſlée à l'air s'eſvanouit.

Ainſy des hommes veufs de vie
Le ſouvenir frais ennuye.
Et nous glace d'horreur ;
Mais au bout de trois jours il paſſe,
Et de nos cœurs legers s'efface,
Laiſſant ſans plus de mort la morne peur.

Contre elle chaſcun s'eſvertue,
Que ſa mémoire abatue
Ne meure quant et luy.
L'un ſon mal de mourir conſole,
Se baſtiſſant un beau mauſole,
De ſes eſpoirs fort ruineux appuy.

L'autre veut que ſon nom ſe liſe
Au criſtal peint d'une eſgliſe,
Ou en bas d'un tableau :
Mais la nature nous enſeigne,
Qu'à produire enfans on deſſeigne
En ſes neveux ſurvivre à ſon tombeau.

A toy ceſte mère feconde
Qui tout ce qui naiſt au monde
Nourit de cent taitons,
T'avoit donné, Aſſonleville,
Un fils, l'eſpoir de ta famille,
Et le ſoulas de tes cheveux griſons.

Un fils, le miroir de prudence
Et patron de reverance
Qu'on doibt à ſes parens,
Le parangon de modeſtie,
De piété, de preud'hommie,
L'amour des bons, & l'honneur des ſçavants.

De luy la trompeuſe eſpérance
Te promit la noble engeance
D'un monde de neveus,
Qui touſjours, par leur vive gloire,
Euſſent refraichy la mémoire
De ta grandeur & de tous leurs ayeux.

Mais la mort eſpointe d'envie
Rompit le fil de ſa vie
Par le fatal raſoir,
Et fauchant ceſte fleur en herbe,
De ſes deſpouilles fort ſuperbe,
Va triumphant du fruit de ton eſpoir.

Ains, o Afyle de fageffe,
Que ceft affront ne te bleffe
Le magnanime cœur;
Encontre la jaloufe rage
De la Mort roidy ton courage,
Soubtien le choc de ce commun malheur.

Tu fceus toufjours que la Déeffe,
Sur nos affaires maiftreffe,
Se plait, que plufieurs fois
Se troublant l'ordre de Nature,
Le viel père à la fépulture
De fon enfant jette fes triftes voix.

Voir ton fils n'eft paffé ; fon ame
Règne au Ciel &, franc de blame,
Son nom refte icy bas.
Doncques la bonde aux douleurs bouche;
Ton défir au but vifé touche :
Tu ne mourras d'un oublieux trefpas.

Mais après que de ta paupière
La mort aura la lumière
Banny d'un grand fommeil;
Phébus, par fa brigade amie
De ton fils & toy tant chérie,
Depuis fon lict jufques à fon refveil.

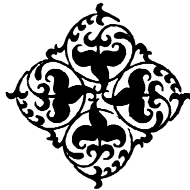
Fera vos beaux honneurs redire
Sur les cordes de fa lyre,
En defpit de la mort;
Si longtemps que, de vifte courfe,
Il ira voir l'une & l'autre Ourfe,
En mefnageant du temps le roide effort.

PROSOPOPEE D'ANVERS

A LA BIEN-VENVE DV SERENISSIME PRINCE ERNESTE PAR LA GRACE DE DIEV ARCHIDVC D'AVSTRICHE,

Duc de Bourgoigne, &c. Cheualier de la toison d'Or; Lieutenant, Gouuerneur & Capitaine General des Païs-Bas.

Par Leon de Meyere d'Anuers Licentié es Loix.



A ANVERS,
De l'Imprimerie d'Arnoult Coninx.
l'An M. D. XCIV.



SERENISSIMO PRIN-
CIPI ERNESTO DEI GRATIA
ARCHIDVCI AVSTRIÆ, DVCI BOVRGVN-

diæ, Comiti Tyrolis, &c. Aurei velleris
Equiti, Belgicarum Prouinciarum
Gubernatori.



IVA Jovis, Themidosque, genus sancti Arbitra
Fac otium a tuis mihi (juris,
Tantisper studijs, lætis dum ritè Camænis
Hunc Austriæ canam Ducem,
Qui præsens nostro venit medicina dolori,
Et rebus assertor tuis.
Vos quoque Thespiadæ Phæbo comitante Sorores
Vestro huc adeste numine.
Auspicijs novus hæc vestris primordia Vates
Inaugurem novo duci.
Austriacum per vos sit fas heroa Brabanto
Gallis sonare versibus,
Vindicijs olim quos Gallia docta sibi ipsi
Vernaculos expostulet.

Dicite, Mnemofines divina propago, quid ifti,
Quid aufpicetis Principi ?
Dicite, num femper victricibus hærefis armis
In Patriæ graffabitur
Vifcera? Num femper ducent impunè triumphum
De publicis mali malis ?
An femper impunè ferox Battavia Regi
Rebellis audiet fuo ?
Ergone Mattiaci, Frifique, ferique Sicambri,
Et Vltricetum mobile ;
Ergo volent animis Cadmæa hæc prælia porro
Mifcere pertinacibus ?
Et femper proftrata Deûm delubra jacebunt
Honoris orba debiti ?
Dii melius : nam te duce & aufpice, maxime Princeps,
Abominamur hæc mala,
Hæc mala, queîs Patriæ res peffum ivêre tot annis
Heu jam redactæ ad incitas.
Tu finem dabis optatum jam cladibus iftis,
His tu modum pones malis.
Pandere tu potis es Pacis delubra beatæ,
Idemque Jani claudere,
Liberaque in toto commercia reddere mundo,
Si Clufius Patulcius
Ille Deus variis Præftes mercatibus, ipfum
Januario. *Qui menfe te fuo coram*
Hic ftitit, elufos vano haud nos omine fallit.
Tu Publicæ navim rei

In portu fiftes fruftra obnitentibus Auftris
Civilium horum motuum.
Per te jam foliti templis reddentur honores,
Splendorque Patriæ fuus.
Per te Belga reus voti nova fana Saluti
Inaugurabit Publicæ.
Eia age, macte animo, dolor hinc, gemitufque faceffant
Duce hôc, beata Belgica,
Atque ferenatum tandem nunc exfere vultum.
Teftentur animi gaudium
Solennefque ignes, & læti pompa triumphi,
Aerifque tinnitus cavi,
Ignivomifque tubis erumpens lubricus horror
Bomborum in aerem nigrum,
Et nimis, heu! nobis noti fimulacra Gradivi.
Jam cuncta plaufibus fonent.
Aera nunc placidis cytharæque, lyræque loquaces
Demulceant concentibus.
Læta dies cantu numeros dividere lætos
Monet, fuadet, imperat.
Tuque adeo noftris, o unica caufa triumphis,
O lucidum Belgî jubar
Si quid ab imperii gravioribus, optime Princeps,
Vacare te rebus juvat,
Hifce tuum advertas vultumque, animumque Camænis
Splendore non quidem tuo
Sat dignis, Patriæ aut miferandis cladibus, atqui
Multùm approbè teftantibus

In te animi, Patriamque meam ſtudiumque, fidemque.
At quando redditam ſibi
Numinis, atque tuo ductu ſe geſtiet illa,
Et reſtitutam rem ſuam,
Tunc majore ſono, nec quem ventura refutet
Ætas tuum canam decus.

Serenitati tuæ devotiſſimus cliens
Leo De Meyere Antverp. J. C.

. MAIVS ÆRE NOMEN.



SONET.

TA faconde, ta voix, & ta plume, & ton geſte,
Qui repréſente, peinct, & lamente, & deſcrit
Au plus rogue, plus dur, plus lourd, plus louche eſprit
Les maux, donc ton païs foula l'ire celeſte :
Ta faconde, ta voix, port, plume manifeſte,
Imprime, engrave, enſeigne, en rouge lettre eſcrit
Au cœur, qui de chair d'homme, & de ſang ſe nourit
La pitié du déſaſtre à ta Patrie infeſte.
O bienheureuſe Anvers, dont l'amarri fecond
D'eſpris rares, eſcloſt ce Mercure facond,
Pour ſonder, & ouvrir le mal, qui te poſſède,
Non pas à un Cyclope, ains à ce Prince humain,
Qui ja du Moly charge & l'une, & l'autre main,
Et Pied-viſte à ta playe aporte le remède.

Cl. de Baſs. H.



PROSOPOPEE D'ANVERS,

A LA BIEN-VENVE

DV TRESHAVT PRINCE ERNESTE

ARCHIDVC D'AVSTRICHE, DVC DE

Bourgoigne, Comte de Tyrole, &c.

Gouuerneur, & Capitaine General

des Païs-Bas.



Ois, mon grand Archiduc, en la terre Belgienne
Plus que très-bien venu, race Ceſarienne,
Frère, fils, & neveu des ces grans Empereurs,
Qui tous leurs ennemis par les ſeules terreurs
De leurs noms ont contraint à la honteuſe fuite.
L'ennemi jà deſjà au bruit de ton nom quite
Armes, camp, & fureur. Sois donc au Païs-bas
Plus que très-bien venu, ô unique ſoulas
De tous malheurs paſſez, dont dès long-temps comblées
Moy, et toutes mes Sœurs gemiſſons accablées.
Sois le très-bien venu, l'effroy des ennemis,
Et l'appuy aſſeuré de ceux, qui affermis
En la jurée foy de deuë obeïſſance,
Aiment trop mieux ſouffrir la malheureuſe chance,

Qu'en débaufchant leur foy, voguer à voile plein
Dans leur fouhaits ayans un fouffle courbe-fein
De toiles de leur nef. O heureufe journée!
Apres tant de jours noirs qui or m'as amenée
L'attente de mes veus d'un long efpace d'ans,
Qui viens faire briller en ceft orageux temps
Ceft Aftre de la Paix, cefte guerrière foudre :
Qui a veu quelque-fois le grain nourricier moudre
Par les rocqs des moulins, qui vont tout efcachans
Ce qu'ils vont fait à fait qu'il y entre attachans,
Dans l'entre-deux du chocq, tout le grain fe menuife,
Et en floccons neigeux de farine fe brife :
Il a veu ce grand Duc caffer, rompre, broyer
Tout le pouvoir des Turcs, & de leur fang noyer
La campaigne bledière, où par quatre journées
Les forces du grand Turcq bronchèrent moiffonnées.
Par le bras vigoureux du robufte Aleman,
Sans qu'un feul efchappé puiffe au fier Othoman
De cefte fienne perte apprendre les nouvelles,
Tout a paffé le fil des roides alumelles.
Qu'on marque donc trois fois d'un blanc marbre le jour,
Qui ce Prince puiffant guide en noftre féjour,
Qui ameine l'honneur, & la gloire des Princes
De ce temps, & l'efpoir des Belgiques provinces.
Pardonne moy, Seigneur, fi je vais babillant
En langage eftranger ta hauteur accueillant,
Mon but ne tend ailleurs qu'en ce mefme langage,
Qu'il a humé avec le maternel laictage,
A fa honte monftrer à ce brouillon François,
De combien doit céder à l'eftoc Auftriçois
Le tige des Valois, dont dès tous-jours s'envole
La foy efparfe au vent quant & quant la parole.
Je peindray leur d'Anjou guidant le gouvernal
De ma nef, en jouant fous un manteau Ducal,
Le premier perfonnage au fommet du théatre
De mes maux foifonnans, & de tout mon défaftre,

Je meneray en jeu ſon vergogneux deſroy.
J'arrangeray tous ceux, qui depuis que le Roy
Se retirant laiſſa le païs veuf, & vuide
De ſa noble préſence, ont manié la bride
Du peuple Belgien. Pour vivement toucher
(Si tu ne veus l'oreille à mon diſcours boucher),
Comme tes devanciers de la maiſon d'Auſtriche
Ont à bien nettoyer la trop fertile friche
Du Belgien terroir de haliers eſpineux,
La peſte des mortels, rebelles, mutineux,
Ont, dis-je, de beaucoup devancé en addreſſe
Les autres Gouverneurs, dont l'ire vengereſſe
Penſoit faire marcher aux coups d'eſprons ſanglans,
De leurs commandemens les mutins mal-vueillans :
Ne ſachans, qu'un Belgeois a l'ame courageuſe
Comme d'un beau Genet la fierté genereuſe,
Qui marche mollement au frein obeïſſant
Qui eſt un peu laſché, & qu'on va maiſtriſant
Aprochant de ſon œil l'ombre de la baguette :
Mais quand on va ſerrant ſa bride courtelette,
Et picquant un petit de l'eſperon ſon flanc,
Pluſtoſt monſtre ſon mors tout rougeaſtre de ſang,
Que d'avancer un pas à la laſche contrainte
Du frein, de l'eſperon, dont ſa peau ſaigne attainte.
   Ains ſa charge il emporte, il bout, il ſaut, il court,
Il eſcume, il hannit, il ſe dreſſe tout court,
Se lève à quatre pieds pour ſecouer ſon maiſtre,
Et dehors les arçons ſur la dure le mettre :
Tout ainſi le Belgeois, ſi on le veut regir
En benine douceur, eſt enclin à fleſchir,
Et ſe courber au vœil des royales demandes,
Et de les accomplir tant fuſſent elles grandes.
   Grand Charles ſans pareil, je t'appelle à teſmoin
Mon très-grand Empereur (ſi encor quelque ſoin,
Comme il ſouloit ça bas, de ton peuple te pince)
Je t'appelle à teſmoin, ô debonnaire Prince,

Si tu euſſes jamais ſans l'aide, & la faveur
De tes Belgeois chevi à ton ſi grand honneur
Et tenu le deſſus de toutes les meſlées,
Que tu as à tout coup à ton gré demeſlées.
Si tu euſſes jamais, ſans le loyal devoir
De tes vaſſaux Belgeois, rangé en ton pouvoir
Ce grand Roy des Gaulois, ce Saxon fier & brave
Avec tout ſon pouvoir, & l'Heſſien Lantgrave,
Comme auſſi les Geldrois, & le Duc de Juilliers,
Et bref tous tes mutins, avec le Roy d'Argiers.
  Et toy Philippe auſſy, qui l'humanité noble
D'un tel père (non plus que le vin ſa vignoble,
Le poulain ſa jument, ne peuvent dementir)
D'un père ſi benin ne peus que reſſentir,
Tu peus aſſeurement me rendre teſmoignage
De ce ſervice prompt, & fidèle courage
Que tu as remarqué en tes Belgeois ſoldars
Aux portes de Paris plantans tes eſtandars.

Le gouvernement de la Ducheſſe de Parme.

  Viens auſſi ceſte part, ô noble Marguerite,
Du ſexe feminin & la perle, & l'eſlite,
A qui premièrement noſtre Roy, ton Germain,
De ſon peuple bailla le gouvernal en main,
Quand le Ciel, juſtement deſpité pour nos vices,
Pour fouetter noſtre dos de condignes ſupplices,
Et nous faire ſentir ſon courroux furieux,
Sa preſence Royale eclipſa de nos yeux.
  O depart malheureux ! ô malheureuſe ſource
Dont premier le torrent de mes maux priſt ſa courſe !
  Viens donc, ô Marguerite, à ce coup depoſer
De quel ferme courage, & de quel haut oſer,
Sous ton prudent aveu, ma bonne bourgeoyſie,
Pour rompre les efforts de la fauce hereſie,
Ayma mieux mille fois à mille morts s'offrir :
Que ſa main ſacrilège indignement ſouffrir :

Le 14. de Mars l'An 1567.

Comme de mes Bourgeois les troupes appoinctées
Au combat dans mes flancs, trois jours & trois nuictées,

Le temple ont defendu, la Foy, ſa Majeſté
Contre ces rennieurs. Leur canon affuſté
Contre mes hautes tours, par l'effroy de la cheute
Des feſtes n'a leurs cœurs eſbranlé d'une eſmeute,
Tant furent mes Bourgeois vivement animez
Pour detourner ce coup de mes ſacrez ſommets,
Les ſacriléges mains du profane heretique
Et à force arreſter ſa rage frenetique.
Si ceſte Marguerite euſt peu cy ſejourner,
Et mon timon errant plus long-temps gouverner,
Ma nef tiendroit le port maugré le fier orage
Des troubles qui en fin l'ont pouſſé au naufrage.
Ceſte perle d'honneur, ceſte fleur de vertu,
Ayant deſſous ſes pieds l'hereſie abatu,
Ceſte Semiramis, ceſte vaillante hommace,
Par ſa maſle vigeur euſt fait quiter la place
Aux maux, ou pour le moins, leur courſes alenti,
Si non entièrement de nos chefs diverti.
Mais l'ire du grand Dieu, encore peu ſoulée,
Voyant de ſes yeux ſecqs de tant de maux foulée
La Belgie eſplorée, a voulu envoyer
L'Albanois en ſa place afin de guerroyer
Tous ceux qui, meſpriſans la benine contrainte
De ceſte Dame, avoyent la Loy de Dieu enfrainte,
Et de leur Prince bon le doux joug ſecoué,
Et leur Roy naturel pour Roy deſavoué.

Le gouvernement de Duc d'Albe.

Ceſt Albanois, pouſſé d'un aſſeuré courage
Pour detourner de nous des Sectaire l'orage,
L'Albanois (dis-je, eſpoindt d'un zèle ſaint & bon,
Feit comme un Medecin haſtant la gueriſon
De ſon maladieux, que le chancre devore,
Qui pour d'un coup ſauver le reſte, qui encore
N'eſt attaint de ce mal, coupe le membre infait :
Car reſout de tenir le ſentier courtelet,
De pourvoir cautement, que du peuple le reſte
De la voiſine humeur des mutins ne s'empeſte,

Par le licol, par l'eau, par l'eſpée & le feu,
Il les taſche enlever à force du millieu.
Ains il faut, & autant de ſon but ſe recule,
Qu'en la Lerne faiſoit le magnanime Hercule,
Qui combatant la Hydre, accroiſſoit ſon meſchef
Tant-de-fois qu'au ſerpent il abatoit un chef.
Car d'un chef detranché tous-jours deux en renaiſſent,
Et travail au travail, peine à la peine accroiſſent :
Ainſi pour un ſeul chef que ſon bras tronçonnoit,
Par chefs multipliez le mutin foiſonnoit..

Le gouvernement de Don Louys Requeſennes.

Encor, encore moins exploita Requeſennes,
Que la haſtive mort a fait quiter mes reſnes,
Preſque ſi toſt qu'il euſt ceſte charge endoſſé.

Duc de Medina Celi.

Auſſi le Medinois, d'un chemin rebrouſſé,
Appreſtoit ſon depart le jour de ſon entrée,
Voyant eſvanouir ſon attente fruſtrée.

Le gouvernement des eſtats.

Cependant les Eſtats, commis de par le Roy
De garder le Païs de tout triſte deſroy,
Que le ſoldat mutin ſans chef pourroit commettre,
Pour des biens des Bourgeois ſon avare orgueil paiſtre,
Sous le voile d'uſer de leur auctorité,
Ont hélas ! embrouillé, bouleverſé, gaſté,
Et troublé le repos de ma Ville paiſible,
Pippez honteuſement par le deſſein plauſible,
Et les gluaux trompeurs de ce Prince Orangeois
Le deſaſtre, le mal, la peſte des Belgeois,
Le trouble, le deſgat, le magazin, la forge,
Et la mer, & la bonde, & la peſteuſe gorge
Du venin verdoyant, porte-maux, chaſſe-biens,
Qui a, las ! infecté les peuples Belgiens.

Les Eſtats donc, maſquez d'un beau nom de franchiſe,
Qu'ils vouloyent voir par tout, comme il diſoyent, remiſe,
Se ſont venu ranger avec force ſoldars,
Tant Walons qu'Alemans, dedans mes forts rampars,
Pour garder au beſoin une Cité amie
A la Foy, & au Roy de la force ennemie :

Pour autant qu'ils craignoyent, que les mesmes malheurs
Qui ja les Aloſtois (o ſource de mes pleurs!)
Chargeoyent, & oppreſſoyent ne me vinſent à herdre,
Et l'eſtat fleuriſſant de mes Citoyens perdre.
Et auſſi l'Eſpagnol ſur mes biens acharné
Avait ja par avant le meſme deſdeigné,
Quand, non obſtant l'édict de la Paix proclamée,
Et le ferme devoir des Bourgeois, ſon armée
S'eſpandit dans mes murs preſte à me ravager,
Piller, & rançonner, & de tous maux charger,
Si on n'euſt rachapté de ſon avare rage
Par beaucoup de milliers le menacé pillage.
Qu'euſſé-je fait alors, euſſé-je donc reçeu
Chez moy ceux qui menoyent mes reſnes ſous l'aveu
Du Roy, de mon Seigneur? leurs troupes amenées
Me menaçoyent que trop des brouillardes menées.
Euſſé-je donc nié l'entrée à leur ſoldat?
Je craignoy ah! ah! trop que ce fait ne ſapât
Quelque peu mon devoir de deüe obeïſſance.
Mais Dieu, qui ja vouloit decharger ſa vengeance,
Ne pouvant plus porter ſon courroux enflammé,
A cauſe de ſon nom tant de fois blaſphemé,
Aveugla ma raiſon pour aſſouir ſon ire,
Et le pire parti, las! me permiſt eſlire:
Pour ſes foüets vengeurs m'imprimer ſur le dos
Pour ces crimes affreux, que jadis en mon clos
J'avoy veu, & ſouffert, quand le mutin Sectaire
Aux faſtiges ſacrez alloit mouvant la guerre.
Ce juſte droicturier, ayant long-temps en vain
Attendu que le fleau de ſa tardive main
Fuſt en fin arraché par l'humble repentance,
Et le cru ſouvenir de mon injuſte offence,
Par la douleur larmeuſe effacé, & eſteint,
Me vint alors punir qu'il eſtoit le moins craint:
Tout ainſi, qu'un excez qui tout ſoudain ne geine
Par ſa peccante humeur la cordiale veine

Le 25. de Juillet, l'An 1576.

Le fuera vellaco le 26 d'Avril, l'An 1574.

Que le chaud estomac par luy est surchargé,
Ains long-temps par après, & plus avantagé
Quand on le pense moins, malades nous atterre,
Si un jus vigoureux ne luy livre la guerre.
Je pensoy recevant en mon sein les Estats
Et obeïr au Roy, & m'asseurer d'un tas
De maux, qui ja panchoyent sur ma teste peureuse ;
Mais ce fust, las ! ce fust la cause malheureuse,
Qui detoupa la bouche au vaisseau des malheurs
De justice divine aspres executeurs.
Mon appuy espéré me causa ma ruine :
Ainsi, qu'au maladif auquel bout la poitrine
D'une fiebvre rongearde, est mortelle poison
Et la guide au tombeau ceste froide boisson,
Qu'il souhaite, qu'il veut, pensant amortir d'elle
La cuisante chaleur qui tout son corps bourelle :
Ains tant s'en faut qu'il puisse un petit la tiédir,
Que plustost il l'accroist, & sent son corps roidir.
Les Estats donc songeans des Espagnols la chasse
Se font, las ! captivez en leur propre tirasse.
Car l'Iberois soldat, prevoyant qu'on vouloit
Le forcer au depart d'un factieux exploit,
Et dehors du chasteau, du chasteau le fort maistre
De ma grande Cité, bongré maugré le mettre,
Se banda contre moy, il s'acéra le cœur,
D'un courage enfiélé il aigrit son humeur,
La furie des Espagnols le 4. de Novembre, l'An 76.
Il se rua sur moy d'une rage soudaine,
Il passa mes trenchis ainsi comme une plaine,
Il tua les guetteurs comme il les a trouvez :
L'un le verre en la main, l'autre jouant aux dez.
Ceux qui appesantis par la grasse cervoise,
Qui en leur cerveau moite esveille grande noise,
Ronflent à gosier plein, l'ame estant au pouvoir
De la forte boisson, & ne pouvant mouvoir
Le corps comme il convient, ferment lors leur prunelle
Par son glaive trenchant d'une nuit éternelle.

Las! de quelle fureur ils alloyent foudroyans,
Et tous les rencontrez à la mort envoyans
Par la grefle des plombs, que leurs arquebufades
Pluvoyent dru & menu ; las! de quelles bravades
Ils crioyent : tout à mort, à l'efpée, & aux feux!
Sans que fuffent leurs yeux de fang, & feu repeus.
Trois fois, Phebus faché a plongé fon vifage
En la mer, pour ne voir ceft horrible carnage,
Qui me teignoit de fang de mes bons Citoyens.
Trois fois, tirant fon chef des flots Neptuniens,
S'efmerveilloit de voir une clairté nouvelle,
Qui mes murs efclairoit, ja l'envie bourelle
Luy devoroit le cœur d'un fouci non pareil,
Perfuadé que ce fuft un deuxiefme Soleil,
Jufqu'à tant qu'il a veu, que la flame efclairante
Grimpoit de toix en toix fur ma Cité ardante.
De quoy trop irrité il retira fes rais
Dans le fombre manoir d'un froid nuage efpais,
Pour n'aider à ce feu, & auffi pour attraire
Par le trifte recit de ma grande mifère
Le pitoyable Ciel à m'envoyer fecours.
Le ciel donc au recit ne pouvant nier cours
Aux pleurs, qui ja alloyent les Aftres fes yeux ceindre,
Les lafche volontiers pour les flames refraindre,
Qui leur rage paiffoyent de ma belle Cité.
Ce non obftant le feu par fon avidité
Avoit ja englouti fept cent maifons trèsbelles
Avec tout leur avoir. O flames très-cruelles!
N'ont donc de ces palais la royale beauté
De vos feux impiteux enfraint la cruauté,
Ou un peu amolli voftre rigeur avare?
Mais quel efmoy mes fens, & mes efprits efgare
Jufqu'au feu porte-biens de ma plainte charger?
Non je ne te veus plus vainement outrager,
Je croy affeurement, qu'efmeu de ma mifère,
Tu jettiez de mes toix ta lumiere fi claire,

Pour monſtrer & aux yeux, & au cœur du ſoldat
La barbare rigeur de ceſt affreux deſgat,
Que par ſon mandement, & toy, & ſon eſpée
Feites en ma Cité de ſang toute trempée.
  Mais las! tant que leurs yeux humoyent de plus en plus
Le ſang fumeux, tant plus le chemin eſt forclus
A la humanité, à la miſericorde,
Tant plus leur cruauté en tous points ſe deborde.
  Ils alloyent, ô douleur! ils alloyent reforger
Dix cent mille tourmens pour faire deſgorger
Mes pauvres Citoyens leurs ames empourprées,
S'ils tardent rançonner leur vie, & leurs denrées
D'un prix mis au plaiſir du ſuperbe vainqueur.
  Les cheveux ſur mon chef ſe roidiſſent d horreur,
Tout mon corps s'engourdit alors qu'en ma mémoire
Mon œil, las! trop au vif voit depainte l'hiſtoire.
  Bref, leur fer maſſacreur, dehors de mon giron,
Dix mille ames pouſſa au poiſſeux Acheron,
Sans quatre mille encor, qui pluſtoſt dans le centre
De l'impiteuſe mer, ou bien dedans le ventre
D'une Balène aymoyent attendre le treſpas,
Que la dure mercy du ſanglant coutelas.
Que voir par tant de morts, par l'eſpée, & la flame,
Par trop d'eau, par peu d'air, hors du corps ſauter l'ame,
Que voir ſa femme honnie avecque ſes enfans,
Que voir d'un œil gelé, en un petit de temps,
Tout ce qu'à grand peril, grand travail, & grand peine
Dedans le cours faſcheux d'une longue vingtaine
D'ans, par mer & par terre on avait aſſemblé,
Par le feu ravageur ou le ſoldat emblé.
  La douleur mon ſang gèle, & les conduits eſtoupe
A l'haleine, & la voix en ma gorge entre-coupe,
Quand je penſe à l'hideur, ô Dieu, de mes péchez,
Et les maux endurez, dont les as revenchez.
  Mais tu ne fus jamais tant enclin à nous batre,
Que tu n'euſſes tous-jours en l'une main l'emplaſtre,

Pour le dos deplayé de tes verges guérir,
Quand le pêcheur s'avance à te le requerir.
Tu me monſtras aſſez un certain ſimulacre
De ta grande bonté, quand le jour du maſſacre,
De ce piteux maſſacre en la Belge amenas
Ce Don Jan Auſtriçois, ceſt eſtay, ceſt Atlas,
Si bien fait à porter de ce Païs la charge,
Ceſt eſcu à ſept plis, ceſte maſſive targe,
Ceſte puiſſante tour, ce rampart aſſeuré,
Qui ne pouvoit garder de l'aſſaut conjuré
D'Ate traine-malheurs, ſi l'envieuſe Parque
Ne l'euſt ſi toſt pouſſé en la fatale barque.
Ha! Filandière inique, ha! fille de la Nuict,
Hé! pour quoy en as tu au noir treſpas conduit,
Ceſte race de Mars, nourriſſon de Neptune,
Ce ſoucy de Pallas, ce mignon de Fortune,
Qui ſur tout autre Prince à la guerre eſtimé
Et par terre, & par mer l'oſt du Turc a diſmé?
Hé! que n'eſpargnois-tu ce Prince qui ſans ceſſe
Exploita tes deſſeins de ſa main vainquereſſe,
Ayant preſque vuidé en deux vaillans combas
Des mutins boute-feux ce pauvre Païs-bas?
N'a donc peu ſa grandeur te rendre plus benine?
Si briſer ne ſe peut ta Loy diamantine,
Ne pouvoit pour le moins un peu l'exploit ſurſeoir
Le parangon, l'honneur, la fleur, et le miroir
De toute honneſteté, de vertu, de nobleſſe,
De bonté cherche-paix, et martiale addreſſe?
Que n'a fait, que n'a dit le rageux Orangeois?
Pour ſaper le renom de ce Prince courtois,
Pour le convaincre à tort de l'aſpre tyrannie,
Pour monſtrer qu'hors de luy la Vertu fuſt bannie :
A cauſe que les rais de ce luiſant Soleil
Mettoyent à jour aux yeux du monde ſon orgueil.
Il mutina le peuple à fin de la folie
De ce ſot Briaré targuer ſa ſoy faillie.

Le gouvernement de Don Jan d'Auſtriche.

Déeſſe du malheur.

Ses victoires ſur le Turc.

A Gemblours.

Et tout ſous le manteau abuſeur d'eſtranger,
De l'eſtat du Pays le ſang-ſue eſtranger
Cependant ce brouillon ſous la ſombre bruine
D'aſſeurer mon eſtat, ourdiſſoit ma ruine.
Dis moy donc, Orangeois, dis moy, maiſtre affineur,
Que feis-tu, qu'au couvert tramer ton laqs trompeur,
(Ains le lacqs du malheur) dont tu m'allois ſurprendre
En ce nœud Gordien, que ce grand Alexandre,
Ce Prince Placentin n'a peu tout deſbrouiller,
Encor, qu'il ſe ſoit mis long-temps à y fouiller
Et par ſon coutelas, & par ſa grand' prudence.
Dis moy donc que feis-tu, ô malheureuſe engeance,
Qu'enfler la mer des maux par les orages noirs
Des troubles, qui l'ont fait ſortir hors ſes manoirs,
Noyer, & ravager, & perdre la Belgie,
Encor qu'a toute force, & à toute induſtrie
Le Conte de Manſfelt, comme un bord montagneux,
Affronta ſa vaillance au choc tourbillonneux.
Dis donc, que braſſois-tu quand ta pipparde langue
Degouſtant ſur nos cœurs ceſte mielleuſe harangue :
[*Si voulez je feray de chez vous déloger*
Le camp des maux avec le ſoldat eſtranger :
Puis que noſtre Roy veut que ce Don Jan d'Auſtriche
Le Soldat eſtranger hors vos Païs deniche]
Nous menoit au malheur, ainſi que le miel doux
L'ours meine à la maſſue heriſſée de cloux.
Le Nortwegeois gelé, pour aſſeurer ſes ruches,
Et ſoy, & tous ſes biens de l'ours, luy dreſſe embuſches,
Sur le miel la maſſue en trape pendillant ;
Afin, quand il viendroit ſon miel ſucreux pillant,
La maſſue aux gros nœuds de poinctes effroyable
Luy froiſſant tout le teſt mortellement l'accable.
Hé ! ſotte que j'eſtoy, le chatouilleux eſpoir
Qu'il chaſſeroit mes maux me le feit recevoir,
Careſſer, honorer : mais comme la coulœuvre
Qui en lieu (ô ingrate !) en lieu du piteux œuvre

Le gouvernement du Duc de Parme.

Le gouvernement du Comte de Manſfelt.

Propos du Prince d'Orange.

De ſon hoſte benin dignement revencher,
Qui la trouvant de glace erroidie approcher
A la mort, la ſoulève, & à la flame couche,
Pour rendre l'ame au corps auſſi froid qu'une ſouche,
Qui puis l'aſſaut, le tue auſſi toſt que ſes plis
S'ont avecque ſa force, et ſon venin repris :
Ainſi ceſt Orangeois a perdu ſon hoſteſſe,
Qui de tout ſon pouvoir luy avoit fait careſſe.
Mais comme euſſe eſcappé de tomber en ſes laqs ?
Puis qu'Hainaut, & Artois, & de tout Païs-bas
La populace, preſque avec tous leurs Satrapes
N'eſperans que du bien furent cheu en ſes trapes.
L'Orangeois donc ayant ſe fait maiſtre de moy,
Et de tous mes Eſtats, & engagé ſa foy
Qu'il ne baſtiroit rien contre l'obéiſſance,
Que je devoy au Roy, ny contre la créance,
Que le ſiége romain des tous temps entre-tient,
Fauſſa traiſtre ſa foy l'eſtimant à néant.
Il ſe monſtra fauteur de toutes hereſies,
Meſme de celles là qui eſtoyent ja moiſies.
Le peuple il rebella, l'aſſerviſſant captif
A ſa poſte bandé contre ſon Roy natif :
Il luy feit violer les Autels, les Egliſes,
Les ornemens ſacrez, & toutes les franchiſes.
Par luy l'honneur de Dieu ſe commença fanir,
Et ſa crainte hors du cœur des hommes ſe bannir.
Blaſphèmes, aſſaſſins, meurtres, force pillarde.
Inceſte en vogue eſtoyent ſeurs ſous ſa ſauve-garde.
Sous luy n'eſtoit que jeu entomber les vifs corps
Des ſaints preſtres huilez, & deterrer les mors.
Soubs ſon auctorité, le celeſte Monarque
Servit de paſſe-temps (ô tres-honteuſe marque !
Je connoy mon meſchef) aux dagues, & aux pieds
De ces vils avortons des enfers reniez.
Hé ! Dieu, comme as ſouffert ces tant enormes crimes ?
Enfer ou eſtois-tu, ou eſtoyent tes abyſmes ?

Serment du Prince d'Orange.

N'as tu pas englouti ces gouffres de tous maux ?
Hé! foudre qui tous-jours guerroyes les coupeaux
D'un mont, ou d'une tour qui menacent les nues,
D'où vient, que t'horriblant d'efclairs tu ne te rues
Contre ces maudiffons de toute ta fureur ?
Air, n'es tu infecté d'avoir porté l'affreur ?
Et moy, las! cependant de forces deveftue
Devoy fouffrir les faits de cefte Hydre teftue,
Pource que l'Orangeois avoit ja exilé
Mes bons bourgeois, ou bien leur pouvoir accablé.
Il avoit deboutez du venerable fefte
Du facré Magiftrat tous ceux qui monftroyent tefte
A fes mefchans deffeins, & en leur lieu haucez
A ce fommet d'honneur un tas de debaucez,
De Perjures larrons avans fait bancqueroute
A l'honneur, à la foy, & qui fans quelque doute
Chargeoyent, tailloyent, pilloyent à leur feul bon plaifir
Le bourgeois innocent, fans luy donner loifir
De pouvoir tant foit peu reprendre fon haleine.
Telles gens m'efclavoyent fous leur fervil domaine.
Et ce qui plus me point, c'eftoyent tous eftrangiers,
L'efcume du païs, des vilains, roturiers,
Gueux, bannis, & pendars, poltrons, & facriléges,
Que ce confervateur des anciens priviléges
Me donna pour Senat. L'Ordre des Efchevins
N'eftoit qu'un rolle alors de panfus lefche vins,
Qui cherchoyent feulement leurs proufits ufuraires,
Pefchans en la trouble eau des communes miféres.
Cil donc qui fe vantoit d'eftrangers m'affranchir,
Et de me faire en fin les bords des maux franchir,
Las ! helas! m'a donné aux eftrangers en proye.
Le barbare eftranger mes poumons, & mon foye
A prefque devoré. Voy mon pafle pourtrait,
Voy, ô grand Archiduc, mon vifage defait.
Tant me chargent les maux que, pantoife, à grand'peine,
Je puiffe ou attirer, ou lafcher mon haleine.

Voy s'il y refte encor quelque marque d'Anvers,
Qui a de fon renom rempli tout l'univers,
Si encore je fuis ceft eftal de richeffe,
Si je tiens dans mes flancs une fi grande preffe
De gens, qu'il me faudroit mon grand pourpris crever,
Si fur toutes mes Sœurs je puis le chef lever.
Tu, tu es, Orangeois, le brouilleux corne-guerre
Qui m'as enveloupé en fi grande mifère,
Me prodiguant tantoft aux foldats Efcoffois,
Tantoft aux Alemans, & ores aux Anglois.
Mais c'euft ja efté peu fi tu ne m'euffes nue
Expofé à la foy du François trop connue,
Du François ennemi des Belgeois dès jamais.
Voy, voy ce que ne font ces efprits affamez
D'aveugle ambition, & folle convoitife
Que leur parole feule un grand peuple maiftrife!
Mais quel bien fe pouvoit de ce Duc efperer
Qu'on avoit ja defja veu traiftre perjurer
Contre fon Dieu, fon Roy, fon Païs, & fon Frère?
Quelle affeurance eftoit en fa Foy menfongère,
Qu'il avoit engagé aux jurez ennemis
De fa foy, de fon Roy, fon Frère, & fon Païs?
Quelle ftabilité, quelle ferme accointance
Se pouvoit appoincter à cil, qui l'alliance,
Et la jurée paix, qui par fes devanciers
Après tant de combats, & tant d'exploits guerriers
A efté à la fin de nos Rois obtenue,
Et jufqu'à maintenant faintement maintenue,
Alla contre tout droit pour un rien violer,
Pour les Princes amis de guerres embrouiller?
Mais ce caut artizan des efmeutes mutines,
Pour faire les Belgeois de toute grâce indignes,
Ayans fi vilement leur Prince contemné,
Que de l'avoir (ô honte!) efceptré, dethroné,
Et à fon ennemi juré vaffal hommage,
Ne fe donna fouci quel vantureau volage,

L'Hiftoire du Duc d'Anjou.

Quand il s'acointta des Hugenots.

La paix de Cambray du 3. d'Apvril. l'An 1559.

Quel tyran defloyal ils tinfent pour Seigneur,
Moyennant qu'il euft peu (vray tour de ciquaneur)
Son rolle pour-jouer fous ce faint perfonnage,
Et ainfi à ces fols obftiner le courage,
Guidé de défefpoir de pouvoir obtenir
Le pardon gratieux du Roy à l'avenir,
A leur rebellion en rebelles défendre.
Et fuft-ce qu'en après ils fe voufiffent rendre
Sous le joug fecoué de leur Roy couftumier,
Ils ne le peuffent point ayans tel detourbier.
  Mais Dieu, qui les deffeins des humains bouleverfe
Et leur arrefts malins contre leur gré renverfe,
Feit falir, & tomber le pourjet dangereux
De ces bons confeilliers tout à rebours fur eux :
Car fi à autre Duc m'euft fujetté la chance
Qu'à ceft Alançonnois, ce jouët d'inconftance,
Je crains je n'euffe peu fi toft me depeftrer,
Ny telle que j'eftoy à mon Roy me monftrer,
Je ne feroy encor de moy mefme maiftreffe,
S'il n'euft ja découvert fa penfée traitreffe.
  Phœbus n'avoit encor fa carrière achevé,
Ny fa Sœur onze fois à fon terme arrivé,
Que d'un accueil pompeux (marque de la lieffe
Qui les cœurs efgayez des recueilleurs careffe),
J'avoy veu ce François pour Prince recevoir
Et l'habiller en Duc, & jurer fon devoir,
Quand ce Brute ofte-roy, ce magnanime Alcide,
Père de liberté, vangeur, Tyrannicide,
Quand ce Prince gentil, digne de fes Valois,
Gardien des nos us, privilèges & lois,
Ne pouvant plus couver l'ambition felonne,
Et le deffein tyran de fon âme poltronne,
Sans l'efclorre, penfa (ô brife-foy leger),
Pour l'honneur qu'il avoit reçeu me ravager,
Piller, & faccager, & par fon traiftre glaive
De tous mes Citoyens natifs me faire vefve,

Et de me repeupler d'un tas de Françillons
Mieux faits à obeïr à fes defirs brouillons.
Tous peuples, mirez vous en ce mien bel exemple,
Que chafcun prenne efgard, que chafcun y contemple
Ce qu'on peut profiter à fon Roi ejurer,
Et un traiftre eftranger en fa place adorer.
Toy auffi, Hollandois, tu as bien peu apprendre
(Il faut que le connois à ton honteux efclandre)
Quelle fidelité (ta Leide en eft tefmoin)
As trouvé aux Anglois venus à ton befoin.
Mais reprenons au fil l'oraifon efgarée,
Et voyons un petit (la mémoire m'aggrée)
Ces Meffieurs les Cadets diffolus, détachez,
Le pourpoint my-ouvert, les bas en plis lafchez,
Courir, & çà & là par toutes les boutiques
Efpians où eftoyent les plus riches trafiques,
Où eftoit plus d'argent, où les joyaux coufteux,
Pour le tout butiner la ville eftant à eux.
Mais holà, tout tout beau, le fot feit mal fon conte,
Car pour biens & honneur, il n'y gaigna que honte,
Pour fon règne affeurer il fe veit dechaffé
Et defpouillé des siens, & fon efpoir caffé
Par mes vaillans Bourgeois efmeus d'une âme feure
Au danger : Ils en ont en moins d'une my-heure *Le 17. de Janvier. l'An 1583.*
Hors mon clos envoyé quinze cent aux enfers
De ces nobles poltrons, & autant dans les fers :
Ayant tant feulement leur trahifon foudaine
Que quatre-vingt Bourgeois privé d'ame, & d'haleine.
O mourir glorieux ! ô bien-heureux efprits !
J'en auray à jamais voftre mémoire en pris.
Tous-jours, tous-jours ce jour me fera jour de fefte,
Que Dieu a detourné par vos mains fur la tefte
De ces François le choc des pourchaffez malheurs,
Ce jour là fumeront tous mes autels d'odeurs.
Va or, farceur François, va, en tes Comédies,
Va gaudir les Flamens aux âmes peu hardies.

V'a leurs cœurs au folier devalez retrouver,
Peu expert Anatome, ils t'ont fait efprouver
Qu'ils ont le cœur ès mains, & non pas en la bouche
Comme toy, qui tous-jours fais d'elle l'efcarmouche.
Mais voyez le défir au centre enraciné
Du cœur de l'Orangeois à mon dam obftiné.
Il n'eftoit ja content de la belle apparance
Qu'euft donné l'Angevin de la fienne inconftance,
Ains il ne fuft honteux d'un menfonge malin
La mafquer d'un abus, que le foldat mutin
Commettoit, pour avoir la paye de fa foude.
Voyez ceft impofteur fur quel fonge il s'acoude.
Le galand nous penfoit reprendre à fon filet,
De bourdes embrouillant la verité du fait,
Et luy mefme efcapper le foupçon, qui feit brefche
A fon Autorité : tout ainfi que la Sèche,
Qui de fon fiel ancrier trouble la claire mer,
Quand elle veut l'embufche aux poiffonnets tramer,
Ou efcapper les mains du pefcheur porte-ligne,
Qui l'avoit ja defja voué à la cuifine.
Mais non (grace au bon Dieu) fes propos emmiellez
N'ont fceu rendre fi fort mes Bourgeois aveuglez,
Le fin Renard n'a fceu de forte les feduire,
Qu'ils euffent cefte fois prefté foy à fon dire,
La retraite du prince Orange. Ains il falluft que luy avec fon Angevin,
S'il vouloit eftre feur du populaire enclin
A toute occafion au change, & au rechange,
Ne pouvant endurer ce que trop le demange,
S'exilât de ma ville en l'Afyle Hollandois,
Et qu'allât ce Python en fon antre Delphois.
Mais un nouveau Phœbus, pour delivrer le monde
De fon engin pefteux, pepinière féconde
Du trouble ruineux, & fauce trahifon,
Sa mort. Le r'envoya d'un foudre humain à fon Pluton.
O que d'un beau renom, & du Ciel il est digne,
Qui moyenna d'un chef fi mefchant la ruine!

Or après ſon treſpas, ces miens bons Citoyens
Qui ſe tenoyent au coy, pource que les moyens
De pouvoir découvrir leurs fidelles courages
A l'honneur de leur Roy par les tyrans outrages
De ce Prince Orangeois, eſtoyent à eux oſtez,
Après de ſon treſpas, du nouveau allaitez
D'un eſpoir donne-cœur commençoyent apparoiſtre,
Pouſſez d'un ſaint deſir de ſe faire connoiſtre
De qu'elle volonté ils avoyent ahannez,
A montrer que les yeux de ces troubles dannez
N'avoyent eſté à eux d'un ſeul brin agreables,
Et auſſi qu'ils n'eſtoyent rien moins que d'eux coulpables,
Encor que par avant ils n'euſſent eſclairci
Ce qu'ils avoyent au cœur, car il falloit ainſi,
Il falloit déguiſer ceſt ardeur de bien faire,
S'ils vouloyent quelque-fois mener au chef l'affaire :
Autrement des Tyrans euſt le fer de ſang teint
Ce deſir bouillonnant avec leur vie eſteint,
Ce deſir qui couvert vint accroiſſance prendre,
Tout ainſi qu'un tiſon, enſeveli de cendre,
Mangé d'un peu de feu, tout ſe change en braiſier,
Mais s'il eſt découvert à la froideur de l'air,
Tout ce peu qu'il y a de feu ſe va eſteindre.
Alors, alors n'a peu en leur courage empraindre
Un trait de laſche peur le ſiniſtre malheur
De leurs concitoyens, qui d'un courage ſeur,
Pour l'avoir demonſtré à leur Prince fidelle,
Souffroyent d'eſtre honnis par la dextre bourelle.
Ains ce leur en donna des plus vifs aiguillons
A ſe deſempeſtrer des forceurs tourbillons :
Comme un petit de l'eau qu'un Cyclope mauſade :
Verſe aux feux, tant s'en faut, que leur force il malade,
Ains pluſtoſt ce les va plus & plus embraiſer,
Et le fait le fer chaud mieux à ſon aiſe aiſer :
Tant faut que s'emparât ce coup de leurs courages,
Et les tinſe d'induire à tous leurs avantages

Ce très-grand Alexandre, & de nom, & de faits,
Ceſt indompté Ceſar, ce très-puiſſant Xerxès,
Qu'il euſt venu preſſer mon clos d'un puiſſant ſiège,
Pour l'heur de ceſt exploit offrans leur vie à pliège.

Le ſiége d'Anvers.

Si toſt que de ſon oſt mon pourpris fuſt enceint,
Et non pas mon Eſcaut encor du tout contraint
L'Eſcaut mon nourricier, à tenir pour maiſtreſſes
De ſon large canal ces fermes fortereſſes,
Qui après l'ont forcé faire joug au vouloir
De ceſt enfant de Mars, & ſon pont recevoir,
S'en alloyent ces Bourgeois, pleins d'une âme certaine
De ne tromper l'effait de leur promeſſe vaine,
Conſeillant au Sénat qui lors tenoit en main,
De ſon auctorité, de mon peuple le frein,
Qu'il euſſe à appoincter une paix chaſſe-guerre,
Pluſtoſt que me ſoumettre à ſi grande miſère,
Qu'il faudroit eſpérer d'un ſiège très-eſtroit.
A eux s'eſtoit donné, pour chef de ceſt exploit,
Mon Chancelier Ducal, l'Oracle de Juſtice,
Le miroir de prudence, & l'honneur de police,
Peu douteux d'expoſer ſa vie & ſon eſtat,
Pourveu qu'à ſon Seigneur ce ſervice il preſtât.
Mais ce conſeil failli, & les chefs de l'empriſe
Eſtant ou captivez, ou bannis par ſurpriſe,
Ou de leurs dignitez à honte (ains los) demis,
Le reſte en leur pourjet ſe ſont plus affermis :
Et ainſi qu'un palmier qui, tant plus qu'on l'accable
De faix, tant plus ſe dreſſe, & ſe fait plus portable :
Ou bien comme un eſteuf, qu'un poil mol arrondit,
Plus le lieu eſt pierreux, & plus haut rebondit
Alors qu'un bras nerveux le va ruant à terre :
Ainſi, tant que ſembloit plus & plus le tonnerre
De Fortune ennemie amortir leur deſſein,
Plus d'un cœur magnanime ils s'enfloyent tout le ſein,
Eſpians à tout coup le temps, & lieu propice
Pour au peuple enſeigner des mutins la malice,

Qui ne ſe foucioyent que du tout s'aggrandir
Par les maux du Commun, & leurs coffres farcir
De tailles & impoſts, & aides qu'à toute heure
Se levoyent à leur vœil. Auſſi, Dieu qui a cure
Des ſiens, ne les laiſſant ſans ſecours au beſoin,
Leur daigna préſenter ce coup un vray teſmoin
De ſa grande bonté, & comme il favoriſe,
Et le zèle, & l'auteur d'une ſainte entrepriſe,
Car il leur découvrit (ne ſçay par quel moyen)
Un complot conjuré contre le commun bien,
Qu'avoit ja arreſté ceſte fauce vermine
Des troubleux Coulonnels créez à ma ruine.
Ja deſja le Parmois, ce deuxieſme Jaſon,
Avait dompté l'effort de leur Chien, & Lion,
Qui avoyent d'un choc fier ahurté la machine,
Qui en maiſtre chargeoit à mon Eſcaut l'eſchine.
De leur creux vomiſſans my-rochiers, flames, feux,
Et d'effroyable horreur eſcroulans les hauts Cieux,
Faiſans de peur trembler & l'enfer, & la terre,
Et gemiſſant hurler l'air groſſi qui nous ſerre.
Deſja ce grand Héros, en deux ou trois combas,
Par mer, par terre, avoit précipité en bas
Le pouvoir des mutins, ains non leur fier courage,
Qui plus & plus s'obſtine, & augmente ſa rage
De meſfaire à la fin : Tout ainſi qu'un Sanglier,
Lequel plat eſtendu touché d'un plomb meurtrier,
Preſque ayant par le ſang vuidé toute ſon ame,
Lors qu'il voit approcher ſon chaſſeur, ſe r'enflame
D'un deſir de vengeance, & pour dernier effort,
Fait cheoir ſon ennemy quant & ſoy roide mort :
Ou ainſi qu'un ſerpent qui ne pouvant rejoindre
Les tronçons de ſon corps, & ſe sentant ja poindre
De l'aiguillon mortel, a ſi peu de reſpit,
Que tout moment il meure, enflé d'un gros deſpit,
Sifflant & dardillant ſa langue tripoinctue,
Crache fiel & venin juſques à tant qu'il tue

Naus de guerre ainſi nommées.

Son meurtrier menacé : Ainfi ces maudiffons,
Voyans defja la fin proche à leurs trahifons,
Et leur tyran empire, & leurs vaines menfonges
Du fecours qui viendroit, s'efvanouir en fonges ;
Voyans qu'à-la-par-fin il faudroit maugré eux
Qu'on fe rendiffe au Roy, tous defpits, tous rageux,
En Mars l'An 1585. Complottoyent (o horreur ! prefque je n'ofe dire,
Ce qu'alloyent deffeignant ces poltrons pour me nuire)
De chaffer hors mon clos deux vingt mille Bourgeois,
Emprifonner, genner, meurtrir tous à leur chois,
Qu'ils avoyent efprouvez à leur Prince fidelles,
Et comme un rocq aux flots, à leurs defirs rebelles.
Pour cefte crainte oftée, & eftant déchargez
De tant de gafte-pains, & de bleds foulagez.
Ils peuffent plus long-temps durer contre le fiége,
Et en fin délivrer ma Ville hors de ce piége.
Mais l'exploit découvert par l'aide du grand Dieu,
Et de ces bons Bourgeois, & le vulgaire efmeu
Par leurs enhortemens, & l'horreur des nouvelles
(A qui la pafle faim qui mangea leurs mouëlles
Feit donner plus de poix, de crédit, & de foy)
Ces traiftres en ayant les cœurs ferrez d'effroy,
Ont bien toft laiffé cheoir ces indomptez courages,
Qui devant ne fouffloyent que de guerriers outrages.
A tant on les a veu fi bas le chef baiffer,
Qu'humbles ils ont daigné cefte pais pourchaffer
Dont l'offre tant-de-fois ils avoyent mefprifée,
Faifans efhontez d'elle une brave rifée.
Bon Dieu, Roy de tous Rois, & de tout l'univers,
Que font tes jugemens & cachez & divers ?
Qu'eft-ce qu'or tu me fais à ceux-là redevable,
Qui devant ont caufé ma mifère effroyable ?
Premièrement, c'eftoit le populaire vil
La reconciliation de la Ville d'Anvers. Qui me feit de ces gueux porter le joug fervil.
Ore le vulge auffi faifant tourner la chance
Me remit forcement deffous l'obeïffance

De mon Prince benin. O le jour très-heureux!
La caufe de mon bien, le comble de mes veus,
Digne, que mes neveus tous les ans folennifent,
Et d'une rouge marque à jamais eternifent,
Quand mon Prince vainqueur, à bon droit irrité,
Remit tous mes péchez par fa benignité.
Prennez l'exemple à moy, ô Hollande, ô Zelande,
Venez reconnoiffant en fin l'offenfe grande
Que vous avez commis envers fa Majefté,
Vous trouverez l'accez facile à fa bonté.
Venez or appoincter, venez appoincter ore,
Une paix donne-biens, en ce pendant qu'encore
Elle fe laiffera promptement exorer,
Venez-la cependant vrais vaffaux implorer.
Quoy donc, pauvres chetifs, en voulez vous plus outre
Tenter ce que le Sort toft changé vous acouftre?
Ha! ne vous fait donc peur la puiffance du Roy,
Qui tient fous fa grandeur tout le monde en effroy?
Quoy? un petit recoin, quoy donc? une parcelle
De la Belge ofera tous-jours vanter rebelle
A fon Roy, & braver fon fceptre, & fon pouvoir?
Ne pourront donc les maux que je fouffre efmouvoir
Vos cœurs à fe changer attendans la pareille?
Hà! peuple revolté, que voftre ame s'efveille,
Et reconnoiffe en fin l'hideur de vos meffaits,
Et dites, s'il n'eft mieux d'une oublieufe paix
Au fleuve de Léthé entomber leur mémoire,
Qu'attendre le fleau digne aux mains de la Victoire
Que noftre puiffant Roy ameine contre vous?
Lors trop tard fentirez fon puniffeur courroux,
Qui ore vous riez de fa mifericorde.
Tournez donc, tournez vous, ains que fon fouet vous morde.
Voicy l'occafion, fi elle fuft jamais,
Laquelle vous convie à fouhaiter la paix,
Le defir, le repos de la pauvre Belgie,
Qui pour vous feulement de tous maux eft punie.

Voicy ceſt Archiduc, ce miroir de bonté,
Ce modelle d'honneur, ce patron d'Equité.
Voicy ceſt Archiduc, race de ces grans Princes
Qui jadis ont eſté bons Rois de vos provinces,
Et qui reſtablira, favoriſé du Sort,
Leur ſaincte auctorité au Belgicque reſſort.
Voicy ceſt Archiduc. l'effroy de la Turquie,
Et le vaillant dompteur de la force ennemie.
Voicy ceſt Archiduc, ce Prince très-benin,
La garde de votre heur, de nos malheurs la fin,
Si voulez ſeulement preſter la bonne oreille
A ce traicté de paix, que ſa grace appareille,
Si voulez ceſte paix chaſſe-maux, donne-biens,
Le deſir, le ſouhait des peuples Belgiens.
Hà! peuple fourvoyé, tournez donc tandis voile,
Que ce grand Archiduc, ceſte jumelle eſtoile,
Vous veut guider au port hors de ces tourbillons,
Qui avoyent eſgaré vos matz ſur les ſillons
De la rageuſe mer du malheur miſérable,
En cent mille dangiers d'un naufrage effroyable.
Changez or d'un accord votre rebellion,
Puiſque d'or-en-avant plus nulle occaſion
Ne donne ſoupeçon d'une paix peu ſincère.
Qui n'eſt paix, ains le pas à plus grande miſère.
Vous avez maintenant le chef de tous vos veus
Un ſi noble vis-roy, ſi grand, ſi vertueux,
Si benin, ſi vaillant, que la faveur céleſte
Nous pourroit octroyer, pour la guerre funeſte,
Qui dès vingt & cincq ans de tous maux nous ſortit,
Nous mange, preſſe, charge, accable, annéantit,
Mettre à bas dextrement, par la paix chaſſereſſe
De la fière Enyon, ou par guerrière addreſſe.
Mais d'ou vient, qu'obſtinez fuyez comme venin
Le joug de voſtre Roy, d'un Prince ſi benin?
N'eſt-ce donc grand ſignal de ſon très-doux empire,
Qu'on l'a veu ſi puiſſant à commander ſon ire,

Qu'il ayt vainqueur clement aux mutins pardonné,
Sans qu'un ſeul ſouſpirat dignement guerdonné
De ſa rebellion? Quelle plus grande marque
De debonnarité recommande un monarque?
  Mais jaçoit qu'il en fuſt un impiteux Tyran,
Un fier Dèce, un Maxence, un Diocletian,
Ne debvriez vous pourtant porter obeïſſance
A ſon ſceptre royal en deue reverance?
  Pourquoy n'enſuivez vous ces premiers chreſtiens?
Dont les enſeignemens allez republians
(Comme vous vous vantez, reformez qui vous eſtes)
Qui ces Tyrans felons, ces idolatres teſtes,
Avouoyent pour ſeigneurs, encor qu'ils euſſent peu
De leur règne eſlocher l'eſtat deſja decheu,
Aſſemblans leur effort. Si ce ne vous eſmeuve,
Et que dedans vos cœurs la raiſon lieu ne treuve,
Que pour le moins les maux que me voyez ſouffrir,
Que mes maux angoiſſeux puiſſent vos yeux ouvrir,
Croyans aſſeurement, que bien toſt leurs orages
Viendront d'un fier aſſaut ahurter vos rivages.
  Vous en ſçavez trop bien, trop voiſins Zelandois,
Vous en ſçavez trop bien, trop voiſins Hollandois,
Les ſacs, le ſiége eſtroit, les peſtes, la famine,
Les deluges marins, bref toute ma ruine,
Qui, comme le fleuron du coutre detranché,
Helas! ore me fait gemir le chef panché.
  Moy, qui jadis touchoy de ma grandeur les nues,
Moy, qui eſtoy connue aux terres inconnues,
Moy, qui eſtoy ſi riche & de gens, & d'avoir,
Moy, jadis ſi pompeuſe, & ſi plaiſante à voir,
Moy, qui jadis, ainçois que ces guerres civiles
Me travailloyent, eſtoy première entre les villes
Qui d'Europe, ains du monde, emboſſuent le dos,
Ou qui pluſtoſt un monde enferroy dans mon clos,
Que ſuis-je maintenant, que ſuis-je devenue?
Puis que Mars ruineux de tout bien me denue.

Moy, qui ſoulois fournir tout ce grand univers,
Mon Eſcaut eſtant libre & mes grands ports ouvers,
Et chaſcun abordant en ma Ville à franchiſe,
Qui ſoulois tous fournir de toute marchandiſe,
Suis, helas ! ô contrainte, ô deſaſtre, ô malheur !
De mes fiers ennemis, ô honte, ô crève-cœur !
De mes fiers ennemis, d'une injuſte péage,
Des vivres journaliers achapter le paſſage.
Il y a ja douze ans, que dans moy priſonniers,
Mes Bourgeois encagez n'eſlongnent leurs fouyers,
Contrains, ô crève-cœur ! de voir de ma muraille
Qu'un amas de briguans tous-les-jours les aſſaille,
Les vienne tous-les-jours juſqu'aux portes braver,
Et dans le clos enceint de ma ville eſclaver.
D'icy, il leur faut voir les pitoyables reſtes
De leurs biens paternels, dont les flames funeſtes
De ces aſſaſineurs les ont deſherité,
D'icy, de leurs paſtis l'uſage degaſté,
Sur leſquels mon Eſcaut, maugré qu'il a, ondoye,
En lieu que dans mes ports trafiqueur il envoye
Des navires marchands, qui me ſouloyent pourvoir
De tout ce que peut l'homme, & priſer, & avoir.
D'icy, il leur faut voir les ſacriléges torches
Qui des temples ſacrez vont guerroyant les porches.
Bref, les maux de la guerre ont, helas ! tant changé,
Bleſſé, gaſté, deſtruit, alteré, eſtrangé
La face du païs, que moy meſme j'endoute,
Qu'un autre Ciel ſur moy ſes puiſſances eſgoute,
Et que je ne ſois plus ſous le Belgeois climat.
O ſiècle ! ô âge ! ô temps mais, ach ! l'horreur m'abat,
Le poil me dreſſe au chef, puis qu'or en ma penſée
Le ſouvenir depaint ma ruine paſſée,
Et que je voy à l'œil, que je voy les malheurs,
Qui ſourcent du nouveau un torrent de douleurs :
Je ne puis plus parler, de tous ces maux la touffe
Ma voix entre-coupée en mon goſier étouffe.

Ha! mutins, voulez vous doncques tendre les bras
Aux maux, qui vous feront plomber les eſtomacs?
Si ore ne venez d'une humble repentance,
Pour chaſſer le pardon de voſtre indigne offence,
Et de votre bon Roy appaiſer le courroux,
Qui encore vous veut traiter en Prince doux.
Venez tant ſeulement de voſtre foy vaſſale
Embraſſer les genoux de ſa grandeur Royale.
Mais quel bruit m'a frappé & l'oreille, & le cœur?
Le bruit court, qu'obſtinez d'une trouble fureur,
Ayez avec l'Anglois juré nouvelle ligue;
(L'Anglois, qui dés jamais voſtre domaine brigue)
Quoy donc? Aymez vous mieux que la Paix, le fier Mars,
Avec ſa triſte ſuite : horreurs, craintes, haſards,
Pauvretez, ſiéges, feux, trahiſons, ſacs, famine,
Deluges, peſtes, bref tout l'oſt de la Ruine?
Apprennez, apprennez, apprennez, las! à moy,
(Je le redis encor) la preuve en donne foy,
De combien qu'il vaut mieux à ſon Roy ſe ſoumettre,
Qu'eſclaver ſon païs à un eſtranger maiſtre.
Mais non, ne l'apprennez à moy, il n'eſt beſoin,
Vous meſmes en pourrez ſervir de vray teſmoin,
Allez tant ſeulement en mémoire reduire,
A quelle occaſion avez contraint s'enfuire
La meſme gent d'Anglois, que devant peu de jours,
Vous aviez reclamé (comme ores) au ſecours.
Le hardi nautonnier ne voiſine la roche,
Qui l'a veu quelque-fois au noir naufrage proche.
On ne voit de couſtume un fort ſanglier recheu
En l'embuſche, où il fuſt au-par-avant decheu.
Et encor vous voulez eſprouver leur foy freſle,
Qui par ſignes ſi clairs à tout coup ſe decelle.
Ne ſçavez donc qu'ils ſont race de ces Anglois,
Et de ſi ſeure foy, que ceux, qui autre-fois,
Sortis à grande troupe hors de leur Saxoinie,
Appellez au ſecours des Rois de Britannie,

Comme ils ſont or de vous, les en ont envahis,
Avec tous leurs Britons naturels du païs,
Les en ont déchaſſez, & ſaiſis toute l'Iſle,
En n'ayans, maugré eux, laiſſé qu'un coin ſtérile,
Que tiennent les bannis juſques à maintenant?
Le meſme, ô peuples ſots, ils vous vont machinant.
Si ceſt exemple encor ne vous peut rendre ſages,
Je prevoy, je le voy (menteurs ſoyent mes preſages)
Je voy, las! que bien toſt, accablez de tous maux,
Que pourroyent regorger les malheureux vaiſſeaux,
Que jadis Jupiter a donné à Pandore,
Vous vous irez plaignant, mais trop tard, helas! qu'ore
N'avez à mon conſeil voulu adjouſter foy.
Je voy or, je voy Dieu, qui ſe met en arroy
De darder ſur vos chefs ſon puniſſeur tonnerre :
Je voy, ja il ſe hauce, il ſe courbe, il ſe ſerre,
Pour brandir ſur vos cols un glaive à deux trenchans,
Pour vangeur vous punir de vos meſfaits meſchans.
Je voy, las! las! je voy (que faux ſoit mon augure)
Qu'il va contre vos chefs aigriſſant la Nature.
Ja il a commandé au moiteux & froid Air
Que pour vous empeſter il enfecte ſon flair.
Ja il a commandé à voſtre humide Terre
Que de ſeicheur ſtérile elle s'eſtraigne, & ſerre,
Par trop de chaud, ou froid, & perde ſon eſmail,
Nie vivres à vous, & à voſtre beſtail,
Et donne aux fiers ſoldats par ſes marets paſſage,
Qui mettront tous vos biens au ſac, & au pillage.
Ja il a commandé au Feu engloutiſſeur
Qu'il aille ravager à voſtre crève-cœur
Vos villages, vos bourgs, vos maiſons, & vos villes.
Ja il a commandé à ces Eaux qui vos Iſles
Embraſſent à l'entour, & enflent tant vos cœurs,
Que vous vous promettez d'eſtre les ſeuls vainqueurs
De voſtre puiſſant Roy, & toute ſa puiſſance,
Et ranger à vos veus du Sort l'inſtable chance,

A ces flots a mandé qu'ils vous aillent charger,
Pour l'honneur de leur Roy. & de leur Dieu vanger.
  Me femble que je voy vos navales armées
Dedans l'ireufe mer tout à coup abyfmées.
  Me femble que je voy le troubleux Océan.
(Jadis fi oportun à vous garder de dam)
Qui s'enflant, & muglant, hurte, affaut, rompt vos dicques,
Noye, ravage, emporte, & perd vos biens ruftiques.
Et encor d'avantage il vous va menaçant,
Que fi n'allez bien toft la jufte ire accoifant
Et du Roy, & de Dieu, fa tempeftueufe onde
(O ftable fondement ! fur que ferme fe fonde
Voftre audace mutine) ira, helas ! courir
Et perdre, & deluger, & tout en tout couvrir
Vos villes, n'eftant plus qu'une plaine marine
L'Hollande, & la Zelande avec leur eau voifine.
N'eftant plus vos citez, vos palais, vos maifons,
Que fangeux domicile aux efcaillez poiffons.
Je voy, je voy, ô change ! une gliffante proue
Sillonner vos beaux champs, qu'ores trace la roue.
  Ja Dieu ne fera foul ayant aigri fur vous
Le Feu, l'Eau, l'Air, la Terre, avec fes foudres roux,
Chaleurs, froideurs, autans, grefles, pluyes, bruine,
Beftes, oyfeaux, poiffons, prets à voftre ruine,
Bref tout ceft univers fur vos chefs acharné,
Ains mefme voftre fer fur vous mefmes tourné,
De vos rebellions en prendra la vengeance,
Bandez vous banderez toute voftre puiffance
A vous entre-trahir, & entre-mettre à rien.
  Hà ! peuple fourvoyé, ne voyez-vous donc bien,
De combien qu'il vaut mieux à fon Roy fe foumettre,
Qu'efclaver fon Païs à un eftrangier maiftre ?
  Venez donc avec moy ores vous efjouir,
Sans qu'aille l'Enyon plus vos fens efblouir,
Venez or avec moy bien-veigner ce bon Prince,
L'efpoir, le vœil, l'appuy de la baffe province.

Sous ſon royaume doit ce païs refleurir,
Dont l'honneur s'en alloit ſi pauvrement fleſtrir,
Sous luy le triſte Mars en doit prendre la fuite
Dehors de ces païs avec toute ſa ſuite :
Par luy noſtre heur failli ſe doit remettre ſus.
N'eſt-ce donc que nous veus, ô ancien Janus,
Dieu des marchands ſoigneux, Dieu au double viſage,
Que nous veus enſeigner par ce devin préſage,
Que, menant en ton mois ce Prince à nos confins,
Veus, qu'il ferme ton temple aux cloux diamantins,
Et qu'il ouvre en la fin nos marchandes boutiques,
Qui dès long-tans n'avoyent rewidé leur trafiques,
Trafiques, qui jadis m'avoyent tant bien-heuré,
Et leſquelles ceſſant mon heur s'eſt eſgaré?
Viens doncques, ô bon Prince, ô la joyeuſe attente,
O ſecours, ô confort de ton humble ſervante.
Viens, ô grand Archiduc, viens te rendre en mon clos,
Viens voir, mon bon ſeigneur, le ſubjet de ton los,
Puis que le Ciel amy t'a gardé ceſte gloire
Que tu dois délivrer le Belgeois territoire
Du malheur angoiſſeux, qui dès long-temps nous ceint,
Ronge, tenaille, outrage, afflige, aſſomme, eſteint.
Viens moy donner ſoulas, tout tel qu'une fontaine
Donne au voyageur las d'une voye longtaine,
Quand le Chien eſtoylé crève les ſeſches vaux.
Ou tel qu'au marinier donnent ces Fœux Jumeaux,
Quand veus le font avoir ſeur eſpoir de relache
De ſa mort proche, après ceſte horrible bourrache,
Qui l'avoit ja deſja preſque pouſſé aux fonds
Et jetté pour viande aux raviſſeurs poiſſons.
Viens, mon grand Archiduc, viens prendre à la bonne heure,
Le timon conducteur de ma nef, qui demeure
Béante en cent endroits, & qui cède à l'effort
Des troubles orageux, ſi ne le viens au port
Guider tout maintenant par ta prudente addreſſe.
Viens doncques, ô Soleil de la vraye nobleſſe

Et de toutes vertus, de prez nous esclairer,
Et par ta grand' splendeur & fendre, & esgarer,
Le voile nuageux de la sombre tristesse,
Qui tes Belgeois enceint, engourdit, & oppresse.
Viens, Prince valeureux, l'honneur de nostre Roy
L'amour de ses subjets, de ses mutins l'effroy.
Ainsi le tout puissant, dont tu cherches la gloire,
Sur tous tes ennemis te donne la victoire.
Ainsi puissent tous-jours les Princes Austriçois
Tout le monde regir soubs leurs benines lois.
Ainsi les Poëtes saints, dont je suis bien garnie,
Eternisent ton nom & ta gloire infinie.

MAIVS ÆRE NOMEN.

Dominus Siluester Pardo sacræ Theologiæ Licentiatus, Cathedralis Ecclesiæ Antuerp. Canon. vidit & approbauit.

POEME.

ADVIS POVR LA PAIX DE LA BELGIQVE.

A SON ALTESSE.

Par Leon de Meyere d'Anvers.

VIRTVTE, ET



CONSTANTIA.

A ANVERS,
De l'Imprimerie d'Arnoult Coninx.
l'An M. D. XCVIII.

Auecq Grace & Priuilege pour ſix Ans.
I. de Buſchere.



ADVIS POVR LA paix du Païs-Bas.

A SON ALTESSE.



A crainte au ſang caillé la vive chaleur m'emble,
De veines & de nerfs, & d'artères je tremble,
Or que le ſouvenir, Prince chevaleureux,
Me repréſente un Monſtre eſpouvantable, affreux,
Que je veis emporté ſur des roues dorées, *Sans argent ne ſe peut mener la guerre.*
Au retour de Calais ſaccager nos contrées.
D'un Geant eſtoit ſa taille, au milieu de ſon front, *Proſopographie d'icelle.*
A-val d'un œil crevé, ſourd une noire font
De ſang meſlé de boue, & de ſa bourguignotte,
La meſche pour cheveux ſur la cuiraſſe flotte,
L'eſpée & le flambeau arment ſes mains de fer,
Dieu! quel cry eſlancé d'entre ſes dents d'acier
Heriſſone d'horreur tout le ſein de la terre?
Quel bruit tintamarreux, quel foudre, quel tonnerre? *Canonades.*
Et quel peſteux brouillas, de ſa gorge produit,
Cache au Soleil le front du bandeau d'une nuit,
Et me derobbe aux yeux & le Monſtre & ſa ſuitte?
Comme je le ſuivois d'un œil, d'un penſer viſte,

Je veis aux prets rians enlever leur esmail,
Les arbres aux vergers, aux haras le bestail :
Je veis mille chasteaux, & mille orgueilleux festes,
Qui jà mille ans avoyent combatu les tempestes,
Au bruit de son abord à la terre esgalez.
Les eaux, les airs, les champs fremissoyent esbranlez
De plaintes, de regrets, de hurlemens funestes,
Tant il fauchoit de gens par cent sortes de pestes,
Injustice & Pauvreté de son train. Par eau, faim, fer, & feu ! La vile Pauvreté
Et l'Injustice y tient son estandard planté.
De quel bord reculé n'at-il fait ses approches?
Quel recoing n'esprouva ses dangereuses broches?
Mais desja je sentois que l'air empunaisy,
Humé par les poumons m'avoit le cœur saisy,
A grand' peine je gaigne une voisine grotte,
Que mon corps se roidit, mon pied chancelant flotte,
Tout me semble blanchir, tressaillir, & virer,
Tournant je ne le sens, & me sens atterrer.
A l'estude le soulas des maux. Le Harpeur Cynthien, qui pour retraitte seure
Aux Muses, ce bel antre a choisy pour demeure,
Mirant mes pasles traits, & mon corps abatu
D'humeur froide suintant sans poux, & sans vertu,
Par le cristal puisé dans l'Hippocrène sainte,
Dechasse la froideur de ma face deteinte,
Et par carmes rappelle au corps l'esprit fuitif.
Phebus parle au Poëte. Puis de ces mots m'aborde : O pauvre homme craintif !
Quelle estrange avanture esperdument te trouble?
» Est-ce ainsy que tu sçais qu'un cœur masle redouble
» Son courage indompté au perilleux hazard?
Ha ! le noble guerrier, qui au simple regard
D'un monstre à tous découvre une âme lasche, & vile !
Sus, lève toy, debout franc de crainte servile.
La butte & la fin de la guerre c'est la paix. Ce monstre ne te veut, ny ne peut faire mal,
Ains pour le bien commun, par un destin fatal,
Doibt courir ces païs & leurs villes mutines,
Pour amortir l'ardeur des noises intestines :

Il fraye le chemin au retour de la Paix,
Que les veus obſtinez, & les ardans ſouhaits
Des courages contrits rameinent dans le Monde,
A fin qu'en tout bonheur ſon ſejour elle y fonde.
La Religion ſainte, ayant la croix en main,
L'habit blanc, & le chef de mytre & voile enceint,
Marche à ſon coſté droit. De près ſuit la Juſtice.
Elle ſe plaint encor, que l'infame Avarice
Avoit jà tant de fois ſes beaux titres ſouillez.
Car ce Monſtre pervers trompant les yeux ſillez
De ceſte Nymphe, avoit la languette abatue
Du juſte trebuchet vers la Cauſe tortue
» Par le ſurpoix de dons. (O dons pernicieux,
» Qui meſme ont eſbranlez les immuables Dieux !)
Elle a donc miſe bas ſa trompeuſe balance
Et dévoilez ſes yeux, à fin que ſa ſentence
Ne fuſt plus aux meſchans vendue à ſon deſçeu,
Ny le bon droit foulé par ſon aveugle adveu.
Ains afin que de mieux tout bienfait ſe guerdonne,
Sa main gauche a chargé mainte belle couronne
D'herbe, or, cheſne, & laurier au lieu de trebuchet :
Mais en ſa dextre encor, pour verge du forfait,
Et refuge des bons, elle monſtre l'eſpée.
Et bien que tu ne vois, comme la Paix portée,
D'un Loup & d'un Aigneau joints en meſme attirail,
Peint la terre à l'entour d'un odorant eſmail,
Ny comme elle, tenant d'un Olivier la branche,
La corne d'Amalthée en ſon voyage eſpanche,
Comme chaſcun retrouve aux clairs rais de ſes yeux
Les Feux abandonnez, & Domeſtiques Dieux,
Comme l'alme Cerès les campagnes défriche,
Et Bacchus de raiſins rend le vignoble riche,
Comme ſoubs le grand Pan, vaches, chèvres, brebis,
Commencent derechef à tondre les paſtis,
Au flageol du Berger : ains que tout au contraire
De tout ce Païs-Bas, abyſme de miſère,

Religion, & Juſtice ſes compagnes. Leur Hiſtoire.

Deſcription de la Paix.

Le dos eſt tant playé, & qu'il n'y a rien moins
Qu'un appreſt de remède en tous ſes pauvres coings :
L'eſpoir d'icelle acoſte la guerre. Croy, croy moy toutefois, & à l'Avant-courière
» Eſperance, des veus des hommes nouricière,
Qui vous vient annoncer de la Paix le retour.
  Adviſe devant toy en ce panchant deſtour
Sa deſcription. La déeſſe trouſſant ſa cotte verdelette,
De crainte, que le vol de ſes pas ne s'arreſte
Par ſes plis ondelez. Elle tient un rameau
D'Oranger verdoyant d'éternel renouveau.
De pommes d'or ceſt arbre en meſme temps rayonne,
Et chargé de fruit cru, tout enſemble il bourgeonne,
Et des bourgeons crevez ſes fleurs eſpanouit,
Et de ſes mortes fleurs pouſſe l'eſpoir du fruit :
« Ainſi l'eſprit humain d'un ſouhait l'autre enfante,
» Et de divers eſpoirs nourit ſa longue attente,
» Mais quand il peut jouir, d'un ſeul bien eſperé,
» De ſes eſpoirs le reſte il tient plus aſſeuré.
  Ceſt pour ce que la Fée, au ſein batant, jà laſſe
De ſuivre tant de temps ce fier Monſtre à la trace,
Du ſuc appetiſſant preſſotté d'un fruit meur
De ſon bel Oranger redouble la vigueur.
Il s'accroiſt, ou laſche a meſure que la guerre. Voy en ſes roides pas l'ardeur de ſon courage,
Or elle joinct la troupe, or elle a l'avantage,
Plus le Monſtre haſtant ſa carrière s'enfuit,
Plus d'une courſe aiſlée haletante le ſuit.
Laquelle eſt fleau des debauches, que cauſe abondance en paix. Ce Monſtre tant hideux c'eſt la Civile Guerre,
Qui jà trois fois onze ans court & perd ceſte terre :
Pour rendre ſon honneur à ſon luſtre rouillé,
Et par les grands meſus de vos crimes ſouillé.
» Dieu, le grand Juſticier, pour vanger voſtre offence,
» A contre vous armé voſtre propre puiſſance,
» Et (le pire party contre l'autre bandé)
» Par l'affront des meſchans les juſtes amandé :
D'autant qu'eſtant unis, toute eſtrangère force
Ne vous pouvoit donner qu'une legère entorce,

Et moins d'entre ſes gonds eſcrouler voſtre eſtat :
Comme l'eſcaille rude, ombrage de l'eſclat
D'un riche diamant, ne cognoiſt que la poudre
Du diamant briſé qui la puiſſe demoudre,
Ou façonner au fray de la table d'acier.
Tant ſon corps eſt ſolide, & reveſche à l'ouvrier !
Ce Monſtre donc trainant le Sac, l'Exil, la Fuitte,
La Famine, la Peſte, & tous maux à ſa ſuitte,
A coups de fouets avoit les rebelles appris
De ne braver leur Prince, & l'avoir à meſpris,
Et jà maiſtre gaignoit le bout de ſa carrière :
Quand, las ! il s'eſgara de ſa route première,
Pouſſé deçà, delà, où le ſoldat mutin
Eſperonnoit ſa courſe à l'eſpoir du butin.
Car ayant par le ſiége emporté Zirixée,
De ſon char defaillit une roue dorée
Au choc du char verſant ſoudain il trebucha,
Et (ô double malheur !) en tombant eſpocha
De ſa torche flambante, & de ſon alumelle,
Tout celà qu'il avoit de veue en ſa prunelle.
Hà ! qui dira la rage, & le forcenement,
Où le plongea le mal de ceſt aveuglement ?
Il me ſemble qu'encor horriblement il beugle,
Bondit ſur le ſablon, branſle ſa teſte aveugle.
Je le vois courre encor de biais de travers,
Et à guiſe d'eſclair ſaccager les bleds verds,
Ains tout perdre, bruſler, ravager, & deſtruire,
N'ayant, pour tout ſoulas, qu'une rage de nuire.
L'ahan du labôureur luy ſert de doux repas,
Et le ſac du païs de chatouilleux eſbats.
Toutefois puis après ces magnanimes Princes,
Qui la bride ont tenu des Belgiques provinces,
Ont ce Monſtre parfois retenu, maiſtriſé,
Et contre l'ennemy ſa fureur attiſé,
Son coche redreſſant d'une nouvelle roue.
Mais, pour comble de maux, ſi toſt ne ſe decloue

La faute des payes force la ſoldadesque à mutineries.

La moindre jante d'or, que derompant ſes lacqs,
Sa caroſſe il detraque, & bouleverſe à bas,
Et s'en court au bon gré de la tourbe mutine,
Qui en ſa meuriſon noſtre eſpoir deracine,
Et recule à la fois tout ce que tant de temps,
Tant d'armes, tant d'engins, tant de frais, tant de gens,
Nous avoyent avancé ſoubs la ſage conduitte
De ces vaillans Heros. Tant qu'après l'entreſuitte
De trente ans, au païs a ſa face monſtré
Ce Prince Auſtraſien CHERI DU BAL ASTRÉ.
Voſtre bien, voſtre honneur, voſtre targue puiſſante,
Voſtre appuy, votre eſpoir, voſtre amour, voſtre attente,
Dont avons au Lion moy, Mercur, & Jupin
La naiſſance œilladé de noſtre aſpect benin.

Anagramme ALBERT D'AVSTRICHE Cheri du bal aſtré.

Or ce prince Emperier, chef d'œuvre de Nature,
Qui de l'alme Vertu ſuçça la nouriture,
Invincible au travail, aux hazards indompté,
De ce Monſtre fuyard a l'effort ſurmonté,
L'ayant au coche aſtraint de ſes loix juſticières,
Et aux fers garrotté d'ordonnances ſevères.
Et à fin, que ſans plus broncher comme devant
Au bris du chariot, il ſe pouſſe en avant,
Pour guides luy a mis Renommée, & Victoire :
Dont celle-là chantant la vertu & la gloire
De ce vaillant Duc, enfle une trompe d'airain :
L'autre la palme au front & le dard en la main,
Le ſang des ennemis de frayeur trouble, englace.

Ordonnances dreſſées ſur la diſcipline militaire.

Une victoire bien pourſuivie, & le renom du Chef aiſent fort l'achevement de la guerre.

Les Fées d'une chaiſne attirent à la trace
De leur vol ſon charroy, qui ne peut plus verſer,
Quelque roue, & rais d'or vienne à ſe fracaſſer.
Tant bien la foible part à la jante froiſſée
D'une lanière en air ſe porte balancée!

Et arreſtent ſouvent les mutenceries, quelque faute d'argent qu'il y a.

Ha! de quelle roideur ſur la terre & les eaux,
Par deſtours rabotteux, & par mons, & par vaux,
Par foreſts, par eſtangs, mers, mareſts, & rivières,
De tout empeſchement franchiſſant les barrières,

Ces Fées vont guidant ce Monſtre audacieux
Pour dompter les meſchans qui attacquent les Cieux?
Renommée eſt deſjà de corner hors d'haleine,
Et ſes poumons enflez l'air furniſſent à peine,
Si ne peut elle encor, par ſa bruyante voix,
De Victoire entonner tant de braves exploits.
Qui n'a pas entendu (ô la grande entrepriſe!)
De Calais, d'Ardre, & Hulſt, & d'Amiens la priſe?
Ce miroir des grands Ducs pour trouver une fin
A la foule du Monſtre & rompre ſon chemin,
L'a contraint de roder les coſtes de la Flandre,
Et les murs de Calais à vive force prendre.
Ayant ſage adviſé de baſtir à ſon port
Un havre trafiqueur, un lieu de ſeur abord,
Ou pourroyent, à tout vent, des flottes hazardeuſes,
En deſpit des brigands, & des vagues ondeuſes,
De tous endroits du Monde à pleins voiles donner,
Pour les païs du Roy aproviſionner,
Sans plus aux ennemis mendier le paſſage,
O la honte! au moyen d'un injuſte péage,
Péage, le ſeul nerf, la nourice, & l'eſpoir
De leur rebellion, & de tout leur pouvoir.
Or les vaiſſeaux Flandrois d'une abondance large,
D'un flot libre au païs departiront leur charge,
Et le marchand, maugré le Zelandois mutin,
Avec vous trocquera les richeſſes du Rhin.
Auſſy pour retrancher les remuantes aiſles,
Qui ſi fort ont hauſſé le courage aux rebelles,
On leur ira bouchant tant d'embas, que d'enhaut,
Et la Meuze, & le Rhin, & voſtre grand Eſcaut.
Sans que ce peu de fruit, qu'on tire du paſſage,
Non plus à voſtre dam l'ennemy n'avantage.
Les fermiers mange-peuple en rendront toutefois,
Tout autant qu'au-jourd'huy, ore qu'un tiers des droits
Seulement ſe reçoive, afin que par leur tare
Et dechet, s'allechat le trafiqueur avare.

Le chemin pour ramener les rebelles à la raiſon.

Car ceſt avantureux, & ruſé cerche-gain,
Qui meurt poiſſon ſans eau, lors qu'il ne nage au train
Du trafic, ne lairra d'accommoder l'Eſpaigne
De ce dont elle eſt riche, ou dont elle eſt brehaigne.
Puis voyant que les ports, & d'Anvers & du Zas,
Pour ſa flotte accueillir, n'ouvriront plus les bras,
Droit d'Eſpaigne à Calais, pour vuider ſes denrées,
La proue il dreſſera de ſes naux déſancrées.
Oſerois-tu penſer que l'effroy des brigands
Feroit moiſir aux ports les barques des marchands?
Veu que meſme ce jour un monde de Corſaires,
Tant Anglois que François, ne les eſtonne guères :
Et qu'ores ny chagrin d'effroyable priſon,
Ny degaſt des deniers qu'embraſſe une rançon,
Ny tombeau appreſté au corps d'une balaine,
Ny perte de tous biens, leur plus facheuſe peine,
Ne peut leur avarice emboucher d'un tel frein,
Qu'ils n'aillent à la chaſſe au flair du moindre gain.
Crains-tu que l'Ocean verra lors plus grands troupes
D'eſcumeurs accrocher les trafiqueuſes poupes?
Qui tant fol ſe lairroit d'eſperance pipper,
Qu'aux frais de tant de mille une nave eſquipper,
Pour, Corſaire, eſcumer les plaines de Neptune,
Pouvant en voiturier mieux baſtir ſa fortune?
Car il ne faut douter, que tariſſant le cours
De l'argent, l'ennemy puiſſe comme touſjours
De ſa bourſe frayer le guerrier eſquippage,
Ny les naus pour tenir la mer à ſon ſervage.
Tant plus que ces brigands d'un denier de profit
N'enfleroyent ſon treſor, ains poignant de deſpit,
» Et les marchands Danois, & ceux du païs meſme,
Sur ſa teſte dardroyent une miſère extrême.
Tant s'en faudroit que lors ce mutineux amas
De la tourbe marine eſleveroit les maſts,
Pour inveſtir les ports des guerrières Eſpaignes :
Ou ſaiſir des Indois les dorées montaignes,

Que pluftoft on verra ces braveurs de Neptun
A la file à la foule, à tout temps oportun,
De la foude amorcez, le party du Roy prendre,
Et leurs vaiffeaux frettez à fon fervice rendre,
De forte que, n'eftant aux rebelles permis
De trafiquer avec le refte du païs,
A coup s'efpuifera l'abondante minière,
Qui appafte & foubftient leur rebellion fière.
Car de tout leur péage & public revenu,
La cueillette fera d'un profit bien menu,
Et le peuple, appauvry par Hollande & Zelande,
Ne fçaura plus furnir l'exceffive demande
Des cottifations, des tailles, des impofts,
Qui mefme maintenant le rongent jufqu'aux os.
C'eft alors qu'on pourra vifiter les tanières,
Et fureter les trous de ces bandes meurtrières,
Qui Flandres & Brabant contraignent aux tributs,
Qui nouriffent ce Monftre, ainfy qu'un oft camus
Allaicte au Louveteau la defloyale gueule.
Et ne croy nullement que l'Angleterre feule,
Pour ces gens feconder, fe vueille degarnir,
Et feule à fes defpens la Caufe maintenir :
Ains, la chofe à bon poix fagement balancée,
Aura de ces mutins une arrière-penfée,
Qu'en fin mattez de maux, pour vaincre le couroux
De leur Roy magnanime, ils pliront le genoux,
Sur efpoir d'obtenir de fa douce clemence,
Avec la feure paix, pardon de leur offence.
Quel trouble voy-je fourdre entre ce peuple vil,
» Autant fier en bonheur, qu'en crainte il eft fervil?
Auffy toft que peu fait au penible dommage,
Il verra defeicher la fource du gaignage,
» Qui luy fert & de Prince, & de Loix, & de Dieux,
Lors il arrachera le bandeau de fes yeux,
Et cognoiftra les maux qu'engendre une revolte,
Et qu'advifé il doibt choifir une autre volte,

S'il veut acheminer ſon affaire à bon port.
Comme il ſe prendra, lors, à qui de tout effort
L'auront long-temps flatté d'une vaine eſperance,
Que ſes forces baſtoyent d'atterrer la puiſſance
Du Prince qu'ils penſoyent, rebelles detroner,
Pour ſans deſſus deſſoubs ce peuple tyranner,
Tailler, & rançonner, & par les riches offres
De preſens mi-forcez farcir leurs pauvres coffres :
Bien qu'il leur demonſtra ſes eſprits plus enclins
A couvrir d'un pardon tous leurs actes malins,
Qu'a rompre à bras armé leur audace mutine.
Admirable vertu d'un tel Monarque digne!
Ces peuples ſe voyans de tous maux aſſaillis,
» Leurs moyens, leurs amis, leurs courages faillis,
Et encore tant peu de force, qui leur reſte,
Eſtre le tout arné d'une ligue funeſte,
L'un qui ſouhaite paix, l'autre qui ne veut pas,
Que pour ſe perdre tous, on en face pourchas :
Leur cœur change, & le meſme or leur plaiſt, or les fache,
Comme au plaiſir des vents la mer s'enfle, ou ſe lache :
Ils iront implorant le ſecours des Grands Dieux,
L'humain leur defaillant, de mille, & mille veux.
Et ſur tous ces galands accouſtumer de traire
Les ſueurs, & le ſang du pauvre populaire,
Voudront la paix, de peur d'en eſtre recerchez,
Le peuple decouvrant ſes moyens retranchez.

A la providence divine toutes choſes ſont comme de preſent.

Or, Jupiter ſachant que, par les deſtinées,
Les miſères debvroyent eſtre lors confinées
Au vaſe de Pandore, ayant batu les champs
De la Belge accablée une grand' traite dans,
Et que par le decret de la fatale Parque,
Doibve le plus puiſſant, & vertueux Monarque
Tous faire recognoiſtre un Dieu, & meſmes loix,
Meſme religion, meſme meſure, & poids :

Conſulte des Dieux ſur les affaires du Païs-Bas.

Ayant ſur-ce mandé une pleine aſſemblée
De tous les plus grands Dieux en la ſale eſtoilée,

Il nous a dict ainfy. Le rolle du Deftin,
O puiffans Dieux, accorde aux Belgeois une fin
Des travaux endurez, & de toutes mifères.
Me voilà refolu d'advouer leurs prières,
Combien que ne refponde au forfait le malheur.
Tant leur humble requefte a gaigné fur mon cœur!
Parquoy retourne à bas, o Paix, ma chère fille,
Amenant, quant & toy tous ceux de ta famille,
Le Bonheur, la Juftice, & la Religion :
Appointe le Païs d'une fainte union,
Affoupy leurs debats. Et toy, mon fils Mercure,
Qui de tes Hollandois as toufjours eu grand' cure,
Vole en terre vers eux l'ambaffade porter
Du retour de la Paix, & pour les enhorter
Qu'ils ne changent fi toft leurs volontez tournées,
Embeguinez d'efprit par les fauces menées
Des mefchans boutefeux, qui pour leur feul profit,
Qui pour maintenir bon leur outrageux credit,
Aux defpens du public, vont nouriffant les guerres.
Va t'en, romps leurs deffeins par practiques contraires.
Ride ton jeune front, barbe, & cheveux blanchy,
Et par cefte oraifon leurs courages flechy.

L'envoy de Mercur deguifé en vieillard vers les rebelles.

Eft donques, mes amis, toute efperance morte
De chevir du malheur, qui tant vous deconforte?
Vous voulez donc hurter le front à la paroy,
Et dementir l'honneur, que vous debvez au Roy?
Voulez-vous reffembler aux legères abeilles,
Et le Prince attacquer de fottifes pareilles?
Le paftoureau voulant à leurs ruches gravir,
Non pour tout leur travail, & gauffre & miel ravir,
Ains fans plus ce qui doibt de fes peines refpondre,
Sent l'oft picquant fur luy à grand tourbillon fondre,
Pour l'approche empefcher. Luy de la feule main
Rembarre les affauts du bourdonnant effain :
Mais, las! au fot combat elles laiffent pour gages
L'aiguillon & la vie en payment de leurs rages.

Inftruction pour fon ambaffade.

De mefme vous auffy voyans que voftre Roy
S'efforçoit d'appointer le trouble defarroy,
Auquel vous embrouilloit une race mutine,
Vous, penfant lachement, qu'il tramoit la ruine
De voftre liberté, privilèges & biens,
Avez à l'affaillir gafpillé vos moyens,
Pendant qu'à voftre coup tant feulement il pare,
Et deftourne des fiens voftre fureur barbare.
A quoy donc delayer le pourchas de pardon?
A quoy tout voftre eftat donner à l'abandon
D'une race de gueux, qui de rien plus ne foigne,
Qu'aux frais de voftre fang faire bien fa befoigne?
Tâchant à cefte fin vous mettre au defefpoir
De ne pouvoir du Roy une paix feure avoir,
Tantoft vous remonftrant voftre outrageufe offence,
Tantoft vous depeignant fa terrible puiffance :
Or qu'ay'nt jà Brabant, Flandre, Artois, Hainaut gouſté
Le bien d'un vray pardon, marque de fa bonté.
Et fi cela ne peut vous arracher de doute,
Que le Roy tant agry juftement ne reboute
La pourfuitte de paix, & que vos pleurs verfez
Se feroyent pour néant à fa grace addreffez :
Recerchez les Eftats de toute autre Province,
Qui foubmife cherit les edicts de fon Prince,
Qu'ils s'en aillent pour vous moyenner un accord.
Croyez qu'en leur faveur ce Prince doux & fort
Caffera tous mefus : peut eftre, à leur requefte,
Du foldat eftranger s'obtiendra la retraitte :
Et que le Catholique ayant fait en ce lieu
Redire à fon Clergé la louange de Dieu,
Le Roy vous permettra vivre en voftre créance :
Preftez luy feulement paifible obéiffance.
» Il fçait qu'un peuple entier pour crainte d'une loy
» Ne peut de fon cerveau deraciner fa foy.
» Ceft pourquoy au grand Dieu, de l'execrable offence
» Qui plus fon honneur touche, il lairra la vengeance.

» Soubs efpoir qu'à la fin la divine douceur
» Aux devoyez fera cognoiftre leur erreur.
Or ne craignez auffy un peu de citadelles,
Qui affurent les bons, & font peur aux rebelles,
Et maintiennent l'eftat des villes a requoy.
(L'Italie appaifée en fait certaine foy).
Puis on voit qu'un chafteau engarde de furprife
Toutes riches citez plus qu'il ne les maiftrife.
» Ains noftre Roy, fachant que le feul bon vouloir
» De ces fubjets, les peut contenir en debvoir,
Et que tant de chafteaux, & toutes les grand's villes,
Qui fon party tenoyent en Hollande & ces Ifles,
En Frife, Gueldre, Utrecht, n'ont affez engardé
Que le peuple n'allaft de fa foy debandé,
Ne voudra deformais fur un efpoir fi frefle
Baftir l'empefchement d'une efmeute rebelle.
Auffy, vous vous vantez que les Angloifes gens,
Qui Vliffingue, & la Briele, Oftende, & Ramequens
Tiennent par garnifons maintenant en oftage,
Ne pourroyent un feul jour vous tenir en fervage.
N'adjouftez point de foy aux remuans efprits,
Qui d'un feu violent d'ambitions épris,
Vous tachent faucement couler dedans la tefte,
Que ce bon Roy fur vous tourneroit fa tempefte,
Et fur vos chefs viendroit fon foudre decharger,
Si toft qu'il auroit peu fon ennemy ranger.
S'il y va tant de temps à dompter cefte terre,
Que luy pourra coufter la France & l'Angleterre?
Hà, gens de peu d'efprit! & bien que les Anglois
Deuffent flechir le col foubs le joug de fes Loix,
Quel accroift en redonde à fa haute puiffance?
Ne doibt il defpouiller de gens & de finance
Ses païs, pour tenir ce royaume affervy,
S'il ne le veut toft voir d'entre fes mains ravy?
Mais, o bonté de Dieu! fi tu voulois permettre,
Que noftre Roy fe feit de l'Angleterre maiftre,

Quel profit en auroyent ces peuples Hollandois,
N'estant plus expofez aux courfes des Anglois ?
Si de noftre Empereur la triomphante armée
N'a fceu mordre fur France encores qu'entamée
De mainte & mainte playe, & vefve de fon Roy,
Et tout fon camp batu, & mis en defarroy :
Si ce Royaume, ouvert aux partiales brigues,
Et defchiré en deux de tant puiffantes ligues,
Noftre Roy, qui tenoit pour le plus fort party,
N'a du poing ennemy le fceptre garanty,
Croirez vous maintenant, que fa force amaffée
Soubs un Roy, Fils de Mars, puiffe eftre terraffée ?
Eft-ce encor ce foucy qui vainement vous mord,
Que le Roy dépeftré au moyen d'un accord
De tous fes ennemis, vangeur ne vienne épandre
Sur vos chefs defarmez le vafe de l'efclandre ?
» Bien qu'entre Rois voifins fe publie une paix,
» La peur d'une autre guerre y demeure à jamais.
» De toufjours le François eftime neceffaire,
» Pour bannir l'inteftine, une guerre eftrangère :
» De peur que le repos, dur aux efprits nouveaux,
» Contre leur propre fein n'aiguife leurs coufteaux.
» Entre Rois, pour l'effay des forces mutuelles,
» Le voifinage feul fert de planche aux querelles.
Or, fi Dieu de ces Rois euft la noife appointé,
Et qu'une amour du bien de noftre Chreftienté
Euft du tout amorty leurs queftions mortelles,
A ce les contraignant les armes infidelles :
Tout ainfy qu'en hiver les froideurs de dehors
Accroiffent la chaleur naturelle en nos corps,
Qui confomme & recuit toute l'humeur fautière
Qui tantoft nous couchoit dans le fein de la bière :
Penfez vous, pauvres fots, que le plus fage Roy
Trahiroit tant fon bien, fon honnenr, & fa foy,
Pour ranger à fa mode un feul pouce de terre,
Que de s'embaraffer d'une fi trifte guerre ?

» Ce feroit fa ruine aveuglement tramer,
» Et les Princes voifins aux armes enflamer.
Il fçait que les Eftats, cerchans la maintenue
De la paix, pourvoiront que rien ne fe remue
Contre l'accord juré, fe doutans à bon droit,
Qu'ayant fa Majefté defja en voftre endroit,
(Ce qu'il ne feit jamais) failly de fa parole,
Qu'envers eux il auroit un mefme tour de rolle.
Qui ne fçait pas combien ces troubles allumez
Ont fufpendu les coups de fes fcadrons armez?
Coups que fentoyent defja, & l'Afrique, & l'Afie,
Et le fceptre orgueilleux de la Chienne Turquie,
Où bien plus bel efpoir de profit, & d'honneur
A provigner fa foy appelle un tel Seigneur.
Tant plus que le Deftin luy promet la conquefte
De tout ce grand païs, & toufjours l'admonefte
De pourfuivre fa pointe, eftant ce Roy vainqueur
Si puiffant, que defja (aumoins fi la rancœur
D'autres Rois n'euft refraint le cours de fon armée),
Son fceptre triomphoit de toute l'Idumée.
Pour donc voir quelque jour fes courageux foldars
A Bifance planter fes vainqueurs eftandards,
Il veut la paix, afin qu'icelle develope
L'efcheveau des malheurs qui ravagent l'Europe.
Pourquoy donc ceffez vous revefches d'embraffer
La paix, qui feule peut vos mifères chaffer,
Et donner le moyen de paffer vos trafiques
Et derechef ouvrir vos marchandes boutiques,
Sans plus vous arrefter aux mefchans boute-feux,
Qui bourfouflent vos cœurs de propos factieux?
Et fur tout gardez vous que voftre defiance
N'aille trop alterer la Royale Clemence.
Tel propos tu tiendras à ce peuple groffier,
Ravallant ce qu'il tient de courage guerrier.
De là, mon Fils, porté par les poftes d'Eole,
Vers le palais doré de l'Efcurial vole,

L'envoy de Mercur vers le Roy d'Efpaigne.

Et comme efprit dévale aux pieds de ce grand Roy,
Qui fonge à ceft affaire, & luy dis de par moy.

Son inftruction.

Le Dieu, qui retenant le ciel pour fon partage,
T'a prodigue laiffé la terre en apennage,
Par moy te mande ainfy : Que puis que l'Hollandois
Recerche maintenant l'empire de tes Loix,
Tes fubjets repantis à bras ouvers recueille.
» Jamais aux humbles veux Dieu ne feit fourde oreille
A veue d'œil perfuade à ces gens defarmez,
Que par deffus leur foy ils font de toy aimez,
Soudain tu les verras, fans mafque de feintife,
La larme à l'œil, fe rendre au giron de l'Eglife.
» Le vulgaire toufjours les monarques enfuit,
« Comme au gré du timon la barque fe conduit.
» Et ce que ny le fouet, ny le fer, ny les flames,
» Ny tout autre torment gaigneroit fur leurs ames,
» Ta bonté droiturière, & royale douceur
» Au moule de tes faits gravera dans leur cœur.
Tu les verras paffer en debvoir leurs anceftres,
Qui tant ont honoré tes devanciers, leurs maiftres,
Sans les mettre en effroy au vain nom de chafteaux,
De guet, ny de canons bracquez à leurs creneaux,
» Qui brident feulement un mutin populaire.
» Qui veut paix affeurée, ofte la peur de guerre.
» Ce peuple là toufjours fe laiffe mieux dompter,
» Qui de la liberté peut les titres vanter,
» Que celui-là qu'on veut atteler au fervage,
» Et forcer au debvoir fa nature fauvage.
Lors bien qu'il ne vouluft mutin fe contenter,
Si ne pourroit-il rien de nouveau attenter,
Ny rallumer le feu des difcordes civiles.
Groeningue, Utrecht, Nymmègue, & tant de bonnes villes,
Qui toufjours ont aimé le party de leur Roy,
Et bien peu forligné de l'ancienne foy,
Ne voudroyent pour mourir à ce point condefcendre,
Qu'à eux mefmes ourdir un fi honteux efclandre.

» L'exemple du paſſé les doibt mieux adviſer.
Que pouroit le mutin contre les bons oſer,
Renforcez & de nombre & de ta main royale,
Veu que jà leur pouvoir le ſien preſques eſgale?
Et qu'il n'y a ny bourg, village, ny cité
Qui ne ſoit la plus part Catholique reſté.
Meſme qu'aux Huguenots, triſtes flambeaux de guerres,
Souhaitent mal de mort les paiſibles Sectaires.
Ains alors on verra ces galands factieux,
Qui menacent le Ciel d'un front audacieux,
Dreſſer la fuitte ailleurs, leur aſpre conſcience
Les pinçant, & brouillant de laſche defiance.
Mais quel Seigneur voudroit prendre leur cauſe en main?
» Une eſmeute ſans chef s'eſvanouït ſoudain.
Qui peu ſage voudroit leur querelle defendre,
Ou de leurs gens armez la conduitte entreprendre,
Pour biens, vie, & honneurs dependre à leurs beaux yeux?
Penſe avec quel deſpit, & blaſme injurieux
Cil, qui porte le nom de leur Chef-capitaine,
Se trouve commandé d'une troupe vilaine,
D'un tas de fromageurs, & que par ſa vertu.
» Il ne peut rien gaigner ſur ce Monſtre teſtu,
» Je dis ce peuple ingrat, qu'en fin pour recompance,
» Après un vent d'honneur, ſa vile meſdiſance.
Voyons un peu ce qu'ont ces Nobles profité,
Ayans contre leur Roy le vulgaire incité.
Ne les voit-on ſouffrir, fruſtrez de leur attente,
La confiſcation, & la perte, & la vente
De leurs biens paternels? C'eſt du Roy, c'eſt du Roy
» Que s'attend le loyer, & auſſy le chaſtoy.
» C'eſt luy qui donne ſeul titres de ſeigneurie,
» Et eſtats, & l'honneur de la Chevalerie.
» Le peuple craint, & hait les généreux eſprits
» De Nobleſſe, qui tient ſa baſſeur à meſpris.
Que donques ceſte peur ne paſſe en ta mouëlle,
Que ce peuple ſans chef, ſans moyens, ſe rebelle

Encore une autrefois : ains comme Prince doux
En benigne clemence eſchange ton courroux,
Et permets qu'à la fin ceſte perle du Monde,
La Belge, ſoubs ta paix de tout bonheur abonde.
Tel fuſt le mandement du Celeſte Empereur,
Jupin le foudroyant au grand Ambaſſadeur
De Olympe Mercur. Or toy, noſtre ſaint preſtre,
Qui de tes paſſions le monarque doibs eſtre,
Sereine ton viſage, & dechaſſe la peur,
Laquelle maintenant s'empare de ton cœur :
Et pour oracle, crois que l'innombrable trope
De tant & tant de maux decampera d'Europe,
Et ſur les Othomans ſa retraitte prendra.
Alors le vray bonheur la Belge allaitera ;
La Vertu, le Sçavoir retourneront en vogue,
Foulant aux pieds le Vice & l'Ignorance rogue,
Qui tant ont commandé : les arts ſeront en pris
Et l'on adorera tous ces divins Eſprits,
Et de là en avant pourra le ſeul merite
Avancer aux eſtats les perſones d'eſlite.
Lors voira-t-on ce Prince en louanges fleurir,
Et de tout ſon pouvoir les poëtes cherir.
» Touſjours les exploiteurs des faits dignes de gloire
» Tiennent en grand honneur les Filles de Mémoire.
Or toy, va maintenant, va faire le rapport
Au dompteur des meſchans, & des bons le ſupport,
Que les propices Dieux ſuivant les deſtinées
Luy gardent ceſt honneur : que, par luy ramenées,
Et la Paix & ſes Sœurs, arrière de vos murs,
Les orages guerriers pouſſeront ſur les Turcs.
A tant ſe teuſt Phebus, & jettant dans la flame
Son laurier craquetant, il m'eſmeut toute l'ame.
Epilogue. Or entens donc, entens, Archiduc valeureux,
Noble race du Ciel, premier entre les Preux,
Phebus te mande ainſy : Que par les deſtinées
Ceſt honneur t'eſt gardé, que, par toy ramenées,

Et la Paix & ſes Sœurs, arrière de nos murs
Les orages guerriers pouſſeront ſur les Turcs.
Mais devant on verra ce fier Monſtre de Guerre
Domptant nos ennemis, mettre leurs forts par terre,
A ton vœil eſlancé ſur les mutins pervers.
  La Victoire, touſjours ceinte de lauriers verds,
Portée d'aiſles d'or par le vague liquide,
En tous tes beaux exploits te ſervira de guide :
Ta Vertu Heroïcque ayant d'un lien ſaint
Ceſte Sœur de Fortune à ton ſervice aſtraint.

La vertu maiſtreſſe de la Fortune, & de la victoire.

  Je te voy, je te voy aſſis jà ſur un coche,
Ceint le front de Laurier monter à mont la roche,
Pour entrer triomphant par un trac peu batu
Dans le temple d'Honneur par celuy de Vertu.

Ouvre le chemin aux honneurs.

  Jà je ſens qu'Apollon me groſſit le courage,
Et m'altère l'eſprit d'une prudente rage,
Me pouſſant à graver dans un tableau d'airain
Des vers, ſacrez teſmoings de ton renom hautain,
Et de l'apprendre en haut de l'autel de Mémoire,
D'âge en âge à jamais eternisant ta gloire.

FIN.

Ceſt Advis pour la Paix ne contient rien à la ſainte religion Catholique contraire. Datum 28. *Aprilis, Anno* 1598.

Petrus Vinck Archipreſbiter regionis
Bruxellenſis.

NOTE

Pour ne pas reproduire un petit Erratum donné à la fin de l'édition originale, la correction indiquée a été faite dans le texte.



RESPONCE AU POÈME D'ADVIS

PAR THÉOPHILE

—

1598

Quel nom se cache sous ce pseudonyme de Théophile?

Van Ey, (*Scriptores Antverp.* Mss.. à la bibl. royale, t. III ad a. 1630) dit en parlant de l'*Advis*, etc. de De Meyere : ***Poema hoc male habitum fuit ab Hispanorum & religionis hostibus & huic responsum fuit alio poemate gallico sub hoc titulo*** : Réponse, etc. ***In quo odiosa & absurda multa & a veritate aliena, quod editum anonyme.*** Aucun de nos anciens bibliographes n'en a parlé, que nous sachions.

M. H. Helbig, dans la notice citée ci-dessus p. 21, croit que l'auteur de la *Response* est J. F. Le Petit, greffier de Bethune. Nous en doutons.

Le style, l'orthographe. la manière nous paraissent tout autres que dans les écrits de Le Petit : celui-ci est plus compassé & n'a point l'énergie de l'auteur de la *Response* : notre opinion est une impression reçue, difficile à démontrer, mais dont le lecteur peut se faire juge en comparant ce poëme aux *Fruits de la paix* insérés au t. I de ce recueil.

L'auteur de la *Refponfe*, en s'adreffant à l'auteur de l'*Advis* le qualifie affez ironiquement de *poète flamen* & *wallon-flamen*. Ce n'eft pas Le Petit, ce nous femble, qui eût parlé de cette manière. En outre, il a figné, au moins de fes initiales, tout ce que nous connaiffons de lui, & nous ne voyons, dans la *Refponfe à l'Advis*, rien qui l'obligeât à cacher fon nom fous un pfeudonyme. C'eft une œuvre écrite par un calvinifte & par un ennemi des Efpagnols exprimant les fentiments généraux que l'on retrouve dans tous les écrits de ce genre : y compris ceux du poète de Béthune.

Pour nous, ce poème a été publié en Hollande & il eft dû à quelqu'un des Français attachés aux Princes d'Orange. On y reconnaît un fujet des Provinces-Unies & en même temps un homme né en France. En certains endroits, le ftyle eft remarquable & plus d'un vers eft digne des *Tragicques* de d'Aubigné. Parmi les nationaux, Marnix feul aurait pu écrire ainfi, mais il n'eft pas poffible de lui attribuer ce poème en 1598, l'année même de la mort de cet homme célèbre.

Nous ne croyons pas non plus pouvoir l'attribuer à Charles Ryckewaert, qui figna du nom de Théophile D. L. une très intéreffante *Hiftoire des Troubles & Guerres civiles du Pays-Bas*, imprimée probablement à Norwich, en Angleterre, vers 1581. Voyez fur cet auteur un article de M. Ch. Rahlenbeck, dans le Bull. du Biblioph. belge, t. XVIII, p. 416.

Nous nous abftiendrons donc de faire des conjectures fur le nom de l'auteur de la *Refponfe*. Mais c'eft un petit myftère dont l'éclairciffement peut être recommandé au zèle des bibliographes.

C. R.

RESPONCE
AV POEME D'ADVIS POVR LA PAIX BELGIQVE COMPOSÉ PAR

Leon de Meyere d'Anvers, dédié au Cardinal Albert d'Auſtrice, de l'imprimerie d'Arnout Conincks 1598, avec previlege pour ſix ans, ſigné de Buſchere, joinct cy apres.

A LA S^RIE DES PROVINCES BELGIQVES VNIES.

PAR THEOPHILE.



HORS DE ROME
Sans previlege du Pape pour ſix ans,
ſauf demy quart.

* Fausse Paix.
* Bonne Guerre.

*LA Paix * est un grand mal, la guerre * est un grand bien,*
La Paix est nostre mort, la guerre est nostre vie,
La Paix nous at espars, la guerre nous rallie,
La paix tüe les bons, la guerre est leur soustien.

La Paix gaste l'Estat, la guerre est son maintien,
A celuy donc qui a d'un bon repos envie,
Et qui veut recouvrer sa liberté ravie,
La guerre est necessaire, & la paix ne vaut rien.

Je ne suis toutefois de la paix ennemy,
Je suis du bien public zelateur & Amy,
J'ay en horreur les maux qui règnent sur la terre.

Mais j'oze maintenir que nous estans pippez
Plusieurs fois par la paix, & par guerre eschappez,
Que pour acquerir paix, il faut avoir la guerre.



RESPONCE

AV POEME D'AD-VIS POVR LA PAIX BELGIQVE, COMPOSE' PAR LEON

de Meyere d'Anvers, dédié à

l'Archiduc Albert

d'Auftrice.



E Poète flamen, qui par une invective,
Et poeme mordant, tache rendre attentive
La Pucelle Hollandoife & les Eftats unis,
A une faulfe Paix : quand s'eftans defgarnis
De forces & moiens, humbles, ils s'iroyent rendre,
Pour le glaive efpagnol fur leurs teftes attendre :
Et reduire à jamais eux & tout leur party,
A la brutalité d'Efpagne affubjetty :
Fainct d'avoir veu un monftre, ayant la forme mefme,
Le regard, & l'affreur du Géant Poliphème * :
Efpouventable à voir, un venin diftillant
Du front, qui peu à peu par tout vat decoullant :
Qu'après un long propos & difcours inutile,
Il nomme en fon Pathois noftre *guerre civile*;
Ruinant le Pays onze ans y a trois fois,
Sans vouloir recevoir les Efpagnolles lois.

* *Dont parle Vergille.*

Mais de ce monſtre infect il ne nomme le Père,
Ny l'Autheur principal de la grande miſère,
Qu'il a par tant de temps attiré quant & ſoy ;
Et parmy le Pays amené tant d'effroy :
Puis qu'il ne le dit pas, il faut que je le diſe,
Sans que la verité d'un ſeul mot je deſguiſe.
Ce monſtre tant horrible & plain d'infection,
Fut le Conſeil maudit de l'Inquiſition*,
Tiré d'un naturel & ſexe Hermaphrodite*
Pour Père, alembiqué* d'un cerveau Jeſuite.
Il eut pour ſes Parreins de Rome l'Antechriſt,
Et Phlippe pourſuivant les vrais membres de Chriſt.
Qui pour aux Pays bas dreſſer par voie oblique,
Contre ſes droix acquis, un règne tyranique,
Par Eveſques nouveaux cruels Inquiſiteurs,
De l'Evangile ſainct aſpres perſequteurs ;
Par enfraindre les loix, forcer les conſciences,
Rompre les libertez, ſtatuts, & ordonnances
Des Princes devanciers : & dreſſer en ce lieu
Des Edicts deſplaiſans aux hommes & à Dieu ;
Contre les bonnes mœurs, contre toute police,
Dont ces Pays ont eu de tout temps l'exercice ;
Par pendre & eſtrangler, bruſler, & fricaſſer,
Et privez de leurs biens les perſonnes chaſſer
Hors de leur Pays doux, à toutes aventures,
Fuyans, pour evitter des Tyrans les batures.
Par jurer, & fauſſer à chaque coup ſa foy,
Par ne vouloir tenir ny meſure ny loy ;
Forçant le droit des Gens, envoiant à ſupplice
Des* Seigneurs principaux ſans aucun diſſervice,
Mais voulans procurer l'ayſe & tranquillité
Du Peuple, juſtement à furie incité ;
Et par tyraniſer des villes les plus belles,
Batiſſant à leurs frais des fortes citadelles,
Donnant aux Eſpagnols contre tout bon devoir,
D'outrager les bourgeois un effrené povoir ;

* *d'Eſpagne.*
* *Ny homme ny femme.*
* *Diſtillé.*
* *Marquis de Berges & Baron de Montigny.*

Toutes ces caufes font le fperme, & la matière,
Dont ce monftre a receu fon effence première.
Tel le Père a efté, tels en font les Pareins,
Qui contre Jefus Chrift fe roidiffent les reins.
Ayans en fin tant fait (patience forcée
Se tournant en fureur) que la troupe offenfée
D'un Peuple autrement doux, ofa lever les mains,
Pour mieux fe garantir contre ces inhumains;
Qui, fans vouloir oyr nulle requefte jufte,
Voulurent proceder d'une façon robufte;
Et parainfi naquit ce monftre fi felon,
Servant à l'Efpagnol d'un mortel aiguillon;
Et qui femblabe en tout à la trifte Vipère,
Deftruira tout enfemble & Pareins & le Père.
Toutefois ce Poète allègue au mefme inftant,
Que ce Monftre n'eft pas fi dangereux pourtant,
» *Mais qu'ayant parcouru & roddé la Patrie,*
» *Il efteindra l'ardeur de la mutinerie* :
» *Et oftant au Pays de la guerre le fais,*
» *Luy ferat receuiller les doux fruits de la paix,*
» *Que la Religion, la piété, juftice,*
» *Reprendroient de nouveau leur premier exercice,*
Mais que ce Monftre ayant à coups de fouet batu,
Et prefque de tout poinct le courage abatu
Aux rebelles mutins, à ne braver leur Princes.
Le Duc d'Alve (dompteur des belgiques Provinces,
Ainfi fe nommoit il) & le grand Commandeur
Ayans y demonftré leur plus cruelle ardeur :
Voici que tout à coup par la fière arrogance
Des Soldats mutinez ayans à leur puiffance
Xiriczée reduit, l'Ifle & ville quittans,
Les Efpagnols tirans vers Brabans malcontents,
Allèrent eflever des nouvelles querelles,
Penfans à piet levé fe faifir de Bruffelles;
Mais faifans faute, à coup revirèrent leur Oft,
S'emparans de la ville & du Pays d'Alloft;

Læfa fæpius patientia, fit furor.

La Vipère ne void jamais vifs Père ny Mère, lifez Pline.

1576.

Proclamez ennemis jurez de la Patrie,
Rendent aux Proteftans leur force jà tarie,
Et donnent derechef courage aux Hollandois
Et à leurs alliez conjoincts aux Zeelandois.
Mais ce Poëte cy, deplorant ces defaftres,
Ne penfe que celuy qui gouverne les aftres,
Les cieux, la terre, & mer, & tout leur contenu,
Avoit des Efpagnols les deffeins retenu
En fa main, ne voulant leur lacher plus de bride,
Les fit lors mutiner, et d'une rage avide
D'un plus riche butin, qu'en ce Pays de mer,
Les fait contre leur Roy & fon confeil armer.
Ce fut Dieu, autre non, qui par fa providence,
Les a fait mutiner, pour donner delivrance
A ceux de ces Pays, & a fon Peuple efleu,
Que contre tout efpoir conferver a voulu.
Poëte mon amy, n'accufe la fortune,
Ne dy pas qu'à ton Roy elle fut importune,
Et que des Efpagnols la pervicacité,
A fe faire mutins les auroit incité;
Ne dy pas comme fit ceft infame Epicure,
Que ce bref changement fe fit à l'aventure :
Car Dieu, qui cognoiffoit des proteftans le cœur,
Ne voulut l'Efpagnol en refter le vainqueur ;
Mais que les Hollandois, pour mieux reprendre alleine,
Fuffent par luy remis en delivrance plaine.
Plus le Poëte dit : que le Monftre a monftré
Ses efforts, tant qu'Albert * au Pays eut entré,
A l'arriver duquel fa force eftant bornée,
(Comme fi tout à coup la chance fut tournée)
Ce monftre deftructeur vint perdre fa vertu,
Et fut de corps, & cœur, & courage abatu,
Par les braves exploicts de la puiffante armée
D'Albert qui luy aquit fi belle renommée.
Renommée pour tant qui de nul noble efprit,
Ne fera hautement chantée par efcrit.

* *Le Cardinal Albert Gouverneur pour le Roy.*

Quand à petit travail, & à moindre defpence,
Ardre & Calais il prit à peu de refiftence.
Et lors que par furprife Amiens il conquit,
Dont le bourgeois retif peu d'honneur en aquit.
Qui depuis par le Roy durement affiégée,
Nonobftant tout effort, contrainte s'eft rangée
Derechef foubs fa main, à la barbe & aux yeux
D'Albert, qui pour l'ayder en vain fit tout fon mieux.
Mais d'avoir gaigné Hulft, ce luy eft chère gloire,
Qui ne doibt eftre efcritte au temple de mémoire,
Car y ayant perdu tant de braves Soldats,
Je croy que vaincre ainfi fouvent ne voudroit pas.

Cy après plus amplement du fiége de Hulft.

Le poëte fuivant fes traces, s'imagine,
Et pour opinion ferme en fes fens imprime,
Que l'Efpagnol, tenant la ville de Calés,
(D'où ayant les François de tout poinct exilés)
Les Flamens, & tous ceux qui font de leur calibre,
Retiendront de la mer le navigage libre;
Et fermeront le Rhyn foit en bas ou en hault,
Les paffages couppans de la Meufe, & l'Efcault,
Empefchants aux Eftats le trafique d'Efpagne ;
Et puis que nul d'entre eux plus la maille ne gagne,
La Sonte eftant fermée au deftroit du Danois,
Que pourroit procurer le Roy des Polonois :
Les Eftats efpuifez en bref de leurs finances,
Viendront à ramoindrir leurs journelles pitances ;
Et lors ne pouvans plus traficquer les marchants,
Leurs gabelles iront & licentes ceffans ;
Dont le Peuple apovri en fi piteufe terre,
N'aura dequoy furnir aux mifes de la guerre :
Que les Eftats n'eftans de perdre accouftumez,
Le gagnage ceffant, feront toft confumez.
Le gagnage, (dit-il) qui eft leur heritage,
Leur Prince, Loy, & Dieu, fouffrira grand naufrage ;
Et viendront les moiens bien toft à defaillir,
Sans deformais pouvoir plus leurs bourfes emplir,

Folles opinions du Poëte flamen.

Dont ils fouloient jadis furcharger la commune,
Nonobftant tous propos mefdifans de rancune,
Quoy qu'on oye fouvent le Peuple murmurer,
Et de propos mordants leurs Seigneurs defchirer.
Et que, fans les ayder, la Reine d'Angleterre
Se voudra defcharger du fardeau de la guerre.
Qui fera que les uns defireront la paix,
Pour ne plus fupporter de la guerre les frais;
Que fentant approcher un imminent orrage,
Chacun commencera de perdre le courage;
Que le Peuple affailly de tant & tant de maux,
Accablé de langueurs, de paines, & travaux,
Fera des factions, & dreffera des ligues,
Les uns voudront la guerre, & les autres par brigues
Procureront la paix : par ainfi divifez
Ils fe verront en bref de forces efpuifez,
Et faudra (ce dit il), quoy que le mutin face,
Que le Peuple du Roy follicite la grace.
Du Poëte voila les difcours & raifons,
Qui font à bien parler folles comparaifons :
Mais à chacun des poincts fur lefquels il fe fonde,
Je requiers par congé qu'en bref je luy refponde.
Comme pourra la mer eftre libre aux Flamens?
Comment fermeront-ils le Rhin aux Allemans?
Au devant de Calais, des Hollandois la flotte
L'entrer, & le fortir hors du hable, leur ofte.
Tant de bateaux guerriers le long du Rhin plantez,
N'ont fceu de l'Efpagnol jufqu'ore eftre domptez :
La Meufe en at autant. De l'Efcault la rivière
Devant Lillo ne peut fe fermer de barrière.
Du commerce d'Efpagne en privant les Eftats,
En font privez auffi les autres Pays bas.
L'Efpagnol ne fe peut paffer de noz denrées,
Non plus que les Flamens de leurs lames dorées.
La mer eft large affez, il y a d'autres lieux,
Où le trafic vauldra, (fans doute) beaucoup mieux.

Les ſentiers ſont fraiez, la voie en eſt trouvée,
Et des Indois nous eſt la richeſſe eſprouvée.
Si la Sonte nous eſt par le Roy des Danois
Fermée, par l'inſtinct du Roy des Polonois,
Penſant nous affamer, trente ou quarante milles
Matelos, (par congé) s'y monſtreront habilles,
(Sans pas un ſeul ſoldat) à nous la faire ouvrir,
Et par meſme moien les Danois apovrir.
Mais nous ne croyons pas que, contre l'aliance,
Le Roy voudroit frauder la bonne voiſinance,
Ny par inuſitez & nouveaux attentats,
Rompre les anciens traittez & concordats.
Pour cela n'en ſera pas moindre la pitance.
Encor' moins eſpuiſée en ſera la finance.
At-on peur, s'on ne void trafiquer les marchants,
Ores qu'aillent par tout les péages ceſſans,
Que pourtant on n'auroit de quoy faire la guerre,
Et pour ſi peu de faute abandonner la terre?
Comment ont fait jadis paſſé vingt & cinq ans
Les Hollandois, n'ayans trafique ny marchans?
Que leur Pays eſtoit preſques reduit en friche,
N'eſtant à cent fois près ainſi qu'ores ſi riche;
Lors que le Prince, * eſtoit avecques les Eſtats,
Accompagné pour plus de cincq mille ſoldats.
Que Leyden bonne ville eſtoit fort affligée,
Et du camp eſpagnol de tout ſens aſſiégée :
Que d'Alve le Tyran, & Frederic ſon fils,
Avoient par tout ſemé leurs mandemens prefix,
De n'ayder nullement aux Eſtats ny au Prince;
Qu'il degatoit par tout la Batave Province,
Exerceant en tous lieux dix mille cruautez,
Que de ce les Eſtats fuſſent eſpouvantez.
Pour cela Dieu n'a pas leur oſté le courage,
Les forces, ny moiens, à repouſſer l'orage
Et le foudre eſpagnol : mais d'un cœur indompté,
Ils ont patientant l'ennemy ſurmonté.

* *d'Orange Père du Prince Maurice.*

Les Eſtats fermes en toutes adverſitez.

Ils n'ont pas plaint alors la faute du gagnage,
Ny, ce qui eſt bien plus, le cefs du labourage :
Et preſque la moitié du Pays inundé,
Vers le Prince jamais ſes plaintes n'a fondé :
Meſmes de leur plain gré ils ont donné paſſage
Aux eaux, en deſrompant le rampart du dycage.
Chacun s'eſt efforcé, & de corps & de biens,
A (pour ſe conſerver) conſigner les moiens.
Maintenant, que de gens il ſont ſix fois au double,
Et que de plus en plus leur richeſſe redouble,
Diroit-on, s'il eſtoit une fois de beſoing,
Qu'a bien ſe maintenir ils auroient moins de ſoin?
Poëte, penſe-tu qu'en choſe tant urgente,
Ores ſe trouveroit leur deffence plus lente?
Tu t'abuſerois fort. Dont pour deſabuſer
Toy & tes compagnons, je vous veux aviſer.
S'il ne plait aux Eſtats faire guerre offenſive,
Ils ſe conſerveront par juſte deffenſive,
Contre tous ennemis, tant fuſſent ils puiſſans,
Qui de les ruiner les iroient menaçans.
Reſolution des Eſtats vnis.
C'eſt auſſi tout leur but; reſolument eſt priſe
Ceſte concluſion : de ſans autre entremiſe,
Au party jà choiſi conſtamment demeurer,
Et ſans onc faire paix fermement s'aſſeurer
Contre les Eſpagnols. La parolle en eſt ditte,
Les ferments en ſont faits, en forme non petite,
Mais ſollemnellement, & n'y a celuy là,
Qui voudroit d'un ſeul pas ſe deſmarcher de là.
Quant à ce que tu dis que l'honeſte gagnage
Eſt leur Roy, Prince, & Dieu, & leur propre heritage :
Le defaut que tu as de ta bourſe combler,
Par envie te fait ſi ſottement habler.
  Si, comme tu nous dis. La Reine d'Angleterre
Entend ſe deſcharger du fardeau de la guerre,
Ne penſe pas pourtant que ces Pays unis,
En demeureront moins ſuffiſamment munis :

Elle n'a pas toufjours embraffé noftre Caufe,
Auffi de nous quitter elle n'a pas de caufe.
S'elle veut fes fubjects de guerre defcharger,
Cela ne fera pas, pour nous en furcharger.
Nous ne croions auffi pas qu'elle voudroit rendre
A l'Efpagnol, les lieux qu'elle a daigné de prendre
De nous, en fceureté des deniers defbourfez,
Qui nous feront rendus les ayans rembourfez.
Dont, Poëte langart, faufement tu accufe
Les Eftats, de vouloir vers elle ufer de rufe,
Ou de force & de fait, pour les luy arracher,
Et contre nos accords directement marcher.
Ce que tu vas mentant, pour la mettre en alleine
Allencontre de nous, mais tu perdras ta paine,
Car elle nous cognoit trop mieux que tu ne faicts
Qui fommes droituriers, & fidelles parfaicts :
Et nous la cognoiffons Princeffe tant fyncère,
Qu'oncques de fa parolle elle n'iroit arrière.
Non comme ton Roy fait, qui à chaque moment,
Perfide, ne fe fainct de faire un faux ferment.
Pour cela noftre Eftat n'ira pas en parcelles,
Ni par defunion s'eflevront des querelles ;
Et lors que fentirons la tempefte approcher,
Pour nous en exempter n'irons nous pas cacher.
Si quelqu'un parmy nous, d'un zèle catholique,
Avecques l'Efpagnol trame quelque pratique
De Paix, il le fera fi treffecrètement,
Qu'on n'en fçauroit fçavoir le nom tant feulement.
Et s'il veut vers le Roy aller requerir grace,
Pas il ne nous en chaut, hardiment qu'il le face.
Mais fi publiquement il en vouloit parler,
En un beau cul de foffe on l'iroit eftaller,
Et luy coufteroit cher, quoy que long temps on tarde,
Ce qu'auroit proferé fa langue babillarde.
Voila tes beaux difcours & tes comparaifons
Deffectives en tout, manquantes de raifons,

Le poëte flamen accufe faulfement les Eftats.

Poëte imaginaire, aufquels toy & ta fuitte
Voftre affeurance avez par trop foible & petite.
Puis, pour nous perfuader en paffant plus avant,
Se trouvent tes difcours plus legers que le vent.

Fiction Poëtique du Poëte flamen.

Tu faincts : que Jupiter & des Dieux l'affemblée,
En la falle etherée eft grandement troublée :
Pour autant que la Paix par tous ces Pays bas,
Ny parmy les Chreftiens, ne trouve nuls ebats ;
Mais que du fang humain fa robbe toute honie,
Elle en eft de long temps dechaffée & banie ;
Que les Dieux ont conclu pour un poinct arrefté,
De la faire defcendre en la Chreftieneté,
Suivie d'un Heraut, qui s'appelle Mercure,
» *Qui* (à ce que tu dis) *des Hollandois à cure ;*
Et, Courier vifte-aiflé, deut fes pas avancer,
Pour venir aux Eftats fa defcente anoncer.

Exclamation fur la bien venüe de la Paix fyncere.

O Paix, fille de Dieu, tu feras bien venüe,
Si toft que feulement paroiftras en la nüe,
Pour venir refjouyr ces triftes Pays-bas ;
Tu feras la première au confeil des Eftats ;
Nous t'honorerons tous, & de mille careffes
Receüe tu feras : nous tous plains d'allegreffes,
Irons te rencontrer, & fans aucun danger,
Au milieu d'entre nous viendrons à te loger.
Et moy tout le premier d'une douce cadence,
Gayement refjouy, je meneray la dance
Du bal, qui fe fera pour ton heureux retour,
Et s'ira conduifant des Pays allentour.
Mais efcoute Mercure, afin que ne t'abufe,
Si tu penfe envers nous ufer de quelque rufe,
Si au lieu d'une paix, tu nous viens apporter
Des faulx accords trompeurs, pour en fin nous domter.
Si tu viens annoncer une paix fimulée,
Qui d'un double chapeau fe voye eftre affulée,
Et qui foubs le manteau d'une réunion,
Rien que fraude ne cache & fimulation,

Pour comme un Oiseleur nous prendre à la pippée,
Quand la vierge Hollandoise on auroit attrappée,
Ne marche plus avant, & revire tes pas,
Je te jure ma foy, qu'on ne t'admettra pas.
Ou bien si tu y viens, le peu de patience
Qu'on aura de t'oyr, manquera l'audience.
Mais pource que tu as charge de nous prescher,
Et comme Ambassadeur tu nous viens rechercher,
Ou comme un Medecin visiter tes malades,
Escoutons le subjet de ces tiens ambassades,
Que ce poëte sainct que tu doibs apporter,
Du retour de la paix, & pour nous exhorter.
» *Est donc* (ce diras tu) *toute esperance morte*
» *De chevir du malheur qui tant vous desconforte?* *Texte du Poëte.*
» *Voulez vous donc hurter ce front à la paroy*
» *Et dementir l'honeur que vous devez au Roy?*
» *Voulez vous ressembler aux legères abeilles,*
» *Et le Prince attacquer de sottises pareilles?*
» *Le Pastoureau voulant à leurs ruches gravir,*
» *Non pour tout leur travail, gaufres, & miel ravir,*
» *Ains sans plus ce qui doibt de ses peines respondre,*
» *Sent l'Ost picquant sur luy à grand tourbillon fondre,*
» *Pour l'approche empescher, luy de la seule main,*
» *Rembarre les assaults du bourdonnant essain:*
» *Mais las! au sot combat elles laissent pour gages*
» *L'aiguillon, & la vie, en payment de leurs rages.*
» *De mesme vous aussi voyans que vostre Roy*
» *S'efforçoit d'appointer le forcé desarroy,*
» *Auquel vous embrouilloit une race mutine,*
» *Vous, pensans lachement qu'il tramoit la ruine*
» *De vostre liberté, prévilèges, & biens,*
» *Avez à l'assaillir gaspillé voz moiens,*
» *Pendant qu'à vostre coup tant seulement il pare,*
» *Et destourne des siens vostre fureur barbare.*
Bien que ton argument monstre quelque raison,
Quand tu viens alleguer ceste comparaison,

Car en racomparant un Peuple à des abeilles,
Tu devois auſſi toſt ouvrir les deux oreilles,
Pour oyr & ſçavoir, qu'un Roy ſans aiguillon
Les guide, n'ayant rien de cruel ny felon,
Comme monſtre ce Roy duquel tu fais banière,
Qui toutefois n'a ſceu, d'une façon meurtrière,
De ces mouches l'eſſain vaincre ny appaiſer,
En trente ans qu'il ne ceſſe à les tyraniſer.
Puis voulant detracter la hauteur ſouveraine,
Tu deſgorge ces mots d'une bouche vilaine :

Texte du Poëte.

» *A quoy donc delayer le pourchas du pardon?*
» *A quoy tout voſtre Eſtat donner à l'abandon*
» *D'une race de Gueux! qui de rien plus ne ſoigne*
» *Qu'au frais de voſtre ſang bien faire ſa beſogne.*
» *Tachant à ceſte fin vous mettre au deſeſpoir*
» *De ne pouvoir du Roy une paix ſeure avoir;*
» *Tantoſt vous remonſtrant voſtre outrageuſe offence,*
» *Tantoſt vous depeignant ſa terrible puiſſance.*
» *Or qu'ay'nt jà Brabant, Flandre, Arthois, Hainaut gouſté*
» *Le bien d'un vray pardon marque de ſa bonté*

Poëte grand cauſeur, je voy que tu n'as pas
Sceu le gouvernement que tiennent noz Eſtats :
Si tu ne le ſcais pas, je t'en veux faire ſage,
J'auray du moins gagné ſur toy ceſt avantage,
Que de t'avoir inſtruit, & remonſtré comment,
On doibt de tels Seigneurs parler modeſtement.

Quels ſont les Eſtats.

Nos Eſtats ne ſont pas compoſez de la lye
Du Peuple, & du commun, où tu les aproprie,
Ils ne ſont faits non plus, ainſi que tu le dis,
De perſonnes de rien, ny d'hommes eſtourdis,
Mais ils ſont eſtablis, afin que le remembres,
D'hommes de qualité ſeulement de deux membres :
Car ils ont de long temps ſagement derogé
Au tiers membre pourry, qui ſe dit le Clergé.

L'Egliſe doibt ceder à la ſuperiorité du Prince.

Et maintienent qu'Aron doibt ceder à Moiſe,
Qu'au temporel, l'Eſtat eſt Prince de l'Egliſe,

Que les Preftres facrez ne doivent f'empefcher
Qu'en tous œuvres pieux, à prier & prefcher.
Et pour ferme argument fur lequel on fe fonde,
Que celuy qui fert Dieu ne doit fervir au monde,
Et que le fouverain Magiftrat eft celuy
Duquel doibt du Clergé dependre tout l'apuy.
Parainfi n'appartient que ces gents s'entremeflent
D'aucun gouvernement : mais feulement fe meflent,
En la crainte de Dieu, l'Eglife gouverner,
Et de tout vice infect le Peuple deftourner.
En nos Eftats on void une ancienne nobleffe,
D'hommes bien refoulus, âgez, plains de fageffe,
Et à qui au befoin, quand ainfi vient à poinct,
Contre leurs ennemis les mains ne manquent point,
Entre eux aucuns Barons, Seigneurs de bonne mife,
Au bon devoir defquels n'y a nulle remife.
Et fi par fois entre eux ils ne s'accordent pas
Ez refolutions, de quelque pefant cas,
Alors le Gouverneur * & le grand Capitaine
Compare & entrevient, qui rendra tant de paine,
Et travaillera tant, que par vive raifon,
Il les fait retourner contents à la maifon,
Après avoir fur tout refolution prife,
De ce qu'en conteftans ils furent en devife.
Voilà quant au premier. Puis viennent à leur tour,
Se trouver aux Eftats, deux fois par chacun jour,
Et felon leur degré en rang fe viennent mettre,
De chaque ville à part tout au moins un Burgmaiftre :
Gens d'honneur, de refpect, de bonne qualité,
Qui maintiennent le droit & leur authorité :
Et par fois en leur lieu, quelque Penfionaire,
Où bien fouvent avec s'adjoinct le Secretaire.
Tout avec gravité fe dreffe par compas,
Et de defordre entre eux il ne s'en trouve pas.
Pour entre eux prefider par chacune femaine
Alternativement, qui les affaires maine,

La Nobleffe du Pays.

* *Le Prince Maurice.*

Les Villes du Pays.

Chacun Pays y met un des plus ſignallez
De ceux qui de leur part s'y trouvent inſtallez.
Ce Preſident propoſe, avance les Requeſtes.
Des advis d'un chacun il en faict les Enqueſtes,
Sur tout cas occurrent il recherche les voix,
Pour, ſi faire ſe peut, reſoudre chaque foix.
De tout cas arreſté le Greffier en tient notte ;
Qui faiſant ſon devoir n'y adjouſte ny oſte.
Puis du Preſident ſont tous Actes paraphez,
Et s'il ſont defectifs tout auſſi toſt biffez.
Bref, quand tout ceſt Eſtat je contemple & aviſe
Autre choſe n'y voy qu'un Senat de Veniſe :
L'Eſtat, en général, a le Gouvernement,
Et riere le Prince eſt de Mars le maniment.

Le Conſeil des Eſtats pareil aux Venetiens.

Le Prince a pardeça la meſme preminence,
Qu'à Veniſe le Duc, & pareille puiſſance.
Et tous nos Conſeillers, non moins que Senateurs,
Sont des droicts du Pays ſages obſervateurs.
L'Eſtat a retenu, & maintient la Police
Ancienne, & le bras, & l'ordre de Juſtice,
Par Chambres & Conſaulx juſtement repartis,
Tous hommes privez ſont aux loix aſſujettis,
Soubs Juges moderez, gens remplis de ſageſſe,
Parmy leſquels y ſont pluſieurs de la Nobleſſe.
Ce ne ſont pas des Gueux, marmitons, ny facquins,
Palferniers, Muletiers, Beliſtres, ny Cocquins,
Ainſi qu'on void ailleurs : mais leur noble aſſemblée,
Eſt de gens opulents, & ſages bien comblée :
Ce ne ſont pas trompeurs, ny pippeurs Conſeilliers,
Ny des empoiſonneurs, ny fauteurs de meurtriers :
Ainſi qu'on voit ailleurs, qui d'une race vile,
De faire aſſaſiner les Princes ſont un ſtile.
Ez noſtres il n'y a qu'une vraye rondeur.
Exempts d'ambition, & de toute grandeur.

Les confeſſions des Aſſaſineurs les donnent aſſez à cognoiſtre.

L'aſſemblée aux Eſtats de chacune journée,
Eſtant par leur preſence honeſtement ornée,

Tout le temps qui leur eſt aux Eſtats deſtiné,
D'un an ou deux au plus, ſe trouve eſtre borné.
Quand l'un a fait ſon temps, un autre vient en place,
Qui ſervant le Pays le meſme devoir face.
Et les gages qu'ils ont, & ſont aſſez menuz,
Ne cauſent pas qu'ils ſont ſi riches devenuz.
Saulf le Noble & Rentier, aucuns par marchandiſe,
Peuvent de longue main richeſſe avoir acquiſe :
Qui ſçavent l'affligé ſoulager, & cherir,
Non du ſang du commun leurs enfans enrichir,
Comme tu vas diſant, Poëte à double eſtage,
Qui te devrois hontir d'uſer de tel langage,
Servant à deſgoutter pluſtoſt, & diſſuader
Ceux, que par ton avis tu tache à perſuader.

Le Poëte n'uſe pas de propos attractifs par ſes injures.

Tu dis que ces Seigneurs tachent par leurs menées,
(Au ſalut du commun ſeulement deſtinées),
A tenir & nourrir le Peuple en deſeſpoir,
Qu'ils ne puiſſent du Roy jamais la grace avoir.
Quand tu dis deſeſpoir, n'eſt-ce pas deffiance
Que tu veux dire? dis, ou ſi c'eſt meſcreance :
(Car à cœur genereux onc eſpoir ne manqua,
Combien grand fut le mal qui jamais l'attacqua)
Or meſcreance ſoit, ſi tu veux, deffiance.

Nous avons bien raiſon n'avoir nulle fiance,
Et de légèrement ne croire à celuy là,
Qui tant & tant de fois ſon ferment rappella :
Et qui ne fait eſtat de ſe rendre parjure,
Pour pouvoir ſe venger d'une petite injure.
Avec ce qu'aux Decrets il ſe trouve une Loy,
Qu'à l'heretique on n'eſt obligé de ſa foy ;
Parquoy (comme tout homme eſt tenu heretique,
Qui ne ſe veut renger du Pape à la boutique,
Que nous ne voulons pas :) nous tenons pour certain,
Que nous fians au Roy, nous nous fierions en vain,
Et que tous les ferments qu'au monde il ſçauroit faire,
Pour nous rendre aſſeurez, ne ſçauroient ſatiſfaire.

Decreto Concil. Conſt. hereticis nulla eſt ſervanda fides.

Et puis que le Roy croit, pour tout feur argument,
Que le Pape le peut difpenfer d'un ferment,
Et qu'en cela le Pape eft de large difpenfe,
Comment veut-on qu'ayons en tel ferment fiance ?
C'eft auffi le Loyer de l'homme parjurant,
Que quand de dire vray il feroit defirant,
Et qu'affez fut cognu fon dire veritable,
Toutefois qu'on le tient à menfonge, ou à fable.
Bon Dieu, qu'avons nous veu de fins & faux ferments,
Infinis ferments & promeffes en l'air
Qui pour nous attrapper luy fervoient d'inftruments !
Quel doux miel à la bouche, & combien de promeffes !
Quelle glus, quels appafts, quelles belles largeffes,
De parolles en l'air, propres à decevoir
Ceux qui ne fçauroient pas la fourbe appercevoir !
Ses ferments follemnels qu'il fit à fon entrée,
Lors qu'il fut recognu par chacune Contrée ;
Les parolles de Roy devant que de fortir
Du Pays, vers Efpagne allant fe departir ;
En foy de Cavallier fouvent la foy jurée,
Qui jufqu'au lendemain n'avoit point de durée ;
En parolle de Roy l'affeurance qu'il fit
Au Père des Egmonds, (toft après qu'il deffit) :
** De la part de l'Inquifition.*
** Chacun.*
Le mauvais traitement que fit à Saragoze *
Alonfo de Vergas, dire prefque je n'oze ;
De cent mille ducats * riches cent citadins.
Contre la foy meurtris entre les Grenadins ;
Un de leurs Evefques l'a tefmoigné en un livre dedié au Roy mesme.
Vingt & deux millions en l'Inde occidentale,
Ignorans, innocents, de façon defloiale,
Comme beftes meurtris : par bons & fainćts moiens,
Se fuffent convertiz & devenuz Chreftiens.
La Paix & l'union faite à Gand générale,
Jurée, enfrainte après contre la foy Royale ;
Et tant de doubles traićts faits par fes Lieutenans,
Par fes Embiados, Procureurs, & Agents ;
Les fimulations de ce Seigneur de Selles,
Qui (faignant redreffer) tachoit mettre en parcelles

Les Eſtats & Seigneurs ; de fait, en corrompant
Aucuns, qui ſont allez eux-meſmes ſe trompant.
Les clauſes des accords, qui des villes rendues,
Sont par leur Interprète * autrement entendues ;
D'aucunes le pillage, & le ſacagement,
Directement contraire à leur appointement,
Dont Naerden & Zutphen en ayans fait l'eſprœuve,
Nous ſont (comme teſmoins) cathegorique preuve ;
Et tant d'autres faux tours trop longs à publier,
Nous ſervent de raiſons pour nous en deffier.

* *Daſſonville interprette desPlaccarts.*

Que Brabant, Flandre, Arthois, Hainaut, ayent jà gouſté
Le bien d'un vray pardon, marque de la bonté
Du Roy : tout au rebours ; la grande ſervitude
Qu'endurent ces Pays, & leur inquiétude
Par foulles ſans relache, & par rançonnement
Des ſoldats mutinez, parlent bien autrement.
Tu dis, ſot *Lion moy, que les Eſtats ont doubte,*
» *Que voulans accorder le Roy ne les reboute :*
» *Que pour y parvenir ils doivent emplier*
» *Les Reconciliez, qui l'aillent ſupplier.*
» *Qui peut eſtre obtiendront par leur humble Requeſte,*
» *Du ſoldat eſtranger l'abſolutte retrette,*
» *Et nous eſtant remis à ſa devotion,*
» *Pourrions bien retenir noſtre religion*
Pour quoy nous perſuader, comme Theologiſte,
Uſant des vers ſuyvans (à quoy je ne reſiſte),

Au 3. feul. tourné vers 13. il dit : Dont avons au Lion moy, Mercure & Jupin.

» Tu dis : *Qu'un Peuple entier, pour crainte d'une loy,*
» *Ne peut de ſon cerveau deſraciner ſa foy :*
» *C'eſt pour quoy au grand Dieu, de l'execrable offence*
» *Qui plus ſon honneur touche, il lairra la vengeance,*
» *Soubs eſpoir qu'à la fin la divine douceur,*
» *Aux deſvoyez fera cognoiſtre leur erreur.*

Texte du Poëte.

Pour quoy ton Roy n'at il, paſſé cinquante années,
Eu ſes ſens, & ſes deux oreilles adonnées
A oyr & garder ceſte tienne leçon,
Sans avoir obſervé ſi cruelle façon,

Suyvant le conſeil de Gamaliel.

Comme il a ſi long temps contre nous praticquée ?
Par où la medecine eut peu eſtre applicquée
Au mal qui ſe couvoit (ſi cela ſe dit mal
Qu'on croit eſtre avenu par un ordre fatal);
Tant de povres Chreſtiens, tant de mille & mille ames
N'euſſent ſentu le fer, l'eau, les cordes, les flammes.
Et par là tu confeſſe aſſez que c'eſt à tort,
Que le Roy leur a fait ſouffrir ſi dure mort;
Permettant que ſes gens, de façon ſi cruelle,
Seviſſent alendroit de la troupe fidelle,
Et des vray innocents, dont je ne ſçay comment
Il en pourra reſpondre au dernier Jugement.
Mais je te pry' comment ces Reconciliez,
Qui (ores à regret) de nous ſont deſliez,
S'il en eſtoit beſoin, à noſtre humble requeſte,
Pourroient des eſtrangers obtenir la retrette ?
Et nous eſtans remis à la devotion
Du Roy, pourrions garder noſtre Religion ?

Les ſoldats Eſtrangers ſortis retournèrent auſſi toſt.

Eux meſmes n'ont pas ſceu, par inſtante prière,
Les eſtrangers ſortis retenir en arrière,
Qu'ils n'ayent contre l'accord au Pays retourné,
Et quant il leur a pleu chacque fois mutiné,
Outrageans les bourgeois, ſe ſaiſiſſans des villes,
Et ſuſcitants entre eux doubles guerres civiles.
Ils n'ont ſceu empeſcher non plus l'impiété,
La furie, l'horreur, les ſacs, la cruauté
Des ſoldats Eſpagnols. Toutes leurs remonſtrances
N'ont juſqu'ore affranchi leurs povres conſciences,
Ny ſceu ſe garantir de ces Inquiſiteurs,
De la Religion cruels perſequteurs.
Ils n'ont ſceu empeſcher (ſoubs couleur de Juſtice)
Que pluſieurs innocents n'allaſſent au ſupplice
Pour leur religion ; que ce mot *ſchandaleux*,
Ne ſoit à tout propos, cauſe de mort entre eux.
Que pourrions nous donc d'eux par leur prière attendre ?
Et quelle ſceureté y pourrions nous pretendre ?

Ce mot ſchandale pris trop au large par les interprètes du Roy.

Quel proufit reviendroit de l'interceffion
De gens affujettiz à l'Inquifition ?
  Quant à ce que tu as crainte de noftre crainte,
Que la communauté foit d'une peur attainte,
Et femble que tu fois en extrême foucy,
» *Que pour nous à la fin foit clofe la mercy.*
  Erneft à l'aborder d'une volonté franche,
Si nous euffions voulu, offroit la carte blanche.
Ne priant feulement qu'euffions voulu monftrer
Quelque petit devoir d'en conference entrer;
Mais cela nous eftant fufpect & odieux,
D'efcoutter fes Parliers ne fufmes curieux :
L'oifeleur doucement fredonne de fa fleute,
Jufques à ce qu'il ayt la Linotte decheute :
Et ceux qui aux Plouviers tendent, font mille tours
Morgueux, tant qu'aux filets ils adreffent leur cours.
Par quoy, nous fouvenans, que tant de conferences,
Et pourparlers de paix, forts beaux aux apparences,
De quelle bonne foy, combien fyncèrement,
Qu'on y ayt procédé, par l'entrevènement
Des Empereurs & Rois, des Potentats & Princes,
Entre les Efpagnols, & nous, & nos Provinces,
N'ont jamais autre part tiré ny pretendu,
Qu'afin que noftre Eftat par là fut confondu ;
Et que pour ce pendant en tirer avantage
A l'Efpagnol, tournant à noftre grand dommage.
Tefmoin en eft celuy le premier pourjetté,
A Breda tout farfy de dol & faulfeté :
Dont s'enfuivit, après, la ruine totale
De cincq * villes à coup par force martiale.
La paix que l'on penfoit dans Bourbourc arrefter
Aveques les Anglois, pour mieux precipiter
Et eux, & nous enfamble, apparut par l'armée
Efpagnolle, qui toft après fut abyfmée,
Qui penfoit foudroier la Reine & nous auffi,
Si Dieu n'y eut pourveu par fa grace & mercy.

L'Archiduc Erneft Gouverneur pour le Roy.

Fiftula dulce canit. &c.

Les Plouviers fe prennent en faifant des morgues & grimaffes.

Toutes les conferences de paix jusques à prefent n'ont tendu qu'à tromperie.

1574. & 75.

**Buren, Leerdam, Oudewater, Schoonhoven, Bommené, & l'appareil du fiége de Ziericxée.*

1588.

1579. Celle que l'on penfoit traitter dedans Coulogne
N'eftoit que pour tandis bien faire la befogne,
Et deftraire de nous les Reconcilliez
Eftats, qui à l'inftant de nous font defliez,
Et forcer cependant la ville infortunée
De Maeftricht, fur le bord de Meufe confinée.
L'autre qu'on a taché batir ès mefmes lieux
1591. En l'an nonante & un n'eut valu guères mieux :
Car lors fe prepara Alexandre de Parme,
Qui contre les François defigna fon genfdarme.
1577. & 78. Celle qu'on entama paravant à Louvain,
Ne procedoit non plus d'une meilleure main,
Car pendant ces traittez, durant ces affemblées,
Nous furent à regret maintes places emblées.
» Tu dis *que nous rendans à la dévotion*
» *Du Roy, nous retiendrions noftre religion.*
Au contraire, on a veu par toutes ces menées
De paix, pour nous tromper feulement affignées,
Qu'on n'y voulut jamais un feul poinct deferer,
Qui la Religion nous pouvoit affeurer.
Difant à tous propos que la grand renommée
Du Roy, en feroit trop par la defeftimée.
Et faifant autrement il fe feroit menteur,
Quand du fiége Romain il s'efcrit Protecteur.
Nous ferions donc bien fols de nous mettre en penfée
Qu'en compte nous feroit cefte fomme paffée :
Et toy, de prefumer feulement que ce poinct
De ta Religion, ne nous efchappe point.
» Tu veux *que nous n'ayons pas peur des Citadelles*
» *Qui font pour rebrider ceux que tu dis rebelles :*
Et toutefois de toy fommes tels eftimez,
Et tels par ton Poëme en maint endroit nommez.
» *Tu veux en faire foy par celles d'Italie*,
Qui villes & Pays aux Citadelles lie,
Sans lefquelles je croy (comme l'Italien
Ainfi que nous, auroit volontiers le moien

De les ruer à bas, & razer piet rez terre
S'il ne craignoit l'effort d'une pesante guerre)
L'espagnol, qui luy est plus qu'à nous odieux,
Devroit bien tost chercher des nyds en d'autres lieux :
Quant à ce que tu dis de la mutinerie,
Le contraire estant vray, il faut que je m'en rie.
Les Citadelles font les soldats mutiner,
Les villes au pillage & sac abandonner ;
Et si tost qu'il leur plait, leurs mutineuses rages
Contraignent les Bourgeois au payment de leurs gages ;
Dont depuis peu de jours tesmoin en est Anvers,
Lors qu'ils ont canonné de la ville au travers,
Forçans les Citoiens, à leur propre despence,
Leur furnir chaque jour redoublée pitance.

Il dit que les Citadelles n'empeschent les mutins.

Tu monstres d'avoir peur, qu'on ne sçaura du tout
Jamais de ceste guerre en atteindre le bout.
« *S'il y vat tant de temps à dompter ceste terre,*
» (Dis tu) *que coustera la France & l'Angleterre ?*
» *Hà, gens de peu d'esprit ! & bien que les Anglois*
» *Deussent flechir le col soubs le joug de ses Loix,*
» *Quel accroist en redonde à sa haute puissance ?*
» *Ne doibt-il despouiller de gens & de finance*
» *Ses Pays, pour tenir ce Royaume asservy,*
» *S'il ne le veut tost voir d'entre ses mains ravy ?*
» *Mais, ô bonté de Dieu, si tu voulois permettre,*
» *Que nostre Roy se fit de l'Angleterre maistre,*
» *Quel proufit en auroient ces Peuples Hollandois,*
» *N'estans plus exposez aux courses des Anglois ?*

Ne te haste pas, Poëte.

Puis doncques, qu'en trente ans toute ceste puissance
Du Roy, n'a sceu reduire à son obeissance
(Aydé & secouru des Romions François)
Ces Pays, pour les faire escouter a ses Loix,
Tu as bonne raison de dire que la France,
L'Angleterre non plus, sans trèsgrande despence,
Et sans perdre des gens, ne sont à conquester,
Et moins légèrement que nous, à surmonter :

Auſſi quoy que tu dis, quoy que tu jaſe & ſouffle.
On ne prend pas tels chats, (je t'aſſeure,) ſans mouffle.
D'Eſpagnol y trop pretendu en vain
Ne croy pas, mon Amy, que jamais les Anglois,
Doivent flechir le col aux Eſpagnolles loix :
Nous ſerions bien marrys, & ne verrions ſans larmes,
Dedens les Ports Anglois les Eſpagnolles armes ;
Tout Royaume & Pays de la Chreſtienneté,
Pleureroient de leur voir ravir la liberté :
Et pour les retirer de telle ſervitude,
Chacun y emploiroit ſes ſens & ſon eſtude.
Si (dis tu) *de l'Empreur la triomphante armée,*
» *N'a ſceu mordre ſur France, encore qu'entamée*
» *De mainte & mainte playe, & veſve de ſon Roy,*
» *Et tout ſon camp batu, & mis en deſarroy ;*
» *Si ce Royaume ouvert aux partiales brigues,*
» *Et deſchiré en deux de tant puiſſantes ligues,*
» *Notre Roy qui tenoit pour le plus fort party,*
» *N'a du poing ennemy le ſceptre garanty :*
» *Croirez-vous maintenant que ſa force amaſſée*
» *Soubs un Roy, fils de Mars, puiſſe eſtre terraſſée?*
Non, je ne le croy pas : (m'eſmerveillant comment
Tu parles maintenant du Roy ſi hautement,
Que tu ſoulois nommer Biaronis, & que meſme
Tu luy voulois oſter un nom de Roy ſuprême.)
Veu que le Cardinal de ton Roy les moiens
Prodigua de tout poinct pour delivrer Amiens :
Ce que n'ayant ſceu faire, & voiant les victoires
Du Prince de Naſſau, dignes de mille gloires,
Au lieu de ſon Eſtat par la France agrandir,
Et contre un ſi grand Roy plus long temps ſe roidir ;
Et veu que tout ſon or, & toute ſa praticque,
Ne ſçavoit empiéter rien ſur la Loy Salique ;
Ayant fait tout le pys que faire il luy pouvoit,
Puis que ſon haut cuider par trop le decevoit ;
Le Cardinal Albert cherche paix, au nom du Roy ſon Maiſtre.
Sagement aviſé, ſans plus avant pretendre,
Ayma mieux, bien à poinct, à une paix entendre ;

Sachant que s'il vouloit plus long temps contester,
Contre luy, contre nous, il n'eut peu subsister;
Avec ce que l'Anglois, d'une vielle querelle,
Lui continueroit une guerre immortelle;
Que de trois ennemis du moins le plus puissant,
Il peut par ceste paix aller adoucissant.
Pour à quoy parvenir, o la grande infamie!
Celuy qui a bravé son ennemy, convie
A un appointement, & le vat supplier
Humblement, ne vouloir ses forces desplier
Contre les Pays-bas, qui luy font mal en teste,
Craingnant que quant & quant, il ne perde le reste.
Cas estrange! celuy qui avoit gourmandé
Le Roy, & ses subjects tant & plus desbendé,
Le prie maintenant, il l'implore, il l'appelle,
Luy rendant Chastelet, Calais, Ardres, Cappelle
En Tierace, Blaüet, Monthulin, & Dourlens,
Et tout le demeurant que detenoient ses gens.
Pardessus tout cela, ce Roy mesme il employe
Vouloir avec l'Anglois pratiquer quelque voye,
Et trouver le moien d'un bon appointement,
Qui de ce costé là luy soit d'allégement.
Pour, (estant asseuré de leur double puissance)
Se ruer contre nous par force à toute outrance.
Voila comment ce Roi qui (de cœur) tout engorge,
Est, par trop englouttir, forcé rendre la gorge.

Villes rendues aux François par la Paix.

Par ses Ambassades.

» Tu dis, *bien qu'entre Rois se publie une paix,*
» *La peur d'une autre guerre y demeure à jamais.*
» *De toussjours le François estime nécessaire,*
» *Pour bannir l'intestine, une estrangère guerre,*
» *De peur que le repos, dur aux esprits nouveaux,*
» *Contre le propre sein n'aiguise leurs cousteaux.*
» *Entre Rois, pour l'essay de forces mutuelles,*
» *Le voisinage seul sert de planche aux querelles.*

Le Poëte veut par là persuader les François à la guerre.

Vray Dieu! que tu es sot, disant un tel propos,
Qui de bref à ton Roy peut rompre le repos

Qu'il a, par ceste paix des François obtenue :
Ton dire feroit bien, que long temps maintenue,
Pas elle ne feroit ; & les esprits nouveaux
Des François aiguisroyent au plustost leurs couteaux,
Et par là recouvrer leur excessive perte
Que la Ligue causa, se remettroyent à l'erte,
Pour par guerre estrangère obvier que le sang,
En leur propre Pays, decoulât de leur flanc,
Avec ce que le riche & plaisant voisinage,
Tant plutost leur feroit eslever le courage.
Or, pour nous persuader que le Roy ne voudroit,
Après nostre accord fait, sevyr en nostre endroit ;
Que mesme ses Estats cherchans la maintenue
De la paix, pourvoiront que rien ne se remue,
» Tu dis : *O povres sots, pensez vous que le Roy*
» *Trahiroit tant son bien, son honneur & sa Foy,*
» *Pour ranger à sa mode un seul pouce de terre,*
» *Que de s'embarasser d'une si triste guerre ?*
» *Ce seroit sa ruine aveuglément tramer,*
» *Et les Princes voisins aux armes enflammer.*

Il n'est nullement convenable que les Pays bas reviennent à l'Espagnol, & pourquoy.

Tu dis vray : car jamais l'Angleterre ny France,
Quelque paix qu'il y ayt, ne quittront l'aliance
Qu'ils ont avecques nous, & n'endureront pas,
Qu'Espagne derechef commande aux Pays bas,
Comme il fouloit jadis : plustost prendront les armes,
Et nous donront secours de cent mille gensdarmes.
L'Espagnol leur seroit voisin trop odieux,
S'il possédoit en paix d'un bien tant precieux.
Si l'Espagnol avoit nos navires guerrières,
Nos riches Ports de mer, nos villes marinières,
Nos vaillants matelots, nos canons redoublez,
Qui tant & tant de fois en mer les ont troublez,
Desquels il n'a jamais si bien sceu la puissance
(Comme onc elle ne fut mise en telle evidence) ;
Maintenant qu'il les a si durement gousté,
Et ne l'a qu'a son dam trop experimenté.

Penfez en quel repos, & en quelle affeurance
Seroient ces deux Pays d'Angleterre & de France ;
Car l'Efpagnol, confit en fon ambition,
Chargeroit tantoft l'une ou l'autre nation :
Et lors qu'il en auroit l'une des deux conquife,
L'autre fuyvante après feroit d'ayfée prife :
Puis garde les Danois, Oofterlins, Alemans,
Et tout ce qui gift foubs les chreftiens éléments :
Lors par avoir ainfi la Chreftienté troublée,
Encor' ne feroit pas l'ambition comblée :
» *Car un plus bel efpoir de proufit & d'honneur,*
» *A prodiguer fa foy* * *appelle un tel Seigneur.*
» *Contre le Turc, auquel fon deftin l'admonefte*,
» (Ainfi que tu nous dis) *& promet la conquefte.*
» Mais qui te fait mentir? *Que ton Roy jà vainqueur*
» *Le Turc eut dechaffé, n'eut efté la rancœur*
» *D'autres Rois refraignans le cours de fon armée,*
» *Prefte de triompher de toute l'Idumée :*
» *Et qu'on eut veu bien toft fes courageux foldarts,*
» *A Bifance planter fes vainqueurs eftandarts.*
Comment ! ne fçait on pas quelle amitié fecrette
Il tient avec le Turc ; & combien mal honefte
Fut le traité qu'il fit avecques fes Bachats,
Contre le Perfien, du feul Turc au pourchas?
Si, nous laiffant en paix, il luy eut fait la guerre,
S'il n'eut pas travaillé la France & l'Angleterre,
Si, fuyvant le Confeil de l'Inquifition,
Il n'eut perfecuté tant la Religion,
Jamais il n'eut perdu l'honorable conquefte
Que fon Père luy fit de Tune & la Golette,
Et, felon que tu dis, le Turc eftant domté,
Son eftandart royal en Bifance eut planté.
C'eftoit là qu'il faloit chercher la Monarchie :
Sa couronne par là devoit eftre enrichie,
Et non la Chreftienté de tous coftez brouiller,
Ny du fang innocent noftre terre fouiller.

* *Il en fait un meftier.*

Le Roy Philippes a toufiours eu amitié fecrette avec le Turc ou avec fes Bachats.

De mille lauriers verds sa teste seroit ceinte,
Sa gloire à tout jamais seroit en cuyvre emprainte.
Et l'ennemy commun des Chrestiens confondu,
Son nom par tout le monde immortel eut rendu.
Où il at au rebours, des noms dignes de blasme,
De parjure, cruel, abominable, infame :
Que généralement toute la Chrestienté.
A long temps abhorré, maugréé, detesté.
Poëte, est-ce avec luy que tu veux que l'on face
Paix, & que les Estats, aillent requerir grace?
» *Craignant finalement que nostre deffiance*
» *N'aille trop alterer sa royale clemence,*
» *Et qu'en le mesprisant le chemin soit osté*
» *De recevoir jamais mercy de sa bonté.*
Je t'ay dit, cy devant, qu'il n'est en la puissance
Des Estats de rentrer soubs son obeissance,
Les Estats à cause de leur abjuration ne peurent plus recognoistre le Roy.
Pour l'avoir rejetté, par abjuration,
Que sollemnellement, à bonne occasion
Ils ont faite & passée en manière autentique,
Quand leur Estat fut fait un corps de Republique.
Republique qui n'est légère à estonner,
Qu'ils ont sceu sur pilliers fermes estanchonner,
Assavoir sur le bras d'equitable Justice,
Sur les pieds, droict marchans, d'une bonne police,
Sur des yeux esveillez, sur des vaillantes mains,
Ensuyvans en cela leurs frères les Germains;
Sur moyens asseurez pour le nerf de la guerre,
Par lesquels on pourroit tout un monde conquerre :
Sur un Prince hardy, justicier, valeureux,
Benin, sage, & clément, en ses faits tresheureux;
Sur l'ordre si bien mis au fait de la milice
Que rien ne peut manquer au guerrier exercice.
C'est donques temps perdu de nous vouloir prescher,
Et de nouvel accord nous venir rechercher.
Par quoy je te conseille arreste toy, Mercure,
Et d'aller plus avant, je te pry', n'aye cure.

Car tu n'y feras pas, je t'affeure, reçeu,
Et ce Wallon-flamen Poëte t'a deçeu.
Puis d'aller vers le Roy pas je ne te confeille,
Encore qu'il te deut prefter la bonne oreille;
Car faifant tel rapport il te faudroit mentir,
Dont ton loyer feroit un tardif repentir.
» *Tu dirois que Nymeghe en la terre Geldroife,*
» *L'Eftat & Seigneurie, & ville Groeningoife,*
» *Utrecht, & le Pays qu'on nomme Ultrajectin,*
» *A fa devotion font toutes pour certain,*
Comme ce menteur dit; où bien tout au contraire,
Ils ayment mieux mourir que de nous fe diftraire.
Ils cognoiffent trop bien l'heur & profpérité
Que leur reduction chez nous, leur a porté :
Car les villes qui font au Roy affubjetties,
Et de foldats mutins de par trop afforties
En crainte fans trafic, fans proufit, & fans gain,
Ne font qu'en lamentant ronger leur povre frein.
A toute heure, au hazard du pillage expofées,
Leurs femmes en l'honneur, & filles offenfées.
Par quoy retire toy, & va t'en repofer,
Mercure, fans à ce voiage t'expofer.
Mais quelqu'un me dira que l'accord qu'on pourchaffe
N'eft pas avec le Roy, qui a quitté la place,
Et ne veut deformais plus avant s'empefcher
De tous ces Pays bas; tant moins les rechercher :
Ains que le Cardinal, fiancé de l'Infante
D'Efpagne, nous en fait prière trèfinftante :
Qu'elle pour Heritière, & luy pour Gouverneur,
Les veulent deformais regir en tout honneur,
En paix, & en repos, en bon ordre, & police,
Les faifant revenir foubs la maifon d'Auftrice,
Et que le Cardinal defcardinalifé,
Le Pays ne fera jamais tyranifé;
Mais quoy que le François & que l'Anglois en grogne,
Sera conduit au pied des vieux Ducs de Bourgogne,

Le Poëte dit cecy pour efmouvoir ces villes s'il pouvoit.

Les villes qu'occupent les Efpagnols maltraittées.

On dit que le Roy a quitté les Pays à fa fille.

Qu'à la mesme façon, soubs la mesme grandeur,
Ils luy feront ravoir sa première splendeur.
Soit, qu'avec l'Archiduc & avec son Infante
Nous ayons à traitter : Où est la seure attente.
D'une asseurée paix ? Ceste Princesse là,
Dès sa jeunesse huma le laict qui decoula
D'un sein vray espagnol ; et de qui la nourrice
Fut l'Inquisition, fontaine d'injustice.
Et l'Archiduc Albert n'estoit-il pas le chef
De ces Inquisiteurs causes de tout meschef,
Tenant l'Archevesché royale de Tollède,
Dont pour ce mariage, or' il se despossède ?
Un Chat, n'oublie pas le naturel des chats,
A manger des souris, des loires, * & des rats.
La cervelle une fois de poison abreuvée,
Des Moines & Capharts (de nous tant reprovée)
Ne sçauroit sans crever repurger cest' humeur,
Qui du cerveau luy vient descendre sur le cœur.
Si le Cardinal eut, comme membre d'Eglise,
A son premier abord taché mettre en franchise
Ainsi qu'homme de paix, les Pays de son Roy,
Sans chercher, comme il fit, à les mettre en desroy,
Si (non comme Pasteur, mais) comme un vray gendarme,
Il n'eut dessus son froc mis une cotte-d'arme :
S'il n'eut pas les François par guerres agassé,
Et pour entendre à paix son armée cassé :
Cela eut d'un bon cœur peu monstrer quelque signe,
Et eut aquis le nom d'un bon Prince, & tresdigne
D'un tel gouvernement ; & eut la crainte osté,
Qu'on a conçeu, depuis, de sa grand' cruauté.
Mais quand tout au rebours, d'une guerrière audace,
Il endossa premier à Calais la cuirasse :
Quand à son aborder il a pris son plaisir,
Le bien d'un Roy voisin empiéter & saisir :
Quand il a suscité des guerres, & batailles,
Quand il a terrassé des villes les murailles :

* *Espèce de Rats qui dorment tout l'hyver.*

Quand, au lieu d'aymer paix, il n'a fait que chercher
Le povre ſang humain par guerres eſpancher.
Quand au lieu d'envoier (ainſi que fit ſon Frère
Erneſt), à l'arriver, pour finer la miſère
Du povre Pays-bas, requerir conférence
De paix à nos Eſtats, il dreſſe ſa puiſſance,
Pour la ville de Hulſt par ſes forces domter,
Que d'un premier aſſaut il penſoit emporter ;
Où la chair de ſes gens, à ſi vil prix vendue,
Eut de corps morts couvert une grande eſtendue,
Et vouloit que ſes gens, ſans aucun contredit,
Se fiſſent maſſacrer, ſur ſon dire, à credit,
Quoy qu'on luy remonſtrât, quoy que ſes Capitaines :
Un Chef, cinq Collonels, & d'autres par centaines
Et milliers y ſoient morts, reſpondant en ce lieu,
Que leurs corps ſont au Roy, & leurs ames à Dieu.
Surquoy les Eſpagnols de plus grand apparence,
Eſcrivèrent au Roy, faiſans leur doleance,
De ce que l'Archiduc à ſi peu les comptoit,
Quand ſi prodiguement il les précipitoit :
Que comme Cardinal il eſtoit bien bon Preſtre,
Mais que grand Capitaine il ne pouvoit pas eſtre,
N'eſtant le vray devoir d'un ſage Commandeur,
D'eſtre de ſes ſoldats ſi leger haſardeur.

Perte remarquable que fit le Cardinal Albert à la priſe de Hulſt.

Quelle opinion avaient les Capitaines Eſpagnols du Cardinal Albert.

Or s'il luy chault ſi peu le ſang humain eſpandre
En guerre, pour par là plus redoubté ſe rendre ;
Penſez quel il ſera en ſon gouvernement,
Dont il a jà montré quelque commencement.
Quand ſoubz le beau manteau de la ſainte Juſtice
Pour ſa religion il a miſe au ſuplice,
(Nonobſtant qu'a cela le Juge n'accordat,
Mais que ſa volonté luy ſervit de Placcat,
Pouſſé & enflammé par la race mauditte
De ſes plus favorits de ſecte Jeſuite,
Ce que tout Romaniſte auſſi doibt abhorrer)
Une fille, qu'il fit toute vifve enterrer :

En jullet. 1597.

Vne fille enterrée vifve à Bruſelles pour la Religion.

Qui, comme chacun vit, jufqu'à la fin conftante
Nonobftant le prier, & la requefte inftante
Mefme du Magiftrat, n'eut fceu fe garantir,
Sans reniant fa foy, Jesus-Chrift defmentir.
Et lors que dans Arras, foubs autre couverture,
Mais pour un mefme fait, fouffrirent la mort dure
Deux notables bourgeois. N'eftce pas là le fruit
D'une inhumanité, qui l'accofte & le fuyt?
Quand il a procuré que dans Aix-la-Cappelle,
Qu'à l'Empire il faifoit & mutine, & rebelle,
Des Papiftes mutins à la perfuafion,
Fût l'exercice ofté de la Religion,
Et pour executer une inique fentence,
A laquelle il n'avoit nul droit de préference,
Il s'eft d'un tel exploit fait faire executeur :
Ne font-ce pas des traicts d'un vray perfecuteur?

Par Dom Gafton Spinola Gouverneur de L'Embourg.

Et puis tu nous voudras, Poëte, faire à croire
Que jà fa cruauté, de chacun tant notoire,
En un gouvernement doux fe convertira,
Que plus que jamais onc ce Pays fleurira,
Et qu'en nous maintenant en l'ancienne police,
De la Religion retiendrons l'exercice?
Ne fçavons nous pas bien quels font fes Confeillers?
Qui le maine & conduit? quels font fes Officiers?
Dont il n'y en a nul de charge fi petite,
Qui n'ayt dedans le ventre un cœur de Jefuite :
Les principaux eftants Jefuites de faict,
Ceux qui ne le font pas, en demonftrans l'effect.
Jefuites cruels efquels tout mal abonde,
Peftes en tout eftats, deibauchans tout le monde,

Naturel Jefuitique.

Jefuites mutins, noifeux & factieux,
A tout autre Clergé fufpects & odieux,
Par ce que leur orgueil & ambition grande
Sur eux veut commander, & de fait leur commande.
Hypocrites pervers, pippeurs, & feducteurs,
De tout repos public hardis perturbateurs.

Jefuites odieux à tous autres Prestres.

De long temps reprouvez comme secte heretique
Par les Théologans de l'ordre Sorbonique.
Qui des Assasineurs des Princes [a] & des Rois [b],
Quand selon leur desir ils ont faits leurs exploicts,
Créent des saincts martyrs. Ceux [c] dont la male-adresse
N'a rien sceu exploiter, sont couverts de simplesse
D'esprit, & de seurs sens du tout debilitez,
Sont (disent-ils) à tort, à mort exécutez,
Quand leurs confessions souvent reiterées,
Par certains documents se trouvent averées.
Ainsi voila comment ces Sophistes subtils
Enseigneurs des meurtriers (tous nouveanx apprentis),
Font d'un assasineur (metamorphose estrange)
Un martyr glorieux, & d'un grand diable un Ange.
Et qui par leurs leçons se monstrent tant ardents
(Qu'ils nomment un vray zèle) & sont tant impudents,
Qu'ils osent bien prescher en chaire, & mesme escrire,
Que c'est un œuvre sainct de tels Princes destruire.
Qui pour leurs assasins de la France chassez,
Se font au Pays-bas plus qu'onques amassez :
Qu'on devroit envoier vers l'une ou vers l'autre Inde,
Ou, (pour mieux) confiner au Pays de * Melinde,
Pour s'y faire servir, reverer, honorer,
Et du peuple brutal comme Dieux adorer,
Par leur depart final, delaissans la Belgique
Franche de tels Tyrans en estat pacifique.
Car par leur doux parler, persuader, & flatter,
Les grands & les petits ils ne font que gaster :
Et c'est un poinct tout sceur, qu'où sera la vermine
Jesuitique, là s'ensuyvra la ruine.
Or laissons maintenant reposer ces gallans,
Et pour un peu de temps faire des petulants,
Attendant que les Rois Chrestiens, & tous les Princes,
Ainsi que des Templiers repurgent leurs Provinces.
Car le Jesuite est beaucoup plus dangereux
Qu'onques par le passé le Templier malheureux.

[a] D'Orange par St. Jean Jaureguy & St. Balthazar Gerard.
[b] De France par St. Jaques Clement.
[c] Michel Renichon, Pierre du Four & Pieter Panne renduz insensez par les Jesuites, pour assasiner le Prince Maurice & son Frere.

Zèle des Jesuites, comme les faux serments sont par eux nommez PIÆ FRAVDES.

** En Africque soubs la ligne æquinoctiale.*

Lisez Bocace en son traitté des nobles malheureux il les appelle ainsi.

Qui, co
Nonobſt
Meſme d
Sans reni
Et lors qu
Mais pour
Deux nota
D'une inhu
Quand il a
Qu'à l'Empi
Des Papiſtes
Fût l'exercic
Et pour exec
A laquelle il n
ParDomGa-ſton Spinola Gouverneur de L'Embourg. Il s'eſt d'un tel
Ne ſont-ce pas
Et puis tu no
Que jà ſa cruaut
En un gouverne
Que plus que jan
Et qu'en nous ma
De la Religion re
Ne ſçavons nous
Qui le maine & co
Dont il n'y en a nul
Qui n'ayt dedans le
Les principaux eſtan
Ceux qui ne le ſont p
Naturel Jeſuitique. Jeſuites cruels eſquels
Peſtes en tout eſtats, d
Jeſuites odieux à tous autres Preſtres. Jeſuites mutins, noiſeu
A tout autre Clergé ſuſ
Par ce que leur orgueil
Sur eux veut commander
Hypocrites pervers, pipp
De tout repos public hard

De long
Par les
Qui des
Quand
Créent
N'a rien
D'efprit
Sont (
Quand
Par ce
Ainfi
Enfei
Font
Un r
Et q
(Qu'
Qu'i
Que
Qui
Se
Qu
Ou
Po
E
P
F
C
I

Parquoy ce ne feroit aux Chreftiens chofe indine,
S'un beau jour à la fois tous on les extermine.
Mais, Poëte, di moy, & declaire comment,
Sachans devant le coup tout le comportement
D'Albert, & d'ou il vient, & quelle eft fa nature,
Et quelle de fon bers en fut la nouriture,
Nous jufqu'ores conftans, fans onques varier,
Perfuader tout à coup, pourrions nous y fier?

Iâns pifcator fapit.

Le Pefcheur imprudent touché de la picqure
Du poiffon efpineux, eft apris d'avoir cure
A le mieux manier : le regnard craint les rets,
Les oyfeaux efchappez redoubtent les filets.
Et nous eftant la foy fi faintement jurée,
Par tant & tant de fois rompue & parjurée;
Nous eftans efchappez de tant & tant d'aguets,
A nous y refourrer, ferions nous fi toft prefts?
Aurions nous maintenant une moindre efperance?
Et retirerions nous de Dieu noftre fiance,
Qui nous a tant gardez, & rompu les efforts,
Du barbare Efpagnol, & de tous fes conforts?
Croirions nous que de Dieu la main foit accourcée,
Et pour nous conferver fa puiffance abregée?
Non, non, ne craignons pas les forces de ce Roy,
Et conftants maintenons notre première foy;
Ne craignons pas d'Albert la braveffe n'audace
Ny du fang Auftrien l'ire ny la menace;
Mettons les fers au feu, raiguifons nos coufteaux,
Faifons voler au vent en plains champs nos drappeaux;
Mourons en combatant, pour garder nos franchifes,
Nos droicts, nos libertez, par nos vertus acquifes;
Pour nous les conferver prodiguons nos trefors,
Chaffons les Efpagnols de la Belgique hors,

Plus la Palme eft chargée plus elle réfifte.

De la Palme enfuyvons la verdoiante branche,
Qui plus fe fent charger, de tant moins elle panche.
Monftrons que nous avons courages indomptez,
Soit qu'autrefois vaincus, mais jamais furmontez.

Dieu tient noſtre party : La France & l'Angleterre
Jamais ne nous feront (j'eſpère bien) la guerre;
Et ne nous manqueront pourtant pas des Amys,
Pour bien nous maintenir contre nos ennemis :
Tant qu'en fin ramenans & prenans l'alliance,
De rechef des Pays de noſtre voiſinance,
Et nous tous en un corps franchement affermis,
En paix & en repos tout l'Eſtat ſoit remis.
Et puiſſions faire tant que ceſte jalouſie
De trois grands puiſſants Rois, l'ambition, l'envie,
Qu'ils ont de nous avoir s'eſteinde de tout poinct,
Et que d'eux trois ſur nous nul ne commande point.
Mais que des Pays-bas l'entière Republique
Amaſſée en un corps, d'un règne tyrannique *
De l'un de ces trois Rois, ſoit exemt à jamais,
Et puiſſions nous régir nous meſmes déformais;
Et qu'en paix & repos, en juſtice & droiture,
Redonnions au Pays du bon temps l'ouverture.
Car quiconques des trois nous pourroit empiéter,
Tachera ſans repos les autres deux domter,
Faiſant de ces Pays un magaſin de guerre,
Pour par là conqueſter la plus prochaine terre.
Et jamais n'y aura repos en Chreſtienté,
Si ce bel Eſtat n'eſt à l'Eſpagnol oſté,
Et ſecouans le joug de règne tyrannique
S'il n'eſt bien eſtably en corps de Republique,
Telle que ce jourd'huy ſont les Vénitiens,
Puis que nous en avons les forces & moiens.
Veu qu'en moins de trente ans que ſommes en franchiſe,
Noſtre eſtat eſt plus grand, que celuy de Veniſe
Ne fut en trois cents ans, depuis qu'il fut dreſſé,
Et qu'en ce mareſcage * il ſe fut amaſſé :
Qui contre tout l'effort de la grand' Monarchie
Romaine, ſe maintient juſqu'ore en Seigneurie.
Nous, pour un ennemy, de nous tant eſlogné,
De tous Princes voiſins hay & deſdaigné,

CesPays-bas à cauſe de la jalouſie ne duiſent à nul de ces trois Roix, de France, d'Eſpagne, ny d'Angleterre.

** Comme celuy de l'Eſpagnol.*

Ces Pays pour le mieux doivent eſtre Republique.

** Veniſe baſtie en des marets & roſeaux par des bannis.*

Qui pour ſon grand orgeuil & ſon ambition,
Odieux s'eſt rendu à toute nation,
Aurions nous moins d'eſprit, de force, & de courage,
A repouſſer l'ardeur, la fureur, & la rage
D'un ennemy forain, qu'eut le Venitien
Commençant ſon Eſtat à ſi peu de moyen?
Par quoy, nobles Seigneurs, & toy Prince invincible,
Qui juſqu'ores n'avez craint la force terrible
De l'Ibère * cruel : & qui ne ſçavez pas
Aux efforts ennemis deſmarcher d'un ſeul pas,
Ny céder à nuls maux : monſtrez voſtre conſtance,
Et en œuvre mettez la force, & la puiſſance,
Et les riches moiens, que Dieu vous a donnez,
Pour un ennemy ſeul pas ne vous eſtonnez :
Il ne vous eſt qu'à poinct, & quoy qu'il ſe renforce,
Sa force ne ſçauroit ſurpaſſer voſtre force,
Ses moiens, vos moiens, & de braves ſoldats,
Plus que vous en plein champ mettre il ne ſçauroit pas.
Si ſeulement un an ou deux on luy fait teſte,
Il faudra bien qu'il façe une honneſte retraitte;
Et, quittant de la guerre & des armes le fais,
Abandonnant l'Eſtat, il nous rendra la paix.
Le Roy Philippe mort, deſormais plus l'Eſpagne
N'envoiera ſon or : Et ce que d'Alemagne
Luy pourra ſobrement eſtre ſuppedité,
Defaillant, tout au plus n'eſt que pour un eſté.
Et ſi dèſmaintenant l'Eſpagnolle brigade,
Faute de ſon paiement uſe de ſa bravade,
Et ſans argent ne veut les forts abandonner,
Et payé, ne prétend que de s'en retourner :
Penſe-t-on, le Roy mort, que ſon fils continue
Le ſecours à ſa Sœur, afin que maintenue
Elle ſoit en l'Eſtat qu'il luy a reſigné,
Et qu'ainſi embruoille il luy at aſſigné.
(Veu que de l'Eſpagnol la madrée cautelle,
Ne demande rien plus que d'eſtre quitte d'elle,

* *Eſpagnol.*

Les Eſpagnols ne demandent que d'eſtre deſchargez de leur Infante.

Pour elle retirée, en tout cas dominer,
Et à ſa volonté ſon Prince façonner)
Non : mais voyans les Nefs & Hulques Hollandoiſes,
Les grands vaiſſeaux guerriers, les Pinaſſes Angloiſes,
Sans repos voltiger leur Indienne mer,
Et en pluſieurs endroicts les Iſles entamer;
Cognoiſſant bien comment, les Angloiſes armées,
Sont ſur ſes mines d'or grandement enflammées,
Aymera mieux tirer ſes gens des Pays-bas,
Et là les envoier au ſecours, que non pas
Pardeça les tenir en eſperance vaine,
De vous pouvoir ranger, & de perdre ſa peine
A, ſans aucun proufit, affermir ceſt Eſtat,
Pour aux Indes laiſſer ſes mines en debat.
N'ayez doncques pas peur : voſtre perſeverance,
Contre tout ennemy, ſervira d'aſſeurance :
Et je n'en doubte pas, en fin vous donnera
Une aſſeurée paix, qui ferme durera :
Quand le Dieu tout Puiſſant, le grand Dieu des armées
Aura de l'Archiduc les forces conſumées;
Et de toutes ces Pays voſtre ennemy chaſſé,
Ceſt Eſtat fleurira plus qu'onc au temps paſſé.
Veuilles, Père Eternel, regardant ton Egliſe
Eparſe (& cy chez nous ramaſſée en franchiſe)
En pitié d'un aſpect treſpitoiable & doux,
Tes graces & mercys eſpandant deſſus nous,
Conſerver ceſt Eſtat, les Seigneurs, & le Prince,
A fin qu'à ton honneur, par chacune Province,
Le peuple eſtant remis en plaine liberté,
Puiſſe à jamais chanter ta divine bonté.

AINSI SOIT IL.

Il n'y a pas icy grand choſe qui s'accorde avec les Jeſuites.
Fait hors de Rome le 18. *Jour de Nullo* 1598. Signé.

HARLEQUIN.

NOTE

L'édition originale de la *Refponfe à l'advis* fe termine par un *Errata*. Comme pour l'*Advis*, nous avons fait les corrections dans le texte.



LE SAC DE TIRLEMONT

ET

LE SIÉGE DE LOUVAIN

1635

« La campagne des Français & des Hollandais dans les provinces belges, en 1635, dit M. Bets, forme un des épifodes les plus intéreffants & les plus dramatiques de notre hiftoire. Les motifs pour lefquels on l'a entreprife, les excès & le horreurs dont elle fut fouillée, la réfiftance héroïque des Belges, le dénouement de la lutte auffi heureux qu'inattendu, tout attire & mérite l'attention. Auffi eut-elle un long retentiffement dans l'Europe tout entière. » (1)

Les deux épifodes les plus remarquables de cette campagne organifée par le Cardinal de Richelieu, font le fac de Tirlemont & le fiége manqué de Louvain. Il eft peu d'événements de notre hiftoire qui aient donné lieu à plus d'écrits de tout genre & la tradition en eft encore vivace chez les habitants. Nous en effayons une petite bibliographie ci-après. *L'Alma mater* dont

(1) *Campagne des Français, etc.* Louvain, 1859, p. VI.

les élèves avaient courageufement contribué à la défenfe dut, après l'heureufe iffue, employer toute la verve de fes poètes & de fes orateurs pour célébrer dignement le triomphe & c'eft d'eux fans doute qu'émanent les pièces que nous publions dans ce recueil.

La première, le *Balet des Franchois & Hollandois en Brabant* eft une pièce in-4°, compofée d'un titre & de 3 feuillets (chiffrés p. 3-8). Sur le titre, dont nous donnons un fac-fimile, une belle vignette, genre Callot, d'un graveur qui a exécuté divers fujets pour des pièces fe rapportant aux mêmes événements & que nous renfeignons dans la Bibliographie. Ces gravures ne portent point de nom ou de monogramme : on peut les attribuer à Chriftophe Jegher, à Sallaerts, à Pierre Quaft, etc.

Notre favant ami le bibliophile Jacob, dans un de fes articles confacrés aux *Defiderata des Bibliophiles*. (v. le Bibliophile Belge, 1869, t. IV. p. 231) cite le *Balet des Franchois* parmi les pièces dont il n'avait pu découvrir un exemplaire. Elle doit être, en effet, rariffime. La Bibliothèque royale en poffède deux exemplaires : l'un faifant partie du fonds Van Hulthem, n° 26841, l'autre du fonds des acquifitions nouvelles, S^ie II, n° 5060. Ce dernier numéro appartient à un recueil de pièces confacrées à l'hiftoire de la campagne des Français en 1635, recueil formé par un collectionneur contemporain. Nous y avons auffi puifé les quatre pièces fuivantes.

Malgré l'indication de Paris, le *Balet des Franchois*, a été évidemment imprimé en Belgique &, selon toute probabilité, à Bruxelles chez la veuve d'Hubert Anthoine Velpius.

La deuxième pièce : *Relation trifte et véritable* eft imprimée en placard in-fol. encadré, à trois colonnes. Au bas, on lit : à Bruxelles, chez Antoine Mercans, 1635. Notre exemplaire, affez détérioré, offre quelques lacunes de texte que nous avons effayé de combler. Nos reftitutions font en italique.

Les 3e, 4e & 5e pièces font imprimées enfemble, fur un feul placard in-fol. oblong, en 7 colonnes, fans indication de libraire, mais fortant de la même officine que la précédente. Au bas de la première, on remarque ces initiales : V. A. L. C. L.; elles fignifient : *vidit Antonius Loverius cenfor librorum.* Le cenfeur Loverius habitait Louvain, ce qui nous fait croire que l'approbation a été donnée à une édition antérieure imprimée dans cette dernière ville.

Nous ne connaiffons de toutes ces œuvres d'autres exemplaires que ceux de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

La fixième pièce eft tirée du manufcrit 17178 de la Bibliothèque royale. Elle nous parait être de l'auteur de la *Relation véritable des hauts faits d'armes des maréchaux de France de Chaftillon et Brezé*, etc., pièce mentionnée dans la Bibliographie ci-après. Elle n'eft pas sans mérite & a probablement été imprimée. La copie eft affez fautive, nous nous y fommes permis quelques légères corrections.

Nous faifons fuivre ces morceaux d'un *Effai bibliographique* fur les pièces volantes, récits, fatires, etc., qui ont paru à l'occafion du Sac de Tirlemont & du Siége de Louvain.

Dans cet effai nous nous fommes borné à renfeigner les ouvrages & les pièces traitant particulièrement de ces deux faits mémorables. Si nous avions voulu recueillir tous ceux qui concernent la Campagne entière des Alliés français & hollandais, notre lifte eût été plus que doublée. Nous craignons encore que le lecteur ne trouve cet hors-d'œuvre un peu long. Si nous le publions, c'eft, qu'à notre avis, la connaiffance de ces œuvres importe beaucoup à l'hiftoire & aux lettres du temps. On y rencontre des détails inédits & en vertu du précepte : *Facit indignatio verfum*, on peut dire que dans la plupart de ces poèmes, chanfons, pamphlets, infpirations fpontanées du fentiment po-

pulaire, il y a plus de mérite, plus de féve que dans les faftidieufes élucubrations mythologiques des Rhétoriciens, qui forment prefque tout le contingent de la poéfie nationale au XVII[e] fiècle.

C. R.



BALET
DES
FRANCHOIS
ET HOLLANDOIS
EN BRABANT.



Imprimé a Paris, l'an M. DC. XXXV.



BALET DES FRANCHOIS

ET HOLLANDOIS EN BRABANT

Meſſieurs, une troupe de France,
Des plus habiles Pantalons,
Vous penſans apprendre leur dance,
Ont faict monſtre de leurs talons.

Mais pour mieux gagner leur prebende
Et vous donner mieux la leçon
Ils ſe ſont joincts à la Hollande,
Et ont danſé en meſme ton.

Ils ont faict les Pantalonnades,
Meſſieurs, dès le commencement:
Mais le ſon de vos canonnades,
Les fit ſauter trop viſtement.

S'ils vous payent par leurs ballades,
Ne vous eſtonnez nullement :
Les ſinges n'ont que des gambades,
Et ne payent point autrement.

Meſſieurs, s'ils ne font des merveilles,
Et s'ils n'ont ni né, ni raiſon :
Ils ont perdus nés & oreilles,
Par la chaleur de la ſaiſon.

Quoy qu'ils euſſent en main la pique,
Ils ſembloient bien des baladins.
Oſtés la note de muſique,
Vous trouverez qu'ils ſont badins.

Ils commencent par la Gaillarde,
Pour faire entrée à leur Balet:
Mals les ſots ne prennent pas garde,
Qu'ils joueront un triſte rolet

Et qu'à grands coups de baſtonnades,
Puis qu'ils ſe trouvent dans nos rets,
Pour eſtre legers aux paſſades
On deſgourdira leurs jarrets.

Dans Tillemont ils font leur dance
Sautans & courans aux Cinq pas;
Pour avoir d'autant plus d'avance
Et trouver plutoſt leur treſpas.

Après faiſans mille ſottiſes
Devant la ville de Louvain,
Ils creurent que leurs entrepriſes
Seroient empeſchées en vain.

Mais toſt une vaillante bande
Des Soldats du brave Preſton,
Leur fit danſer la Sarabande,
A la meſure du baſton.

Viſemal, & ſes compagnons,
A ces troupes de ſoif taries,
Fit bien mettre ſans violons
En cadence des Canaries.

Les Bourgeois & les Efcoliers
Vouloient voir danfer la Pavane ;
Mais les beaux danceurs, non guerriers,
Tirèrent toft à leur cabane.

En leurs entreprifes frivoles,
Se voyans tous mourir de faim,
Ils faifoient mille Cabrioles
Pour avoir un morceau de pain.

Leur chefs (o bande delloyale !)
Heretiques comme des chiens,
En penfans danfer la Royale,
Ils ont danfé les Matachiens.

Tandis qu'ils recréoient la Ville
Par ces beaux fauts, devant nos forts,
On les fit danfer mille & mille
La Machabée avec les morts.

S'ils pouvaient danfer l'Avignonne,
Ils le feroient de très bon cœur :
Mais elle ne leur eft pas bonne
Quand noftre Prince eft le vainqueur.

Ils voudroient fortir de deftreffe,
Preffez tant de peur que de faim,
Pour danfer les branfles de Breffe
En un autre lieu que Louvain.

Il leur faut trouffer la malette,
Et faire le dernier balet,
Et que tous danfans la Valette,
Ils nous difent : Voftre valet.

Ils fuyent donc ſans aucune attente,
Sçachans les Croates venir,
En danſant ſi fort la Courante,
Qu'ils ne ſe peuvent retenir.

Ils firent très bien pour leur garde
De trainer avec eux du Pont :
Sur lequel danſant la Guimbarde,
Ils évitèrent un bel affront.

Puis entrans dans les Bergamottes,
Nos gens ſuivirent leurs talons,
Pour leur mettre en main des marottes
Et faire rire les Walons.

Et ne leur faut des Caſtagnettes,
Pour ſauter en un meilleur ton :
Car ils ont les dents aſſez nettes,
Rien ne leur empeſchans le ſon.

Enfin pour finir la partie,
Et changer leurs joyes en pleurs,
Ils danſent les Branſles de ſortie
Auprès de Schenck par grands malheurs.

Si de cette nouvelle dance
Ils n'ont pas bien ſceu la façon,
L'eſpagnol, preſt d'entrer en France,
Leur en fera bien toſt leçon.

FIN.



RELATION TRISTE ET VERITABLE

des cruautez & tyrannies que les deux armées Hollandoife, & Françoife ont faict dans la ville de Tillemont, le 9 de Juin 1635.

SUR LE CHANT : **De Leandre.**

Efcoutez-moy à cette fois,
Fidel & chreftienne affiftance,
Et vous verrez que l'Hollandois,
Et les grands parpaillots de France,
Ont fait des actes fi villains,
Qu'ils ont monftré d'eftre inhumains.

Ils ont entré dans Tillemon
Remplis de rage, & felonnie,
Et comme beftes fans raifon,
Ont commis telle tyrannie,
Que Sathan remply de fureur,
N'euft ufé de tant de rigueur.

Pendant que le chef compofoit,
Les François remplis de malice,
Et lors que moins l'on y penfoit,
Contre les reigles de milice,
Dedans la ville ils ont entrez,
Tuants ceux qu'ils ont rencontrez.

Ils ont gesné les pauvres gents,
Pour sçavoir où estoit leur finance,
Ils ont tué femmes & enfants,
Et tous ceux qui sans résistance
Se venoient rendre entre leur mains,
Les ont traictez comme inhumains.

A fin d'accomplir leur desir,
Ainsi que font des brustes bestes,
Ils ont pris, pour leur bon plaisir,
Plusieurs filles & femmes honnestes,
Et puis, par un sanglant transport,
Ils les ont faict souffrir la mort.

Un homme qu'ils ont rencontré,
Croyant qu'il auroit dans son ventre.
Caché quelqu'or, l'ont esventré,
Ayant faict de son corps un entre,
Comme mordreux outre-cuidez,
Ses boyaux ils ont desvuidez.

Des filles de nœuf à dix ans,
Se voyant ainsi violées,
Par des perfides, & meschants,
Et puis en pièces au vent jettées,
Reclamoient d'un cœur languissant,
A leur secours le Tout puissant.

Ils ont assouvy leur desir
Avec des *pauvres religieuses*,
*Les despouillants pour l*eur plaisir,
Les rendant toutes vergongneuses,
*Puis par trou*ppes & régiments
Les allant ainsi tourmentants.

Un de leurs chefs fort infolent
Qui n'a le cœur qu'aux chofes infâmes,
Fit desveftir honteufement
Plufieurs filles & plufieurs femmes,
Et les a faict ainfi fervir
A fon foupper, pour fon plaifir.

Un bon Bourgeois très-vertueux
Qui avoit une fort belle femme,
Lefquels eftaient fort devotieux,
N'ayants du foin que pour leur âme,
Se font trouvez en un inftant,
L'un dévoré, l'autre mourant.

Ils ont ravy d'entre les bras
De fon mary la pauvre femme,
Et puis en fa préfence, hélas!
Bien trente ont affouvy leur flamme :
Tant qu'à la fin ils l'ont tué
L'ayant ainfi proftitué.

Ils ont pris un petit enfant
Qui eftoit au fein de fa mère,
Lequel l'ayant jetté au vent,
Remplis de rage & de cholère,
Ils l'ont reçeu comme mefchants,
Sur le poinctu de leurs trenchants.

Il y avoit un hofpital
Remply de gents à demy mortes,
Qu'un efquadron fier & brutal,
Après avoir cerré les portes,
Les a ainfi tous abyfmez,
Et par le feu tous confommez.

Dedans l'Eglise ils s'ont jettez,
Que l'on appelle de Noſtre-Dame,
Et comme des hommes hebetez,
Avant de la reduire en flamme,
Se ſont monſtrez vrays Antechriſt
Envers la mère de Jeſus-Chriſt.

Ils ont pris la mère de Dieu,
Vraye Royne de la cour Divine,
Et l'ont percée par le my-lieu
De ſept grans coups de carabine;
Et puis ont dict comme mocqueurs :
Voy-cy la Vierge de ſept douleurs.

Ils luy ont couppé par meſpris
Le netz, auſſi les deux aureilles,
Et tous ſes habits luy ont pris
Et des joyaux *qui ſont merveilles;*
Et puis ont br*uſlé à grand feu*,
Y laiſſant la Mère *de Dieu*.

Ils ont pris le ſainct Sacrement,
Et l'ont foulé aux pieds par terre,
A fin que diaboliquement
L'ayant ainſi tiré du verre,
Ils euſſent peu mieux le cracher,
Et puis au portail l'attacher.

Dedans l'avoiſne ils ont donné
A leurs chevaux les ſainctes Hoſties,
Et n'ont pas auſſi pardonné
Les ſaincts de leurs actions impies,
Car les ayant tous deſpouillez,
Par pièce ils les ont tous taillez.

Aux ſtatues d'aucuns ſaincts
Ils ont auſſi trenché la teſte,
Et comme bourreaux inhumains
Ils ont dict en faiſant la beſte :
Nous les avons deſcapité,
Mais point de ſang ils ont jetté.

Puis ils ont pris la ſainct Onction,
Et comme des gens indevotes,
Ils en ont oinct par deriſion
Leurs beaux ſouliers, auſſi leurs bottes,
Et puis ont dict : nous ſommes tous
Charmez à l'encontre des coups.

Après avoir ainſi volé
Tout le plus beau de leur chevance,
Toute la ville ils ont bruſlé,
Horſmis les Pères de l'obſervance ;
Mais à la fin comm' en tout lieu
Les ont pillez, & mis le feu.

Eſcoutez nos juſtes clameurs,
Mon doux Jeſus Fils de Marie,
Ayez pitié de nos douleurs
Que nous ſouffrons par leur furie ;
Delivrez nous de ces Sathans,
De ces voleurs & ces tyrans.

Peuple Chreſtien, fidels vaſſaux
De nos provinces obéiſſantes,
Prenez exemple à tous nos maux,
Soyez touſjours fermes & conſtantes,
Et gardez-vous de ces François,
Qui n'ont ni Dieu, ni foy, ni loy.

Vous avez veu dans Tillemon
Des François leurs fauſſes promeſſes,
Des Hollandois la trahiſon,
Leur héréſie, & leurs fineſſes :
Gardez-vous donc de ces voleurs,
Car ſe ne ſont que des trompeurs.

Aymons touſjours noſtre bon Roy,
Ce grand Philippe & ſon Alteſſe,
Et prions tous, & vous & moy,
Avec le cœur plein de tendreſſe,
Que Dieu les veuille conſerver,
Et à jamais les proſpérer.

A Bruxelles, Chez ANTOINE MERCANS, 1635.





CHANSON NOVVELLE

SVR L'ASSIEGEMENT DE LOVVAIN.

Attenté par le Prince d'Orange & le Marquis de Chaſtillon Marechal de France, & le Marquis de Hus, le 24. de Juin 1635. & delaiſſée le 4. de Juillet.

Sur le chant, La Royne d'Angleterre, &c. ou bien, Diogenes le ſage.

MEſſieurs, preſtez l'oreille,
Eſcoutez nonpareille
La honte des François,
Qui ſont venu de France,
Pour le païs de Flandre
Engloutir d'une fois.

Noſtre gendarmerie,
D'une grande furie,
A battre s'expoſa :
Et perdit la bataille
Encontre ces canailles,
Cela les anima.

Mais ce n'eſt choſe rare,
Car ils eſtoient diſpares,
En armes & ſoldats :
Tellement qu'un ſeul homme
Avoit bien dix perſonnes
A rendre le combat.

Ceſte armée donc Françoiſe
Avec la Hollandoiſe
Conjoindre s'eſt venu :
Ils ont paſſez le fleuve
Qu'on appelle la Meuſe,
Ainſi ſont deſcendu.

En trouvant bonne amorſe,
Comme devant d'un aborde
Ils ont prins Tirlemon ;
Et ont bruſlé la ville,
Depucelé les filles,
Sans droiɑ & ſans raiſon.

Et que pis ne peut eſtre,
Religieux & Preſtres
Il ont couppé le nez,
Et la partie honteuſe :
O choſe ſcandaleuſe
Aux Chreſtiens renommé !

Penſant faire le meſme,
D'une furie extrême,
Sont venu vers Louvain,
Chaſtillon le première,
Orange par derière,
Pour le prendre ſoudain.

Dedans la criquerie
Faire une batterie
Si toſt s'ont préparé.
L'autre près la Chapelle
Mont-Calvair qu'on appelle,
Pour le canon dreſſer.

Le canon qui s'apreſte
Pour donner à la breſche
Cela n'eſt encor rien :
Perſonne ne ſe mue ;
Dequoy qu'à l'imprévue
Nous ſalua très-bien.

Grobendonck d'un courage
Pour dompter leur grand rage,
Expoſa ſes ſoldats :
Les miſt hors de la ville
Pour eſtre plus habile
A donner le combat.

Weſemael Colonelle,
Ribaucourt très-fidelle,
Preſton pareillement :
Chacun faiſoit puiſſance
De veoir la vaillance
Des ſoldats hardiment.

Le Recteur Magnifique
D'Ave ſcientifique
Donna commandement :
Que chacun en parade,
Aux Halles viſtes & rade
Compare incontinent.

Ceux de la Théologie,
De la Philofophie,
Si toft ont comparu :
Docteurs & Canoniftes,
Licentiers & Juriftes,
Un chacun eft venu.

Robles mefme en perfonne,
Qui fonnoit à grand fomme
Chafque coup de canon ;
Luy pour fon chef fuprême,
Donnoit ardeur extrême
Aux gens de l'environ.

Vignacourt le feconde,
Faifant fouvent la ronde
Pour tout appareiller :
Il procuroit les mefches,
La pouldre dans nos flefches,
Pour les mufquets charger.

Auguftins, Jefuittes,
Cordeliers, Carmelites,
Eftoyent deliberez :
Comme valeureux gendarmes,
De donner les alarmes
Aux Chreftiens reniez.

Juriftes comme fouldre
Vouloient du tout refouldre
Ces François à la mort :
Théologiens pareille,
C'eftoit donc grand merveille
De veoir un fi bel ord.

Les bourgeois aux murailles,
Pour chaſſer ces canailles,
Faiſoient tous leur pouvoir :
Suppoſt, auſſi bedelles,
Pour leur ville pucelle
Monſtroient tous leur devoir.

Ces François longue-chauſſe,
Lanturlu à la mode,
Crioient : à moy, à moy ;
Nous autres d'un courage,
Faiſant du plomb ſervage,
Diſiont : à toy, à toy.

Trois jours de leur venue,
Preſque non pas battue,
La ville ont demandé ;
Le païs eſt à noſtre,
Nous ouvrirons la porte,
Un petit attendé.

Faut-il, en mon viel âge,
Perdre mon pucellage,
Faut-il à ceſte fois?
Jay bien fait reſiſtence
A trois Princes d'Orange,
Ne ferai-j'aux François?

Ta ſanglante bannière
Soufles en mon derière
Tes balles de canon ;
La tour en voſtre veue
Appellée Peine perdue
Me ſerve d'eſcuſſon.

Ma porte de la vigne,
Ma porte de Malinne,
Tes coups ont esprouvé,
Mes tours & mes murailles ;
C'est-à-dire que t'en aille,
Car cy rien ne ferez.

L'Hollandois de sa force
Se vante à pleine gorge
Long temps, on le sçait bien :
Il a très-bone minne
Pour estre chien marine,
Du reste ce n'est rien.

Boisleduc est perdue,
Maesstricht aussi rendue,
Les traistres soustentez :
L'Enfant que en cachettes,
Bercez par vos trompettes,
Les fait decapiter.

Messieurs les Capitaines,
Vous perdez donc vos peines,
Vous perdez tous vos gens :
Ou est Marquis la Varenne,
Qui durant la Caresme,
Mangeoit chair librement ?

Il est aux Antipodes,
S'il est là, qu'il s'endorme
Jusqu'au grand jugement :
Il attend là les autres,
Pour de leur crime & fautes
Compter absolument.

Quand tout eſt en ſilence,
La lune eſplendiſſante
Du cours fait ſon millieu :
Là le canon qui donne
Un ſeul coup qui reſonne,
Adieu Louvain, Adieu.

Le Gouverneur s'admire
Si toſt qu'il ouit dire
Que le ſiége eſt levez :
Il penſoit par la mine
Les chaſſer en ruine,
Et aux diables ſauter.

Ils prennent leurs excuſes
(Si moy je ne m'abuſe)
Faut d'amonition :
C'eſt faute de courage,
Le François eſt malade,
C'eſt faut de trahiſon.

Nous de noſtre victoire
Rendons à Dieu la gloire,
Car ne meritons pas :
Louons ſa ſainte Mère
Que de ceſte miſère
Nous a donné ſoulas.

Vive le Roy d'Eſpaigne,
L'empereur d'Allemagne,
Vive pareillement
Ferdinand noſtre Prince,
Directeur des Provinces,
Vive éternellement.

Vive Lovain pucelle,
La ſage auſſi la belle,
Vive les habitans,
Vive la Théologie,
Et la Philoſophie,
Et les Eſtudians.

V. A. L. C. L.





CHANSON NOVVELLE

Compofée durant l'affiegement de la fameufe & floriffante Vniverfité de LOVVAIN. Sur le chant, Je m'en va demain.

Eftudians fages,
Monftrons nos courages,
Il n'eft pas trop tard :
A rouges capottes
Il y a du hafard.
Il s'en vont demain,
Puis-qu'à leur bouteille
Il n'y a plus de vin.

Noftre Colonelle
Robles très-fidelle
Nous monftre chemin,
Courage, Meffieurs,
Courage à la fin.
Ils s'en vont demain :
Puifqu'à leur beface,
Il n'y a plus de pain.

Ces François en France
Pays d'affeurance,
Beuvront le bon vin :
Le vin eft faict eau,
Miracle divin.
Ils s'en vont, &c.

Un pot d'eau leur couſte,
Pour en faire la ſouppe,
Deux ſoulz & demy ;
Ce n'eſt pas pour eſtre
Certe ſans ſoucy.
Ils s'en vont, &c.

Noſtre Dille eſt bonne
Pour ces bons yvrongnes
Leur rougir le nez :
Ils auront la voix
Pour tant mieux chanter.
Ils s'en vont, &c.

Portons du vin-aigre
Pour devenir maigre
Ces nobles François;
Ils devenont gras
Dedans nos terroirs.
Ils s'en vont, &c.

Ce ſont vrayes folies,
Deux gendarmeries
D'attacher Louvain,
Il vauldroit bien mieux
N'y mettre la main.
Ils s'en vont, &c.

Le Prince d'Orange,
Enflammé de gaigne,
Diſoit aux François :
Nous aurons Louvain
D'une ſeule fois.
Ils s'en vont, &c.

Ce traiſtre plus outre
Effrayé de doubte,
Chantoit nuiƈt & jour :
Demain à Louvain
Sur le poinƈt du jour.
Ils s'en vont, &c.

Penſez qu'une ville,
Si ſage & gentille
N'eſt qu'un deſjeunez ?
Elle vous ſeroit bien
Mille fois deux diſnez.
Ils s'en vont, &c.

Monſtrez voſtre audace,
Venez par fallace,
Deffendre à Louvain :
Nous reſolverons
Si bien à deſſain.
Ils s'en vont, &c.

Pour prendre degrez,
Mettez voz ſoulliers,
Soyez bien veſtut,
Mettez bien chauſſes,
Pour pas eſtre nud.
Ils s'en vont, &c.

Le prince d'Hollande,
Comme auſſi ſa bande,
Eſt faiƈte Bacelier
Courant ; non formelle,
Et ny licentiez.
Ils s'en vont, &c.

Doubtant les diſputes,
A laiſſé ſes huttes :
S'eſtant contenté,
Courant Bacelier
Nous a delaiſſé.
Ils s'en vont, &c.

Où par adventure
Qu'un peu ſont trop dures
Les noix que donnons :
Nous l'avons apprins
En noſtre leçon.
Ils s'en vont, &c.

Bethléem de paille
A logé canaille
Henry de Naſſau :
Pourquoy ceſſe t-il
De donner aſſault?
Ils s'en vont, &c.

Chaſtillon bien triſte,
Tresbon Calviniſte,
En Hevr' a logé,
Penſant bien deffaire
Le bonnet quarré.
Ils s'en vont, &c.

Penſant le papau
Forcer comme un veau,
A eſté veauté,
Comme calviniſte
D'où il eſt nommé.
Ils s'en vont, &c.

Ils penſoyent bien faire,
Ainſy nous deffaire,
Comme à Tirlemont
Les Turcques barbares,
En outrant raiſon.
Ils s'en vont, &c.

De bruſler les villes,
Violer les filles,
C'eſt tout leur meſtier;
Les pauvres Begghines
N'ont pas de quartier.
Ils s'en vont, &c.

Pourquoy par puiſſance,
Prennez-vous vengeance
A Verloren-coſt?
Elle eſt innocente
Elle ne parle mot.
Ils s'en vont, &c.

Pour faire leur malice
Et leur cruel vice,
Ils ſont détriment
Aux tours & murailles
Quand ne peuvent aux gens.
Ils s'en vont, &c.

Tous ces gens de France
Diſent par louange
Qu'ils ſont très-chreſtiens,
Ce ſont parpaillots
Chacun le ſçait bien.
Ils s'en vont, &c.

Brifer les images
Pour complir leur rage
Voila les chreftiens.
Au diable François,
Vous ne valez rien.
Ils s'en vont, &c.

Adieu donc, faulx traiftres,
Adieu François traiftres,
Haefop, à Parys;
Car vos paftez chauds
Ne font pas icy.
Ils s'en vont, &c.

FINIS.





COMPLAINTE

Du Prince D'ORANGE fur fa retraitte de Louvain.

Sur la voix du Paftorale.

PAuvre Prince, où eftoient tes fens,
Lors que contre le droit des gens,
De Brabant faire Maiftre te penfois,
Par l'affiftence des gens François ?

Ne fçays tu pas qu'ordinairement,
Les François ne font autrement,
Canailles de trahifon remplie ?
Et néantmoins à eux tu te fie.

Ne te l'ont il pas bien monftré,
Lors que fur toy ils ont tiré
Leurs efpées larges en fe plaindans,
Que tu ne faifois point d'avans ?

Difant qu'à caufe de cela,
Du pays maiftre ils ne font pas,
Et que leur très-puiffante armée,
Par ainfi eft allé en fumée.

Et toy maintenant que dis-tu,
Que ton eſpée ne tranche plus,
Ten ira-tu plaindre en Hollande,
Ou bien à ceux de Zelande ?

Je te conſeille vrayement que non,
Car la grandeur de ton renom,
Y eſt aſtheur trop odieuſe
A cauſe de ta retraite honteuſe.

On te reprochoit incontinent,
Que tu as eſté à Louvain,
Et que le bon Maiſtre Grobbendon,
T'y at appris le droit Canon.

Mais, hélas, ceux de Thillemont,
De toy autrement parleront,
Point toutefois comme d'un brave geu,
Mais comme d'un grand boutefeu.

Cette qualité te demeurerat,
N'eſt-ce pas? non d'un brave ſoldat,
Et qu'outre encore cette honneur,
Seras nommé grand violeur.

Les femmes & filles de Thillemont,
Suffiſamment le prouveront,
Avec les vierges & gens d'Égliſe,
Qui ſur tous autres ont eſté ſurpriſe.

Mais Dieu jamais impuni ne laiſſe,
Tels grands & execrables meſſaiƈts,
Penſe donc à toy qui en eſt l'auteur,
Et te va plaindre de ton malheur.

A Dieu donc, Prince plus Orangé,
Ne diſt pas où tu as eſté,
  Car ſi tout le monde le ſçavoit,
  Grandement on te blaſphemeroit.

Ne perd pourtant point ton courage ;
Si tu veux faire comme dit le ſage,
  Pour eſtre guary de ton mal,
  Prend recours au Prince Cardinal.

Et viens mettre tes armes à ſes pieds,
De toy vrayement aura pitié,
  Moyennant quittant de ta foy fauſe
  Jamais ne reprocherat tes maulx.

FIN.





LA LEÇON DE LOUVAIN

AUX FRANÇOIS.

Ces vaillants Amadis des Gaules
Qui tenoient affiégé Louvain,
Voyant leur effort être vain,
Ont enfin montré leurs épaules.

Quand ils eurent pris Tillemont,
Qui fe rendoit fans réfiftance,
Le moindre d'eux crut qu'en vaillance,
Il ne cédoit à Rodomont.

Louvain ne pourra fe défendre :
Nous y pafferons maître aux Arts;
Ses profeffeurs font des couarts,
A l'abord nous les verrons rendre.

Tout beau : vous êtes trop méchants :
Ils quitteront bien leurs volumes,
Et, pour tailler toutes vos plumes,
Leurs canifs font affez tranchants.

Louvain, plus que votre Sorbonne,
A de ſcience & de renom ;
Votre argument en droit canon
N'eſt pas ſi fort qu'il les étonne.

France, vous vous vantez en vain
Que les Muſes vous ſont amies,
Puiſqu'auprès des Académies,
Vos nourriſſons meurent de faim.

L'audace téméraire & folle
Fait qu'ils nous ſervent de jouet ;
Méritent-ils pas tout le fouet
De s'en être fuis de l'école ?

Joint aux étendarts orangez,
Ils ont craint de perdre la vie,
Et comme advint devant Pavie,
Remplir le terroir d'os rangez.

Ainſi, modérant leur furie,
La nuit ils ont fait leur départ,
Le ſoleil étant à l'écart,
Pour ne voir leur poltronnerie.

Pluſieurs d'entreux ſe ſont rendus
Qui s'en vont conter leurs merveilles,
On leur doit prêter les oreilles,
Car ils les ont icy perdus.

Ils font une laide grimace
Contre Monſieur de Richelieu,
Qui s'étant fait un riche lieu,
Leur fait épouſer la beſace.

Ce prélat, plein d'humanité,
De douceur, de miféricorde,
A déjà fait filer la corde,
Pour finir leur calamité.

Dieu! qu'il prépare un bel éloge
Pour ceux qui font morts en ces lieux ;
Ils feront comme petits dieux,
Marqués dans le martyrologe.

Mais l'Efcadron efforeillé
Qui n'a terminé fon martyre,
Lui prètera fujet de rire,
Bien qu'il foit affez travaillé.

Quand leurs hauts faits & leur promeffe,
Déjà publiés à grands cris,
Deffus le Pont-Neuf de Paris
Combloient les badauds d'allegreffe,

Le bruit en vint au Pays-Bas
Et lors on coupa des oreilles ;
Car, pour entendre ces merveilles,
Les notres ne fuffifoient pas.

Vaillants François, la deftinée
Veut que nos deffeins foient changez,
Sans permettre aux lis orangez
De fleurir icy cette année.

L'efpoir vous doit entretenir :
Nous en avons plantés en terre,
Dans la chaleur de cette guerre,
Qui germeront à l'avenir.

Certaines troupes allemandes
En ayant éventé l'odeur,
Viennent à nous avec ardeur,
Pour nous en faire les demandes.

Ils sçavent déjà la façon
Comme on doit couper cette plante,
Chacun porte sa faux tranchante,
Pour en faire bonne moisson.

On leur a dit qu'en votre France,
On le sçait un peu cultiver ;
Ils tâcheront de s'y trouver
Pour en cueillir en abondance.

Cependant avec de grands cris,
Nous irons crier à Bruxelles :
Qui veut acheter des oreilles
Comme on les porte dans Paris ?

Certes, ce n'est à l'aventure
Que le Latin, bien avisé,
A du nom de coq baptisé
Votre trop superbe nature.

Sur les pointes des hautes tours,
Les coqs sont mis pour girouettes ;
La légereté de vos têtes
Vous fait faire encor plus de tours.

On vous voit, avant la victoire,
Bien haut le triomphe chanter ;
Cela sert pour nous exciter
D'un plus vif aiguillon de gloire.

Voiez, comme ſans rien changer,
Le coq vous reſſemble à merveille,
Puiſque par ſon chant il réveille
Celuy qui le doit égorger.

Pour ſurmonter toutes vos ruſes,
Nous avons aſſez de vertus :
Toujours le coq eſt abattu
Quand nous tirons nos arquebuſes.

Vous voyez icy clairement
Le profit que vous devez prendre
De votre beau voyage en Flandre,
Procurant votre amendement.

Gardez ſoigneuſement vos reſtes,
Car nous ferons d'autres paſquins,
Si de très grands coqs que vous eſtes,
Vous devenez tous des coquins.





ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LE

SAC DE TIRLEMONT

ET LE

SIÈGE DE LOUVAIN

EN 1635

Bets, P. V. Hiſtoire de la Ville & des inſtitutions de Tirlemont. Louvain, 1860, 2 v. in-16.

Bets, P. V. Campagne des Français & des Hollandais dans les provinces belges, 1635. *Louvain,* 1859, 1 v. in-16.

Fragment de l'ouvrage précédent. Il a été traduit en flamand par M. Schuermans qui y a joint le texte d'un mſs. intitulé : *Gedenkweerdige avonturen, altracien... die de Annuntiaten binnen Thienen hebben geleden van de geuſen, A.* 1635, *etc.*

Relation véritable de ce qui s'eſt paſſé en la ville de Tirlemont par l'armée françoiſe Hollandoiſe. Imprimé en l'an 1635. In-4°, de 16 pages.

(Renſeigné par M. Edw. Van Even.)

Waerachtich Verhael van het innemen van Thienen. Ghedruckt in het jaer 1635. 4 ff. in-4°.

Récit ſous forme d'allocution au peuple. Pièce pleine de vivacité et de patriotiſme.

Carta al ſereniſſimo, muy alto, y muy poderoſo Luis XIII, rey chriſtianiſſimo de Francia. Eſcrivela à ſu Mageſtad Chriſtianiſſima, Don Franciſco de Quevedo Villegas, Cavallero del Habito de S. Jacobo, y Señor de la Villa de la Torre de Juan Abad. En razon de las nefandas acciones, y ſacrilegios execrables que cometiò contra el derecho divino y humano, en la Villa de Tillimon en Flandes, Mos de Xatillon Ugonote, con el exercito deſcomulgado de Franceſes Hereges. En Bruſſelas, En Caſa de Huberto Antonio Velpio, en el Aguila de oro cerca de Palacio, año 1636. *Con Licencia.* Pièce in-4° de 37 pp. & le titre.

Manifeſte très vif contre le roi de France & les Français. Il eſt daté de Madrid 12 juillet 1635, & ſe trouve réimprimé dans les Œuvres de Quevedo. V. Obras de Don Fr. de Quevedo Villegas, etc. Bruſſelas, Foppens, 1660, t. I, p. 249.

Cette pièce ſe trouve auſſi à la Bibl. nat. de Paris (V. Cat. I, 599).

E. W. Beklag van Thienen, waer in alle de moordadicheyt, onkuyſheyt, Godts ende der Heylighen laſteringe, vernielinghe des Stadts in 't Kort ende Waerachtich, Thienen droeffelijck beweent. Gedruct inde Waerheydt alder naeſt den Haedt, int Jaer 1635. In-4°, 16 pages.

Pièce en vers flamands. L'auteur, dans une dédicace au Sieur S. H., dit qu'il a compoſé ſon poème d'après les renſeignements donnés dans le *Mars Gallicus* publié ſous le pſeudonyme d'Alexander Patricius Armacanus, c.-à-d. Corn. Janſenius. Nous ignorons le nom qui ſe cache ſous les initiales E. W.

Een droevigh beklagh van een thienſche Maeght over die Tiranny van de Franſoiſen ende Hollanders, alle hun Schelmſtucken verhalende met bloedighe tranen, gedruckt door het beſtier van ſwerten inck en wit pampier, 1635. In-4°, 8 pages; petite vignette ſur le titre.

Pièce en vers flamands ſignée W. S. D. A la page 6 commence une autre pièce : *Het ſwaermoedigh conſidereren, by ghebroght met eenen poetelycken zin, het welck gheſchiet is binnen de Stadt van Thienen, etc.* Probablement du même auteur. Le *droevigh beklagh* exiſte auſſi en placard in-fol., imprimé en caractères un peu plus grands & avec des variantes dans l'orthographe. Il en eſt de même de : *Het Swaermoedigh conſidereren...* Tot Bruſſel, by Anthoni Mercans, in't ſtraetken Van der Elſt teghen over het Begghynhoff.

Ces placards ſont peut-être les éditions originales.

Relation trifte & véritable des cruautez & tyrannies que les deux armées hollandoife & françoife ont faict dans la ville de Tillemont, le 9 de juin 1635. Sur le chant de Leandre. A Bruxelles, chez Antoine Mercans, 1635. Placard in-fol.

Complainte en 24 ftrophes ; imitation de la pièce *den Hollantfchen Jau.* Publiée dans le préfent volume.

Afbeeldinghe van den courtoifen Franfchen ende ghenadighen Broeders-aert. Gefchildert met het onnoofel bloedt der Borghers van Thienen. Midtfgaders een Trompette verweckende alle Nederlanders ende vrome Catholycken, om goede ende bloedt te waghen voor hun Gheloof ende Vaderlant. Ghedruckt tot Weenen, by Hendrick van Thienen, in de Bloedt ftraet. 4 ff. in-4°, fur le titre une vignette repréfentant un courtifan français.

Pièce en vers, probablement du même auteur que le *Waerachtich verhael, den Hollantfchen Jau, Een droevigh beklagh.*

Nouvelles du camp du Seren. Prince Cardinal touchant le fecours d'Allemagne, la paix entre l'Empereur & le Duc Electeur de Saxe, & l'eftat préfent de nos armées. En datte du 17 juin 1635. Jouxte la copie imprimée à Louvain. Pièce de 4 pages.

(Catal. Meulman I. 337 n° 2311).

Refponce d'un bon vaffal du roy catholique aux manifeftes publiez par le roy de France touchant la guerre par luy déclarée contre la couronne d'Efpagne, au mois de juin de la préfente année M. DC. XXXV. In-4°. Titre & 7 ff.

Cette pièce eft probablement de l'auteur de la *Relation véritable des hauts faits d'armes de Chaftillon*, etc., & fort de la même imprimerie. Elle femble avoir paru entre la prife de Tirlemont & le fiége de Louvain. Il en exifte des traductions en flamand (V. catal. van Tractaten, etc., van M. J. Meulman, I. 337).

Waerachtigh verhael van de belegheringe van Loven geschiedt door de Hollanders en Franchoyfen in't jaer ons Heeren 1635. Met andere Notabele dinghen van hen, t'famen ghe-

voeght, voor ende naer uytgherecht. T'Antwerpen, by Jacob Mesens, op de Lombaerde Veste, inden gulden Bybel. Anno 1635. *Den* 3 *augusti.* In-4°, 8 ff.

Approbation du 29 juillet 1635. Cette relation est de François Mercator. (V. le n° suivant). A la suite :

Triomphe voor de Maeght van Loven. Placard pet. in-f°.

Pièce en vers flamands, treize strophes.

Rabies ac clades franco-batava sive nefandum, immane & gehennale Thenarum excidium, exantlatâ a Victoribus Lovaniensibus obsidione, turpissimo dedecore & fugâ ipsos in auctores versum. Ad veritatis veram lucem secundis curis concinnabat F. M. ad S. M. L. P. Lovanii, Typis Corn. Coenestenii, 1635. In-4°, 54 pages.

L'auteur, qui signe la dédicace, est François Mercator (latinisation de son nom Cremers) curé de la paroisse de St-Michel à Louvain. Dans son avis au lecteur, il se plaint de ce que l'on ait publié, à son insu, une ébauche de son livre faite pendant le siége même. Cette publication est la pièce précédente Waerachtigh verhael. etc.

Cet ouvrage, ainsi que le dit le titre, se compose de deux parties : la 1re, l'Excidium Thenense (p. 5-27), la 2e, l'Obsidio Lovaniensis (p. 27-49).

La relation se termine par une pièce de vers : Bustum Thenense sive expostulatio opidi Lovaniensis compatientis sorori suo Thenensi afflictissimæ Lusit L. V. I. C. Deux approbations sont datées, l'une d'Anvers 29 juillet 1635, l'autre de Louvain 12 décembre 1635. La première concerne seulement la 2e partie du livre : Obsidionis Lovaniensis compendiosa narratio; la deuxième, les deux parties réunies.

Ecrite par un témoin oculaire, cette histoire est intéressante & contient des détails que ne donnent pas les autres narrateurs. Il en est cependant qu'un lecteur d'aujourd'hui trouvera quelque peu étranges (v. p. ex. p. 26). Il est vrai que l'écrivain a soin de prévenir le lecteur : *Verum castam tibi mentem optem*, dit-il, *dum hoc legis.* Il existe de l'ouvrage de F. Mercator, une traduction en flamand, encore inédite, par le chroniqueur Pelckmans. Suivant M. Bets, le *Rabies ac clades* a eu une deuxième édition (Bets, *Campagne des Français*, etc. p. 21).

Triumphus Lovaniensium ob solutam urbis obsidionem, per recessum duorum potentissimorum exercituum, Christianissimi Franciæ regis, & Fœderatorum Belgii Ordinum. Stylo Nic. Vernulæi adornatus. Lovanii, apud Philippum Dormalium. &

Jacobum Zegers, cum privilegio 1635. 1 v. in-4°, 2 ff. & 91 pages. La cenſure porte la date du 5 août 1635.

Ce livre n'eſt pas une hiſtoire proprement dite. L'auteur en avertit le lecteur : « Triumphum ſcripſimus, Lector, non rerum ordinem, forte nec perſonarum. Hunc Hiſtoria poſtea dabit. Iraſci vel indignari nemo proinde debet. Lætitia in triumpho ſine ordine ſeſe effundit, & ſatis eſt iis gaudere, quibus multum eſt viciſſe. ». C'eſt un enſemble de diſcours & de pièces de vers adreſſés à divers perſonnages, d'épigrammes, et autres exercices littéraires d'un humaniſte actif. Il en exiſte une traduction en flamand manuſcrite à la Biblioth. roy. mſs. n° 17180.

Diarium obſidionis Lovanienſis, ab exercitu Gallico & Batavico, auſpiciis Frederici Henrici principis Auriaci. In quo quæ in Urbe potiſſimum, & foris etiam geſta, a Vigeſima die Junii, uſque ad quintam Julii anno 1635. *Arcus fortium ſuperatus eſt, et infirmi accincti ſunt robore.* 1. *Reg.* 2. *Lovanii, apud Petrum Pangartium, & Erycium Rivium. Anno* 1635. *Cum privilegio* 1 v. in-8°.

Cette relation a été écrite par Joannes Rivius, ou Jean van Rivieren, religieux auguſtin, fils de l'imprimeur Gérard Rivius &, à l'époque du ſiége, profeſſeur au couvent de Louvain. Pour ſa vie & ſes ouvrages voir Paquot, VIII. 220. A propos du *Diarium*, Paquot dit qu'Erycius Puteanus a donné une relation plus ample de ce ſiége. Cela n'eſt pas tout à fait exact. Les deux ouvrages ont à peu près la même denſité en lettre moulée, mais ſi l'on élaguait de celui d'E. Puteanus les ornements inutiles, on lui ôterait une grande partie de ſon ampleur & l'avantage reſterait ſans conteſte au journal très ſubſtantiel de Rivius.

Les deux relations ont évidemment été écrites en concurrence l'une de l'autre. Celle de Rivius parut la première. La cenſure eſt datée du 10 ſeptembre 1635, le privilège royal du 20 octobre 1635 & l'avis au lecteur, du 18. Mais il eſt probable que le livre d'E. Puteanus circulait en manuſcrit ou était annoncé avec un certain fracas. « Nullis te ad obſidionem Lovanienſem, dit Rivius au lecteur, aliarum rerum præambulis, aut repititâ altius hiſtoriâ, fatigare voluimus. Taceo de conflictu Durbutenſi, de Thenenſi Laniena, etc. quod extra contextum noſtri Diarii ſint... Erunt qui penitius ea (ſcil. hoſtium conſilia) indagabunt : & quod rudi nos, ac pingui, elegantiore penicillo & magis vivis depicta coloribus, exhibebunt. Tantum eſt. » Cela eſt à l'adreſſe de Puteanus. Nous ne ſavons lequel des deux livres eut le plus de ſuccès ; il eſt aſſez probable que celui du ſucceſſeur de Juſte-Lipſe a été plus apprécié des dilettanti claſſiques de l'époque ; mais pour la poſtérité, il y a plus à apprendre dans le récit, fait ſans prétention aucune, du religieux Auguſtin.

La relation de Rivius a été traduite en flamand par le chroniqueur Pelckmans, de Louvain (Bets, *Campagne des Français, etc.*, p. 21). Une traduction en français se trouve dans le manuscrit n° 17178 de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

Dans les *Petites affiches* de Louvain, n° 27-29 de 1825, on a publié une traduction en français du journal de Rivius.

(Rens. par M. Edw. Van Even.)

Ericii Puteani Historiæ belgicæ liber singularis de obsidione Lovaniensi anni 1635. *Novi sub Ferdinando Principe belli auspicia. Antverpiæ. Typis Joannis Cnobbari, M IↃC. XXXVI. Cum privilegio Regis Catholici.* 1 v. in-24; avec un plan des remparts & une planche.

Dédicace aux Etats de Brabant, 4 nov. 1635; censure, 17 novembre 1635.

Obsidionis Lovaniensis anno 1635 *duplo ab exercitu Francis Batavisque viribus institutæ compendiosa enarratio. Antverpiæ apud Jacobum Mesium, sub Bibliis aureis. Anno* 1635. In-4°, de 16 pages.

(Rens. par M. Edw. Van Even.)

Alexandri Patricii Armacani, theologi, Mars gallicus, seu de Justitia armorum, & fœderum regis Galliæ, libri duo. Arrogantiæ non est, vel quærere, vel afferere veritatem. Aug. lib. 4 contra Crescon. cap 66. *Anno M DC XXXV.* 1 v. in-f°.

Première édition de cet ouvrage du célèbre évêque d'Ypres, Corneille Jansenius, l'auteur de l'Augustinus. Nous le mentionnons ici à cause du chapitre XXIX qui renferme un tableau vivement tracé du sac de Tirlemont, pour lequel le livre du P. Rivius semble avoir servi d'esquisse.

On ferait une bibliographie spéciale des éditions du *Mars Gallicus*, des écrits auxquels il répond & de ceux qui lui ont répliqué. Mais ce ferait sortir de notre cadre que de la donner.

Polygrollii, de Lovanio, poetæ laureati, super regis Galliæ afflictione ex auditu novorum præsentis temporis & anni 1635, *poema medico-politico-pathologicum, ad cardinalem de Richelieu & patrem Josephum, capucinum, eminentissimo vineæ Domini Sabaoth demolitores. Accessit indiculus de breviario cardinalis Richelieu, & somnio P. F. Josephi, etc.*

Poème. (Cat. Bibl. nat. Paris. I. 599.)

Relation raiſonnée du Siége de Louvain ainſi que la défenſe & la délivrance miraculeuſe de cette ville en l'année 1635, *écrite par un témoin oculaire, traduite du latin* ; *ſuivie de la deſcription des ſolennités qui auront lieu à l'occaſion du Jubilé de* 200 *ans de ce ſiége qui ſera célébré à Louvain le* 15 *avril* 1835 *& les huit jours ſuivants. Louvain, Van Linthout & Vandenzande*, 1835, in-12.

(Rens. par M. Edw. Van Even.)

Omſtandig verhael der belegering van Loven, alſmede van de verdediging en wonderbaere behoudenis deeſer ſtad in 1635, *geſchreven door eenen ooggetuygen, vertaeld uyt het latijn. Loven, van Linthout en Vandenzande*, 1835. In-12, de 42 pages,

Ce dernier opuſcule à également été publié à l'occaſion du 200me anniverſaire du ſiége, qui fut célébré avec pompe en 1835.

(Rens. par M. Edw. Van Even.)

Den Hollantſchen Jaw en de Franſche Krauwey. Ghedruckt int' jaer M. DC. XXXV. In-4°, 16 pages.

Pièce en vers flamands décrivant d'une manière énergique & détaillée l'invaſion hollando-françaiſe & les ſiéges de Louvain & de Tirlemont. Œuvre d'un poète catholique. Sur le titre, une belle & grande vignette repréſentant les cruautés & les ſacrilèges commis par les alliés. Elle eſt de l'auteur de la vignette qui orne le titre du *Balet des Franchois*, & les deux pièces ſortent de la même imprimerie.

Rym-dicht ter eeren die maeght Loven. Waer inne verhaelt wordt alle het ghene datter ghepaſſeert is t'zedert het jaer 1542 *tot het jaer* 1635, *aengaende die troubelen aldaer gheſchiet. Tot Bruſſel, by Anthoni Mercans, woonende in't Straetken Vander Elſt teghen over het Begghyn-hoff.* In-4°, 8 pages.

Trois pièces en vers flamands dédiées à la chambre de Rhétorique *la Roſe* à Louvain. La deuxième eſt ſignée *Copt al naer t'beſt, Rooſelier.*

Een nieu Liedeken, van het Belegh der ſtadt van Loven, op die Wyſe, Vreeſt menſchen opder aerden die liggen in ſonden ſubijt. Placard in-fol. à la ſuite du *Rym dicht.*

Neuf ſtrophes ſignées : *Pluckt Rooſkens op ſchoon Haghen.*

Jentaculum Lovanienſe. Sive de obſidione oppidi Lovanienſis a duobus Hollandorum et Gallorum exercitibus a 24 *Junii ad* 4 *julii anno* 1635. S. l. n. d. In-8°, 16 pages.

Satire en vers latins rimés. (Catal. Meulman. I. 338 n° 2319). Probablement la même choſe que l'*Ombyt*.

Den ombyt van Loven. Ofte van de belegeringe der Stadt van Loven, door den Hollandtſchen ende Franſchen Legher. Van den vier-en-twintighſten junij, tot den vierden julij, van het jaer ons Heeren ſeſthien-hondert-vyf-en-dertigh. Den vierden druck verbetert

Wie iſſer (ſeght my doch) die oyt verbieden ſagh,
Dat een die lacht, het waer u niet bedieden magh.

In-4°, 8 pages, à deux colonnes; ſur le titre une vignette.

En vers flamands : Dialogue aſſez ſpirituel entre un pédant & un payſan; œuvre de quelque membre de l'Univerſité & qui doit avoir eu du ſuccès puisque nous en avons ici la 4e édition. Nous ne connaiſſons pas les premières.

Nieu liedeken waer in betoont wort, dat boven al het ontſet van Loven Godt moet toegheſchreven worden. Op de wyſe, Ick lagh en Fanteſeerden, etc. Tot Loven by de weduwe van Hendrick Haſtens. Anno 1635. Placart in-fol.

Quinze ſtrophes.

Een nieu liedeken van de groote booſheydt der Franſoyſen bedreven in Nederlandt; op de wijſe : Oraignen weent nu met, etc. — Kluchtige vryagie oft t'ſamenſpraecke tuſſchen Reynaert den Vos ende die Maeght van Loven, nopende het belegh der ſelver ſtadt. Anno 1635. *Op de wyze : Jan de Nivelle, oft : Leſt gingh ick my vermaeken. — Een nieuw Liedeken hoe de ſoldaeten van Ghelder hebben inghenomen de onwinnelijcke Schencke-Schans, etc. Tot Bruſſel, by Anthoni Mercans woonende in't Straetken Vander Elſt by 't Begghyn-hoff,* 1635. Placart in-fol. à 6 col. avec eſtampe repréſentant le fort de Schenken-Schans.

Den Geuſen Requiem. Ghedruckt voor Loven onder den blauwen Hemel, in den Haes-op, 1635. In-4°. 7 pages. Sur le titre une vignette repréſentant un cavalier au galop.

Pièce en vers flamands, probablement imprimée chez la veuve de Velpius.

Den Rollewagen van den Prince van Orangien.
Die een ander veracht, ſeer qualijck bedacht
En noemt te weſen een kint
Men ſiet uyt ſijn kecken, weert om te begecken
Want hy het ſelfſte bedient
Voorts hebdy hier noch particulariteyt van Schencke-Schans.
Gedruckt buyten s'graven-Haegen
Int Schans by den Rollewaghen.
In-4°, 4 ff.

Pièce en vers flamands faite à Louvain; Le *Rollewagen met Kinne baba* était un des chars figurant dans l'antique Ommegang de cette ville. (v. Piot, Hiſtoire de Louvain.)

Querela ad Gallum. Quis dedit Gallo intelligentiam. Job. 38. *Chronicon. VeXatIo (o reX) IVſto Dat InteLLIgentIaM. s. l.* Petit in-12, 24 pages.

Poème latin en vers rimés de huit ſyllabes, dirigé ſurtout contre le Cardinal de Richelieu. Ce doit être l'œuvre de quelque membre de l'Univerſité de Louvain.

Alder-hande ſoorten van hollanſche ende franſche Neuſen van vrempde ghedaenten. Ghedruckt ter Neuſen, ontrent Biervliet by Naſianzenus Snuyttaert anno 1635. *Met permiſſie.* In-4°, 8 pages. Sur le titre, une charmante vignette repréſentant un foudard hollandais et un français ſe montrant réciproquement leur nez; par l'auteur de la vignette du Balet des Franchois.

Pièce en vers flamands.

Schattinghe gheſedt op alle ſoorten van Neuſen, die de Hollanders ende Franſchen gecregen hebben int vluchten uyt Brabant. s. l. anno 1635. 4 f. in-4°.

Pièce en vers flamands, dialogue entre un marchand & un meſſager.

Die neus-wijſche Nijptang.
Van Cattus ende Gallus twee dieren verſaemt
Hollantſchen en Franſoiſchen Legher genaemt
Het is ghemiſt, en t'ghelt verquiſt.
In-4°, 8 pages. Sur le titre, une vignette. A la page 5 : *den geuſen requiem*, avec une vignette. A deux colonnes.

Deux pièces en vers flamands.

De lange logen Tongh van Pier Noot-man met eeren ghecort door den heer advocaet van Thienen, aengaende den Geus-Franſchen Haes-op gheſtelt door den advocaet, ende den Oraingien-Lelie-Blijf-faem ghebaſuynt door Pier Noot-mans. Ghedruckt in't jaer ons heeren 1635. In-4°, 4. ff.

Pièce en vers flamands par l'auteur de *Geus-Francen-Haes-op*. Dans l'avis au lecteur, il dit que la préſente pièce eſt la réponſe a une ſatire de Pieter Nootman, intitulée *Orangie Lelie blijffaem*, ſatire dirigée contre le *Geus-Francen-Haes-op*. Cette ſatire de Nootman n'eſt pas renſeignée dans Paquot (XII. 195).

De grauſaem ſtraf over 'thertoghdom van Brabandt voorſeydt door den propheet Ioel. A la fin : Wtgegeven door D. E. V. R. Placart in-fol. à la ſuite de *Lange logen Tongh.*

Pièce en proſe.

Die luſtighe Kaus opt hooft. Behelſende d'oprechte verclaringhe van alle groote Schatten ende Buyten, vercregen byden Prince van Oraingnien met zijne Franſche Hollanders, inde vermeende overinge van het Lant van Brabandt, Vlaenderen, etc. Gedruckt inden Haege, by Peeter Janſſen Broers, geſworen Drucker vande Hoochmogende Heeren Staeten, 1635. In-4°, 8 pages.

Pièce en vers flamands. De la même imprimerie que le *Balet des Franchois*, etc.

Geus-Francen Haes-op voor de Maeghdeliicke ſtat Loven, den derden julio ſeſthien hondert vyf-en-dertigh. Placart in-fol. A la ſuite de *Die Luſtighe Kaus.*

Pièce en vers flamands, de la même imprimerie que *Een droevigh beklagh, etc.*, Signée : *Vryt noyt boven uwen ſtaet.*

Den Hollantſchen ende Franſchen Bitebau.

Twee leghers in Brabant onlancx met grauw verſchenen,
Maer door de Spaenſche ſon zijn ſy ſubit verdwenen.
Parturiunt Montes, naſcetur ridiculus mus.
De berghen zijn bevrucht : wat komter voor den dagh,
(Het Krogghen is ghedaen), een muyſken met ghelagh.

(Suit une jolie vignette repréſentant un orateur)

Au deſſous : *Als ghy van berghen leeſt denckt dat die Franſche zyn,*
Soo ſult ghy verre ſien ſonder belet te zijn.

In-4°, de 8 pages.

Trois pièces en vers flamands : une ſatire & une épigramme contre Richelieu, une adreſſe au Prince-Cardinal Ferdinand. Produits probables de la chambre de Rhétorique *la Roſe* à Louvain. Elles ſont ſignées, à la fin : *Vyt der herten.*

Het geuſen-gheſchreeuw behelſende hoe de Gommariſten, Menniſten ende Arminianen hebben gheroepen over die groote Victorie, ende hoe ſy hebben ghemuyckt over die kleyn glorie dit jaer in Brabant verkreghen. Hoe ſy onder hun ghediſcoureert hebben over den ſtaet van't Land. Den tweeden druck verbetert ende vermeerdert.

Dit is ghedicht, buyten Maeſtricht
En oock ghedruckt, als 't was miſluckt
Den Holla-franſchen aenſlagh, op den ſelven dagh
Men maghſe wel koopen, met groote hoopen
Om te draeghen, naer s'Graven-haeghen.

In-4°, 12 pages, à deux colonnes; ſur le titre, jolie vignette par l'auteur de celle du *Balet des Franchois*, & repréſentant les trois interlocuteurs de la pièce.

Dialogue en vers flamands, probablement par l'auteur de l'*Ombyt*. Il ſigne de ſon nom de Rhétoricien : *Soo niet meer.*

Den Prins van Orangie beclaecht hem dat hy ſoo qualijck in Brabant heeft geleeft, ende dat hy ſoo ſchandelijck de maechdelijcke ſtadt van Loven heeft moeten verlaten. Placart p. in-fol.

Pièce en vers flamands, à la ſuite de : *Het geuſen geſchreeuw.* Elle eſt ſignée : Cum Licentia. *Wie ſout dencken*, firme rhétoricienne de l'auteur. Le cat. Meulman (I. 333 n. 2322) indique un exemplaire portant en outre : Gheprint den 18 july Anno 1635.

Het Frans ende Hollands verkeer-ſpel Vuyt legghende hoe de cans verdrayt is in het ſpel d'welck onlanckx begoſt is by den Franſman ende Hollander.

Ghedruckt in den Swygher, by den Hollandſchen crygher,
Als was verſpelt, het Hollandts gelt.

In-4°, 4 ff. A deux colonnes chiffrées 1-10.

Den hollanſchen Willecom. Waerachtichlyck uytleggende hoe aengenaem het aen de Hoochmoedighe Heeren Staten generael is, dat hunnen Prince van Oraignen, niet langer in Brabant gebleven is. Gedruckt t'Utrecht, t'was ſlecht

By Jan van Hilten, in de Hollantſche ſtilte.
Ordinaris Courantier, nu ſonder plaiſier,
Van de Hoochmoedige Staten, hebbende Brabant verlaeten.
Int jaer M. DC. vyf en dertich, als ſy waeren cleynhertich.

In-4°, 8 pages.

Pièce en vers flamands. Signée : *'t was anders geſchickt.*

(Mentionnée auſſi dans : *Bibliotheek van Nederlandſche Pamfletten.* I. p. 322).

Die Triumph van den Lovenſchen Willecom. Waer toe gheroepen worden allen die omliggende ſteden, om al-hier Godt te loven ende te dancken van het weldaet d'welck hy ons bethoont heeft door het voorbidden van de H. Maeghet Maria. Ghedruckt in 't jaer ons Heeren M. DCXXXV. In-4°, 8 pages. Sur le titre une vignette repréſentant la Vierge & l'enfant Jéſus.

Pièce en vers flamands récitée à la Chambre de Rhétorique *La Roſe* à Louvain. Elle eſt intéreſſante en ce ſens que l'on y rappelle un grand nombre de pièces relatives au ſiége de Louvain, &c. pour la plupart mentionnées dans le préſent relevé.

T'ſaemen-ſpraecke tuſſchen die Maert ende die Vrauw over haer geſtolen koeyen in de Betuwe. Gedruckt in de ſtadt daer de kans verkeert is. In-4°, 6 pages.

Pièce en vers flamands, grands caract. goth.

T'ſaemen ſpraeckinghe tuſſchen den borgher van Amſterdam ende den boer uyt de Betuwe. Hoe ſy hun beklaeghen over die groote laſten die ſy moeten draeghen, t'ſedert het overgaen van de Schencke-Schans.

Met twee royen is hy weerdigh geſlaeghen.
Die zijnen wettighen Koningh niet en wilt verdraeghen.
Ghedruckt in den grooten Niet
Dobbel betaelen is ſijn bediet.

In-4°, 16 pages. Au milieu du titre, une vignette ayant ſervi à quelque livre populaire.

Deux pièces en vers flamands. La ſeconde eſt intitulée : *Andere t'ſaemen*

spraecke tusschen Vos NEEF *ende* HAEN-NEEF *geschiet voor Loven in een tent daermen den klaeren Fonteyn-wijn tapte.* A la fin la signature : *Wie soudt dencken*, nom littéraire de l'auteur dans la chambre de Rhétorique (probablement *la Rose*, de Louvain) dont il faisait partie.

Het Krijten ende lachen van Brabant over het lachen ende Krijten van Hollant.

Lachen en Krijten hoort dit bediet.
D'welck in Hollant en Brabant geschiet,
Hollant dat lacht en Krijt daer naer,
Brabant dat Krijt en lacht eerbaer.
Welk is te kiesen in dit gelach?
Naer te lachen, en veur beklach.

Alsoo veel hebben die naer, als die voor lachen.

Ghedruckt al daer men plagh,
In het Krijten, aldernaest den lach.

In-4°, 8 pages.

Sur le titre une vignette & au verso une grande estampe représentant Esther aux pieds d'Assuérus. Deux Pièces en vers flamands. A la fin : *Cum Licentia.*

La leçon que la noblesse françoise & hollandoise a appris à l'académie de Louvain.

(Catalogue de la Bibl. nat. de Paris, I. p. 599.

De Schat-kist der langh verborghen Renten, id est, d'Ondeught van Oraignen die komt nu als een presente in den schoot van Spaignen. In manier van t' samenkoutinghe vergadert tusschen eenen Hollander ende Prins Hendrick van Oraignen, alias den Brandt-Stichter.

Gheprent van eenen Brabander,
Ghedicht van eenen Hollander,
Tot eer der Prins van Spaignen.
Tot schant des Prins Oraignen,
Die in Thienen stack den brandt,
Die door den Prince Ferdinant,
Verdreven wert uyt t' heele lant,
Verjaeghet wert nu uyt Brabant,
Met alle zijn lichte Franssen,
Met alle zijne groote hanssen,
Die nu, helaes, moet segghen loen
Die niet en heeft kunnen op-doen,

Door ſecours des Arents macht,
Die hy niet en hadde verwacht.

—

In 't Jaer M. DC. XXXV.

In-4°, 8 feuillets.

Pièce en vers flamands. A la fin, l'auteur ſe dévoile dans une forte d'engin poétique. Il ſe dit natif de La Haye & élevé à Delft. Puis il fait entendre qu'il a été attaché à la cour du Prince d'Orange, & enfin il dit ſon nom. Le paſſage mérite d'être reproduit :

K' heb somwyl oock gheweeſt
Op 't Hoff daer ghy braſſeerde,
Daer ghy dick onbevreeſt
Met u boelen boeleerde.
Jae k' heb dickmaels gheſien
Dat t' gheen ick met mijn handen — *Id est, Ghebacken.*
Ghemaeckt heb, voor de lien,
Ghy ſcheurde met u tanden.
K' had konnen alle daegh
U doen berſten en vergheven;
Soo had gh' in s' Graeven-Haegh,
Ghe-eyndight u boos leven.
Leeft voort-aen met ghedult,
Mijn naem wilt hier oock mercken,
In Vree GI Leven Sult, etc.

Si nous comprenons bien ce rebus & ſi l'on peut le prendre à la lettre, l'auteur aurait été attaché aux cuiſines du Prince, il aurait pu empoiſonner celui-ci tout à ſon aiſe, mais il ne l'a pas fait, & enfin ſon nom ſerait IVGILS ou plutôt, ſans doute, I. van Gils.

Relation véritable des hauts faits d'armes des Mareſchaux de France Chaſtillon & Brezé en la conqueſte du Pays-Bas ès mois de juin & juillet 1635. *Le Songe du flamand, où eſt inféré un petit diſcour de la furie françoiſe & de la retraite eſpagnole, avec le catalogue d'aucuns livres nouveaux, traittans d'affaires d'eſtat, qui ſe vendront à la prochaine Foire de Francfort. Le tout fort plaiſant & récréatif. On les vend à Paris, ſur le pont neuf.* In-4°, 23 pages.

Pièce très ſpirituelle, qui aurait quelque actualité, même aujourd'hui. On y cite les titres de nouvelles à la mian ou canards qui ſe criaient à cette époque dans les rues de Paris : *Victoires ſignalées & mémorables des mareſchaux de France. — La Flandre aux abbois, — La Flandre conquiſe. —*

Le progrés des armées royalles dans le Duché de Brabant. Elle eſt imprimée ſans correction & fort probablement de l'imprimerie de la veuve d'Hubert Antoine Velpius. Nous en ignorons l'auteur.

(Se trouve auſſi à la Bibl. nat. de Paris. V. cat. I. 599).

Inventaire des pièces produictes par le ſubſtitud du procureur général des Eſtats & Provinces du Pays-Bas obéiſſantes et fidèles a ſa majeſté catholique pardevant Meſſieurs du privé conſeil ſur l'oppoſition par luy formée à l'exécution du partage deſdicts provinces faict entre le Roy de France d'une part & les Eſtats des provinces rebelles d'autre. Imprimé au bureau d'adreſſe à Paris. In-4°, 8 pages.

Pièce ſatirique dans le même genre & probablement du même auteur que la précédente & ſortant de la même officine. C'eſt un relevé imaginaire d'archives dans le gout du catalogue ci-deſſus.

Die blauwe ſcheen die gheſtooten heeft den Prince van Oranien in ſijne vryagie van Brabant. &c. Ghedruckt tot Amſterdam op het hoecxken van de Creupel ſtraet, by manck Jooſken, gheſwooren drucker vande quade tydinghen int jaer 1635.
In-4°, titre & 3 f. gros caractère gothique.

Pièce en vers flamands. A la fin : *Ghetrocken uyt de Brabbelinghe van Roomer Viſſcher.*

Verſoeck vanden Prince van Oraignien aen de Doctooren vande Vermaerde Univerſiteyt van Loven, om aldaer Doctoor te paſſeren ende hoe het ſelve hem aldaer is gheweyghert. Placart in-fol. A la ſuite de : *die Blauwe Scheen.*

Pièce en vers flamands, probablement de l'auteur du *Geus-Francen Haesop et de Luſtighe Kaus.*

De wonder-voorzeyde victorie der Hollanders ende Françoyſen beſchreven in twee maenden door den onvervalſchten Italiaenſchen Waer-zeggher : op het jaer M. DC. XXXV. Ghepracticeert door den hoogh-geleerden D. Antonio Magino, profeſſor Mathematicus der ſtadt Bolonia in Lombardyen. Placart in-fol.

Pièce partie en vers, partie en proſe ſous forme de prognoſtication.

Copie des lettres des ſieurs d'Eſpenan, de Charnacé, Reaup & Talon, eſcrites depuis Paris au Cardinal de la Valette & autres officiers de ſon armée, le 24 & 25 du mois de juillet, 1635. *Interceptées par le ſieur Maillart gouverneur de la ville de Zirck ſur la Moſelle. A Bruxelles, chez la Veſve d'Hubert Anthoine Velpius, imprimeur juré de la cour, à l'Aigle d'or près du Palais. CIƆ. IƆC. XXXV. Avec permiſſions.* In-4°, 4 ff.

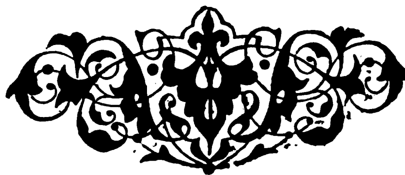
La lettre du général d'Eſpenan a été reproduite en partie, en tête du livre d'Erycius Puteanus *de Obſidione Lovan.*

(Se trouve auſſi à la Bibl. nat. de Paris, V. cat. I. 599).

Expeditio Hollando-Francica in Brabantiam, vulgo la Conqueſte du Brabant, facta menſibus junij & julij a. 1635. *Lovanii, apud Oliverium, & Corn. Coeneſtenium. S. a.* In-8°, 16 pages.

Chronique rimée en latin. La dédicace au Cardinal Infant eſt ſignée H. W. *gratanter* O. D. C. Q.

(Cat. Meulman I. 338; n° 2320).



TABLE

Achevé d'imprimer
le 18 avril M DCCC LXXI
par
TOINT-SCOHIER
pour la Société des Bibliophiles
de Belgique

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS.

46 S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE.

1 MM. chev^r Camille DE BORMAN, à Schalkhoven.
2 » chev^r Léon DE BURBURE, à Anvers.
3 » Charles Alex. CAMPAN, à Bruxelles.
4 » . . . .
5 » Jules CAPRON, à Ypres.
6 » prince Alfred-Emmanuel DE CROY, au Rœulx.
7 » Prosper CUYPERS VAN VELTHOVEN, à Bruxelles.
8 » . . . .
9 » Jules DELECOURT, à Bruxelles.
10 » CAMPBELL, directeur de la Bibl. royale, à La Haye.
11 » Félix DELHASSE, à Bruxelles.
12 » . . . .
13 » B. DELLA-FAILLE, à Anvers.
14 » Du Bus aîné à Tournai.
15 » Charles DUVIVIER, à Bruxelles.
16 » GEISWEIT VAN DER NETTEN, à Oosterhout.
17 » Charles GRANDGAGNAGE, à Liége.
18 » Gustave HAGEMANS, à Bruxelles.

19 MM. Henri HELBIG, à Liége.
20 » comte Charles DE KERCHOVE, à Gand.
21 » C. F. KOFOED, à Bruxelles.
22 » . . . .
23 » comte DE LIMBURG-STIRUM, à Gand.
24 » Charles MAUS, à Bruxelles.
25 » comte DE NEDONCHEL, à Tournai.
26 » Fr. J. OLIVIER. à Bruxelles.
27 » Jules PETY DE THOZÉE, au château de Grüne.
28 » . . . .
29 » Charles RUELENS, à Bruxelles.
30 » Dr Auguste SCHELER. à Bruxelles.
31 » chevr DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, à St-Nicolas.
32 » . . . .
33 » Xavier DE THEUX. à Bruxelles.
34 » Ferdinand VAN DER HAEGHEN, à Gand.
35 » Dr A. VAN DER LINDE, à La Haye.
36 » Alphonse VAN DEN PEEREBOOM, à Bruxelles.
37 » Sylvain VAN DE WEYER. à Londres.
38 » chevr Gustave VAN HAVRE, à Anvers.
39 » F. VERGAUWEN, à Gand.
40 » L. VEYDT, à Bruxelles.
41 » comte DE VILLERMONT, à Bruxelles.
42 » baron DE VINCK DES DEUX-ORP. à Bruxelles.
43 » Alphonse WILLEMS, à Bruxelles.
44 » baron WITTERT, à Liége.
45 » Émile PETIT, à Nivelles.
47 » comte Maurin NAHUYS, à Utrecht.
48 » comte A. D'OULTREMONT DE DURAS, à Bruxelles.
49 » Ferd. BISCHOFFSHEIM, fils, à Bruxelles.
50 » Eug. POSWICK. à Ingihoul.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. L. ALVIN, à Bruxelles.
» Ch. DE BROU, à Bruxelles.
» N. LOUMYER, à Bruxelles.
» P. GÉNARD, à Anvers.
» Stan. BORMANS, à Liége.
» Edw. VAN EVEN, à Louvain.
» Paul LACROIX (bibliophile Jacob), à Paris.
» Gust. BRUNET, à Bordeaux.
» Dr Ant. RULAND, à Würzbourg.
» F.-L. HOFFMANN, à Hambourg.
» P.-A. TIELE, à Leyde.
» Dr PETZHOLDT, à Dresde.
» Jules PETIT, à Bruxelles.

BUREAU.

MM. X. DE THEUX, président.
» F. VAN DER HAEGHEN, vice-président.
» G. HAGEMANS, trésorier.
» J. DELECOURT, secrétaire.